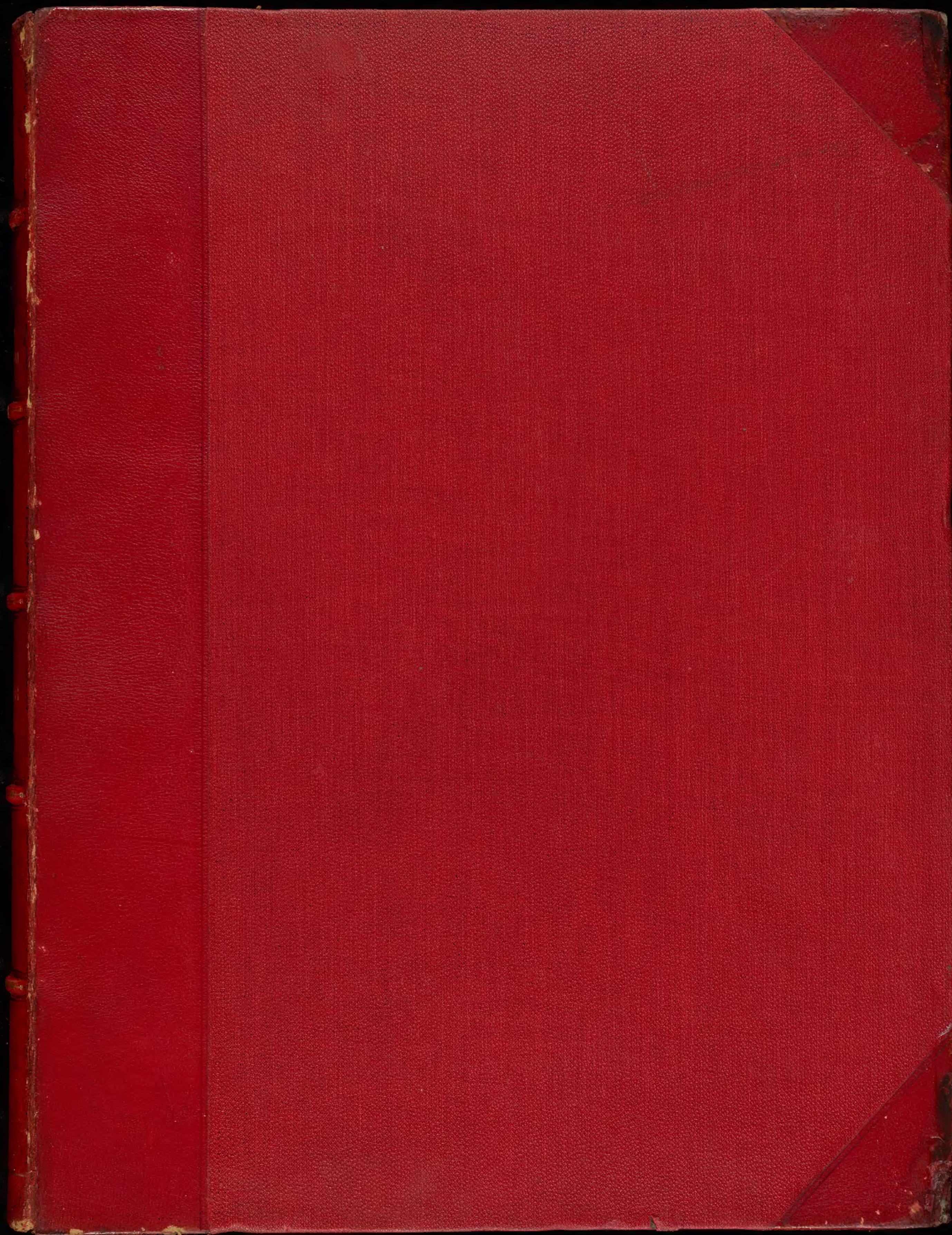
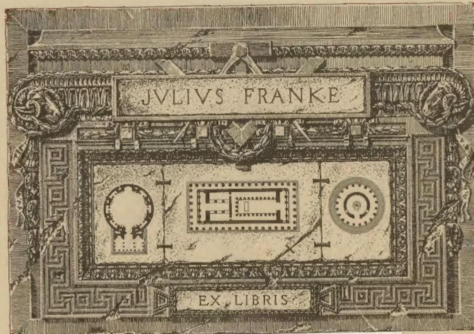



JVLIVS FRANKE
EX LIBRIS

LES MÉDAILLES

DES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

A PARIS



CONCOURS CHENAVARD - Concours sur Esquisses. - Concours sur Projets rendus.

Concours d'Ornement et d'Ajustement (prix ROUGEVIN, fondé en 1857).

CONCOURS GODEBŒUF (fondé en 1879) - Concours d'Histoire de l'Architecture.

Concours de Composition décorative dont le programme est donné :

1° Par le Conseil supérieur ; 2° Par le Professeur du Cours.

PRIX :

Muller-Sœhnée, fondé en 1850. — Jay, 1873. — Jean Leclaire, 1872, de la « Société centrale des Architectes » (fondation Destors, 1875), fondation Chapelain, 1883. — Abel Blouet, 1853. — Edmond Labarre, 1880. — Prix de Reconnaissance des Architectes américains, 1887.

Grands Prix de Rome, institués en 1667.



PUBLIÉ PAR

A. GUÉRINET, LIBRAIRIE D'ARCHITECTURE ET D'ART DÉCORATIF

140, Faubourg Saint-Martin - PARIS

LES MÉDAILLES

DES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

A L'ECOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

10e Année Scolaire - 1907-1908

TABLES & NOTICES

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

Un Garage de Voitures automobiles

Cet édifice, élevé dans une ville importante, serait destiné à recevoir soit des voitures automobiles de passage, ou appartenant à des particuliers, soit des voitures de louage; il servirait aussi à l'exposition de voitures à vendre. Ces trois catégories de voitures seraient remisées séparément autour d'un hall montant de fond. Une partie des voitures à vendre pourrait être remisée dans un premier étage disposé autour du hall, auquel on les ferait accéder au moyen d'un monte-charges, l'autre partie serait placée dans des magasins ouverts largement sur la rue. On devra trouver en outre, à proximité du hall, un atelier de réparations, un dépôt d'essences et quelques bureaux.

Dans un premier étage situé au-dessus des bureaux ou des magasins, on disposera un appartement pour le directeur du garage, et dans un étage d'attique, des logements pour deux gardiens.

Dans un sous-sol seraient aménagés des appareils de chauffage et divers dépôts.

Le terrain, situé en bordure d'une place et de deux rues latérales, serait clos sur le quatrième côté par un mur mitoyen.

Le hall et ses dépendances directes seraient construits en métal, la façade principale en maçonnerie, les deux autres façades pourront être en partie métalliques.

L'un au moins des passages d'entrée serait voûté en maçonnerie.

La charpente du comble au-dessus des logements serait en bois.

La nature des couvertures n'est pas déterminée.

Pour les fondations, on supposera que le terrain de nature glaiseuse ne peut supporter une charge supérieure à 1 kilogramme par centimètre carré, et que la hauteur de la couche de terrain défectueux ne permet pas de la traverser à l'aide de puits en béton, sans dépense exagérée.

La plus grande dimension du terrain ne dépassera pas 50 mètres.

On donnera :

A l'échelle de 0 m. 005 pour mètre, le plan des fondations et celui du sous-sol par moitié; le plan du rez-de-chaussée en entier, celui du premier étage et celui des toitures par moitié;

A l'échelle de 0 m. 01 pour mètre, la façade principale, la façade latérale et la moitié de la coupe parallèle à la façade;

A l'échelle de 0 m. 02 la coupe perpendiculaire à la façade et une travée de la façade principale;

Des détails de maçonnerie à 0 m. 05 pour mètre, de charpente en fer et en bois, de couverture à 0 m. 10 pour mètre, de menuiserie à 0 m. 20 pour mètre;

Des épures de stabilité des voûtes au moins à 0 m. 05 pour mètre, et le résumé des calculs ayant servi à déterminer les éléments principaux de la construction.

Nota. — Les feuilles de détails, d'épures et de calculs ne seront pas collées sur châssis.

P. Monduit.

Pl. 1 à 9. Ravazé, élève de M. Paulin.

Un Plafond en pierre

Ce plafond, couvrant un petit portique étroit, et composé par analogie avec divers exemples bien connus, tels que le petit portique de l'hôtel de Vogüé à Dijon, serait établi dans les conditions suivantes :

L'entrée de la cour d'honneur d'un château comporterait un pavillon milieu où se trouve la porte d'entrée avec un vestibule ou porche ouvert sur la cour. Par des portes latérales, ce porche donne accès, de chaque côté, à un petit portique conduisant aux bâtiments en aile. Ces portiques sont en quart de cercle, ouverts en colonnade concave sur la cour, et clos par des murs pleins du côté extérieur. Le rayon du quart de cercle est de 10 mètres (cette mesure prise au parement des colonnes côté de la cour); la largeur dans-œuvre du portique est de 2 mètres. C'est donc de l'architecture petite et élégante qui est ici de convenance.

Le plafond, objet spécial du programme, est en pierre dure, avec ou sans soffites. Il est constitué par des dalles assez épaisses, dont la sous-face est décorée en creux ou en saillie par des compartiments, arabesques, etc. Les dalles portent directement soit sur les deux murs annulaires concentriques (entablement de la colonnade et mur extérieur), soit sur les soffites qui relient ces deux murs.

Les portiques sont couverts en terrasse avec balustrades.

On fera, à 0 m. 025 pour mètre, le plan vu de bas en haut indiquant l'ensemble du plafond. Dans ce plan seront figurées les colonnes avec leurs chapiteaux et entablement.

Et, à 0 m. 05 pour mètre, un profil suivant le rayon du quart de cercle, et comprenant le haut du fût de la colonne et son chapiteau, entablement, plafond, terrasse et balustrades.

Le plan ne rendra compte qu'en simple amorce d'adossement du motif d'entrée et de départ du bâtiment en aile.

J. Guadet.

Pl. 14. Braive, élève de M. Marcel Lambert. *Première Seconde Médaille.*
Pl. 10. Arnal, — Bernier. — — —
Pl. 11. Chappe, — Paulin. — — —

Une Balustrade en fer forgé devant un Chœur d'Eglise

En avant du chœur des grandes églises, et généralement au droit des piliers des transepts, il est disposé des balustrades dites « tables de communion » ce ne sont pas, en réalité, des tables, et ces balustrades sont couronnées par une tablette ou par une simple main-courante, suivant qu'elles sont en marbre, en bois ou en métal.

Celle qui est proposée serait en fer forgé, comme il en existe de beaux exemples, notamment à l'église Saint-Roch, à Paris. Sa longueur dans-œuvre entre les piliers du transept serait de 12 mètres; sa hauteur, tout compris, doit être de un mètre au-dessus d'une marche formant prie-Dieu pour les communiants. Au milieu, est une porte à deux vantaux donnant accès au chœur.

La composition comportera l'emploi exclusif du fer forgé ou repoussé, sans aucune partie fondue, soit fonte, soit bronze. Le métal restera apparent et poli, mais pourra être doré en partie. La main-courante pourra être en bois ou en métal (fer ou cuivre) étiré. La marche — servant de base — sera en marbre.

L'attention des concurrents est appelée sur les différences sensibles qui résultent pour la construction et le caractère entre l'œuvre de pure ferronnerie supposée et les compositions qui pourraient être demandées aux métaux fondus, tels que le bronze.

On fera: 1° une élévation générale de la balustrade sur toute sa longueur à 0m02 pour mètre;

2° Un détail de la balustrade courante à partir de l'une de ses extrémités, sur une longueur de 3 mètres environ, à l'échelle de 0m20 pour mètre (cinquième de l'exécution).

J. Guadet.

Pl. 12. Alfred Vernouillet, élève de M. Paulin.
Pl. 13. Semo, — Redon.
Pl. 15. Teyssandier — Bernier.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS CHAUDESAIGUES

La partie centrale ouverte au public de l'Hôtel d'un grand Journal précédant les Ateliers et l'Administration

L'usage s'est répandu de livrer au public au fur et à mesure de leur arrivée les dépêches sensationnelles qui formeront une part importante de la feuille du jour.

Le développement des représentations photographiques, des évènements d'actualité a nécessité des espaces et des surfaces importantes pour en donner la primeur à la curiosité du public.

On propose de développer en plan, coupe et élévation la grande salle précédée du porche ouvert dans lesquelles les passants savent qu'ils peuvent trouver en même temps qu'un abri, un aliment à leur goût de l'actualité.

La Réclame, inséparable du Journalisme, justifie qu'il soit donné l'importance la plus somptueuse à cette entrée qui donne accès aux bureaux de l'Administration, à l'abonnement, aux ateliers dont le fonctionnement est une curiosité, aux bureaux de la rédaction, etc.

Aussi y a-t-il des épines dans le milieu de la salle et, autour, des portes donnant accès aux différents services et, dans le fond, en même temps qu'une ouverture sur les ateliers un escalier décoratif et un ou plusieurs ascenseurs conduisant aux salles du Conseil d'administration, de réunion, relatives à l'exploitation de cette grande industrie.

On fera, pour l'esquisse: Plan à 0m005; façade à 0m005; deux coupes à 0m005; une façade à 0m005.

Pour le rendu: Le plan à 0m005; la façade et une coupe à 0m01; une coupe à 0m02. au choix.

Pl. 16, 17. PRIX: Levard, élève de M. Pascal.
Pl. 18, 19, 20. Laprade, élève de M. Redon.
Pl. 21 à 24. Boutterin, — Héraud. - *2e Mention.*

Un Théâtre en plein-air

Les fêtes théâtrales d'Orange, ainsi que diverses manifestations scéniques à Béziers. etc., ont fait revivre le programme du théâtre en plein-air, qui était la conception du théâtre antique. Mais de nos jours ce serait un contresens de renouveler le théâtre des anciens avec sa presque complète uniformité de places pour des milliers de spectateurs, sa gratuité probable, les moyens scéniques dont il disposait. Le théâtre proposé doit être moderne dans son fonctionnement, tout en évitant les éléments de composition et de décoration qui dans nos théâtres ne sont possibles que moyennant l'abri et les aspects dus à l'éclairage artificiel.

PARTIE PUBLIQUE

1° Dans un rez-de-chaussée abrité des infiltrations pluviales, on trouvera un vestibule avec guichets, contrôle et communications aux divers escaliers nécessaires. — Dépendances de ce service; — buffet pour rafraîchissements; — bureaux de location, suppléments, etc.; — poste de police, poste médical; — cabinets d'aisance et urinoirs;

2° La salle, découverte, pouvant recevoir 3.000 spectateurs, et comprenant seulement trois catégories de places: orchestre ou places de luxe; — gradins; — ceinture de loges de face et de côté (un ou deux rangs: ces loges seules seront couvertes);

Le tout desservi par des escaliers nombreux et faciles, de larges circulations, des vestiaires, cabinets d'aisances. Les circulations serviront de promenoirs pendant les entr'actes; pas de foyers.

L'évacuation du public devra se faire avec ordre et aussi rapidement que possible.

PARTIE DES ARTISTES

1° La scène, largement ouverte sur la salle, sera peu profonde par rapport à sa largeur. Elle comportera peu de décors et de machinerie; sa situation ne permet pas les manœuvres par les dessous, mais elle pourra avoir un rang de *ponts de service* et un *gril*, cachés au public et abrités par une toiture. — *Pas* de décors sous les ponts de service latéraux;

En avant de la scène, et en partie engagé sous le *proscenium*, un orchestre de musiciens (installation mobile);

2° Dans un bâtiment clos et couvert contigu à la scène et en plusieurs étages: concierge; — administration, trois ou quatre pièces; — foyers pour les artistes, les choristes, la danse, la figuration, les instrumentistes d'orchestre, les machinistes, etc. — Vingt à trente loges d'artistes individuelles, quelques loges indivises. — Dépôts de costumes, accessoires, armes, meubles, etc. — Dépendances diverses.

Le programme ne comporte ni chauffage ni éclairage. Ce théâtre est élevé dans le midi.

Le terrain, isolé de toutes parts, n'excèdera pas 100 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses: — Un plan, pris moitié au rez-de-chaussée et moitié au niveau des loges du public; — la façade principale (côté du public); — une coupe transversale (parallèle à la façade) prise sur la salle près du mur de scène, et pouvant au choix regarder soit les places du public, soit l'ouverture de la scène, sous la condition que cette orientation de la coupe sera conservée en rendu. Ces divers dessins à 0 m. 0015 pour mètre.

Pour le rendu: — Les mêmes plans et façade à 0 m. 004 pour mètre; — la même coupe à 0 m. 008 pour mètre. Les plans pourront être donnés par moitié comme en esquisse, ou chacun en entier.

Pour le tout, un châssis n° 1 (0m70 × 0m85 maximum) et un châssis n° 2 (0m85 × 1m25 maximum). J. GUADET.

Pl. 25, 27.	*Première Médaille:*		BÉRAUD,	élève de M.	LALOUX.
Pl. 26, 28, 29.	—	—	HIRONS,	—	LALOUX.
Pl. 30, 31, 32.	—	—	WINKOOP,	—	BERNIER.
Pl. 33, 34.	—	—	CAMUSAT,	—	PASCAL.
Pl. 35, 36, 37.	*Première Seconde Médaille:*		Géo PLANCHE,	élève de M.	ANDRÉ.
Pl. 38, 39, 40.	—	— —	SCHNEIDER,	—	ESQUIÉ.
Pl. 41, 42.	—	— —	Pierre HUET,	—	LALOUX.
Pl. 43, 44, 45.	—	— —	BOUTTERIN,	—	HÉRAUD.
Pl. 46, 47, 48.	—	— —	MUZARD,	—	LALOUX.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

Restitution des Tombeaux des Plantagenets dans l'église abbatiale de Fontevrault

L'église abbatiale de Fontevrault commencée à la fin du XIe siècle et terminée au XIIe, renfermait les sépultures des princes Angevins qui furent rois d'Angleterre, et dont les libéralités avaient enrichi l'abbaye.

C'étaient Henri II Plantagenet et sa femme Éléonore de Guyenne, c'étaient leur fils Richard Ier, surnommé Cœur-de-Lion, et leur fille Jeanne d'Angleterre, mariée d'abord à Guillaume, roi de Sicile, puis au comte de Toulouse, Raymond VI; c'étaient encore la reine d'Angleterre, Isabelle d'Angoulême, et Raymond VII, comte de Toulouse.

Les tombeaux, placés sans doute dans la nef à proximité du pilier Nord du transept, subirent de nombreuses vicissitudes: ils furent déplacés après la réforme de l'abbaye, ordonnée au XVIe siècle par l'abbesse Renée de Bourbon qui sépara le chœur de l'église du chœur des religieuses.

Plus tard, en 1638, une autre abbesse, Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille de Henri IV, fit disposer sous un mausolée unique les effigies royales, dont deux furent refaites en marbre dans l'attitude de la prière pour s'accorder avec le style du nouveau mausolée.

Les figures ainsi refaites furent celles de Jeanne d'Angleterre et de Raymond VII.

Deux dessins de la collection Gaignières d'Oxford reproduisent ce mausolée du XVIIe siècle.

A la révolution française l'abbaye fut dévastée; on sauva cependant les effigies de Henri II, d'Eléonore de Guyenne, de Richard Cœur-de-Lion et d'Isabelle d'Angoulême.

Lors de la transformation de l'abbaye en maison de détention, ces statues couchées furent posées à terre dans le chœur de l'église, puis sous les cloîtres.

La nef fut divisée par des planchers et des murs pour servir de dortoirs aux prisonniers.

La nef étant aujourd'hui dégagée des constructions qui l'encombraient, on peut songer à rétablir les tombeaux des rois d'Angleterre à leur emplacement probable, dans la travée adossée au transept.

Henri II Plantagenet était mort à Chinon en 1189. Richard Cœur-de-Lion, blessé au siège du château de Chalus, mourut en 1199. Sa sœur Jeanne d'Angleterre ne lui survécut que quelques mois et sa mère Eléonore fut ensevelie à Fontevrault en 1204.

On peut donc croire que les monuments datent des premières années du XIIIe siècle, et c'est bien à cette époque que semblent avoir été faites les statues représentant chacun des rois couronnés étendu sur une sorte de lit de parade et enveloppé dans les plis d'un manteau qui laisse voir la cotte et la robe descendant jusqu'aux pieds.

Les statues sont en pierre peinte, sauf celle d'Isabelle d'Augoulême qui est en bois. L'objet du concours est la restitution du monument de Henri Plantagenet et d'Eléonore de Guyenne. Les tombeaux contemporains, conservés dans nos églises, nous montrent généralement les figures couchées sur un soubassement décoré ou non et parfois abritées sous un édicule.

Les élèves feront l'esquisse du tombeau, face et côté, à l'échelle de 0 m. 02 et le rendu à l'échelle de 0 m. 10 pour mètre.

Châssis n° 2 (1m25 × 0m85 max.) Lucien MAGNE.

Pl. 49, 50, 51.	LÉVY,	élève de M.	DEGLANE.
—	CALAGE,	—	LALOUX.
—	BESNIÉE,	—	SCELLIER DE GISORS & BERNIER.
Pl. 52, 53, 54.	GUÉRITTE,	—	DEGLANE.
—	TISSIER,	—	ANDRÉ.
—	BRAY,	—	PASCAL.
Pl. 55, 56.	Jacques LAMBERT,	—	Marcel LAMBERT.
—	Louis MICHEL,	—	BERNIER.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

La Porte du Congrès

Cette baie supposée fermée se présente à l'extrémité du grand axe dans la salle des Pas-Perdus d'un Parlement réunissant les deux Chambres.

Son aspect est d'une gravité imposante; à la grandeur de ses proportions et à la beauté de ses matériaux s'ajoute une richesse de composition caractérisée par l'importance d'un motif décoratif la surmontant et occupant jusqu'au sommet la paroi de la salle (peinture, sculpture, mosaïque).

La seule dimension donnée est la largeur de la baie entre tableaux: trois mètres.

L'échelle de l'esquisse sera de 0 m. 03 pour mètre.

Les rendus, dessins ou modelages, au double.

Pl. 57, 58.	*Première Médaille:*	BOUTTERIN,	élève de M.	HÉRAUD.
—	*Première Seconde Médaille:*	VORBE	—	DEGLANE.

Un Etablissement municipal de Bains médicinaux

Cet établissement serait construit dans une grande ville au milieu d'un quartier populeux.

Il comprend pour chaque variété de bains une partie gratuite et une partie payante. Ces deux parties sont d'égale importance; les bains gratuits occupent le rez-de-chaussée, les bains payants le premier étage. Chaque groupe comporte, en outre, des cabinets pour bains ordinaires et se divise en deux parties égales, hommes et femmes.

Pour tous les cabinets de bains, il faut une lumière abondante et des conditions absolues de propreté des parois. Mais tandis que pour les bains ordinaires il suffit de cabinets où le client se déshabille et se rhabille, pour les bains médicinaux il faut que les vêtements restent dans un local en communication directe avec le cabinet, mais défendu par une cloison vitrée des émanations et des vapeurs du bain. De plus, les cabinets de bains doivent être complètement ouverts sur une circulation de service et de surveillance, les infirmiers et infirmières devant seuls composer ou modifier la nature ou la chaleur du bain d'après les ordonnances médicales, au moyen de robinets qu'ils peuvent seuls manœuvrer.

L'établissement comprendra:

1° ADMINISTRATION

— Un vestibule général avec guichets de contrôle; — concierge, — surveillant général;
— Deux ou trois bureaux de gérance et comptabilité;
— Service médical: cabinet d'un médecin, petite pharmacie;
— Lingerie centrale assez importante;
— Dépôt d'objets divers avec office de préparation d'ingrédients ou médicaments;
— Passages et escaliers conduisant aux divers quartiers des bains.

2° SERVICE DES BAINS

Chaque quartier — (hommes et femmes) — comprendra *à chaque étage* (bains gratuits et bains payants):

Bains ordinaires: Pièce d'attente; vingt cabinets de bains; deux pièces de service; cabinets d'aisance.

Bains médicinaux: — Salle ou galerie d'attente avec visa des ordonnances;
— Vingt-quatre cabinets de bains, chacun avec sa resserre de vêtements, et divisés en quatre groupes dont deux de huit et deux de quatre pour les diverses natures de bains (sulfureux, alcalins, etc.)

NOTA. — La galerie de service devra être compartimentée pour éviter la diffusion des odeurs ou émanations d'un groupe dans un autre, au moyen de cloisons pleines ou vitrées avec portes de communication.

— Salle des inhalations;
— Salle des bains locaux avec stalles et cabines de déshabillage;
— Bains de vapeur, en tout huit cabinets traités comme ceux des bains médicinaux, mais chaque cabinet clos vers la circulation de service par une cloison vitrée;
— Deux ou trois pièces de service. — Cabinets d'aisance.

3° DÉPENDANCES

— Services du chauffage des eaux, avec fourneaux et réservoirs, soutes à charbon, — calorifères; — Buanderie pour le nettoyage immédiat des linges.

Ces dépendances auront une entrée spéciale accessible aux voitures.

Le terrain, isolé et de niveau, aura 150 mètres dans sa plus grande dimension.

On fera pour les esquisses, à 0 m. 0015 pour mètre: Le plan du rez-de-chaussée; la façade et une coupe transversale de l'un des bâtiments de bains médicinaux.

Pour le rendu: Le même plan et la même façade qu'en esquisse à 0 m. 004 pour mètre; la même coupe à 0 m. 008 pour mètre.

Pour le tout, un châssis n° 1 (0m70 × 0m85 maximum) et un châssis n° 2 (0m85 × 1m25 maximum). J. GUADET.

Pl. 59, 60.	Maurice LOTTE,	élève de M.	DEGLANE.
Pl. 61, 62, 63.	Paul MORICE,	—	LALOUX.
Pl. 64, 65, 66.	BAUD,	—	ESQUIÉ.
Pl. 67, 68, 69.	BONNEMAISON,	—	PAULIN.
Pl. 70, 71, 72.	WARCOLLIER,	—	ANDRÉ.

CONCOURS

POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

L'Hôtel d'un grand Journal dans une Ville américaine

Le journalisme a acquis en Amérique une importance et une puissance financière qu'il n'a pas en Europe. On suppose qu'un grand journal possède un terrain limité de trois côtés par des voies publiques, et du quatrième côté par un mur mitoyen; il se propose d'y construire un hôtel qui réponde aux nécessités de son fonctionnement, et donne une haute idée de son importance.

Ce terrain a sa façade principale et sa façade postérieure sur de larges avenues fréquentées, sa façade latérale sur une voie moins importante. Il comprendra trois grandes divisions:

— L'hôtel proprement dit du journal ouvrant sur l'avenue principale;
— Les services d'impression et d'expédition ouvrant sur la voie latérale;
— Une salle de fêtes, conférences, etc., ouvrant sur l'avenue postérieure, mais communiquant avec l'hôtel au rez-de-chaussée ou au premier étage.

HÔTEL

Cette partie comprendra: A REZ-DE-CHAUSSÉE: — Concierge, avec entrée spéciale des étages supérieurs; — Bureau des renseignements; — Grande galerie des dépêches et exhibitions directement ouverte sur la voie publique et formant accès des services publics; — Une salle ou hall des guichets pour la vente au numéro, les abonnements, les annonces et réclames, les caisses, bureau du caissier chef de service, bureaux d'adjoints; — Grand escalier conduisant aux étages supérieurs; — Lavabos, cabinets d'aisance, etc.

ETAGES: Dans deux étages seraient: — La direction; — les salles de rédaction; — Bibliothèque et dépôts de documents; — Pièces diverses pour le travail, la correspondance et l'administration générale; — Quelques logements; — Archives du journal, etc.

IMPRESSION ET EXPÉDITIONS

— Une grande salle des presses, avec ses dépendances nécessaires: composition typographique, clichage, correction, dépôt de papiers, pliage et empaquetage;
— Service des expéditions aux gares et au port, avec sa comptabilité;
— Livraison aux porteurs pour la vente au détail, comptabilité spéciale;
— Une cour couverte ou avec marquise, disposée pour recevoir des voitures, bicyclettes, ainsi que les porteurs.

SALLE DES FÊTES, ETC.

— Une grande salle avec ses dépendances nécessaires: vestibule, escaliers, vestiaires, circulations, buffet, etc. Cette salle pouvant servir pour des auditions musicales et même théâtrales, des conférences avec projections, des fêtes de charité, etc., devra pouvoir fonctionner de jour ou de nuit. Accès facile des voitures, descente à couvert;

— Quelques dépendances telles que foyer d'artistes, quelques loges, *idem*, dépôts d'accessoires, etc.

Malgré sa destination éventuellement théâtrale, cette salle n'est pas un théâtre et ne comporte pour les artistes ou autres qu'une grande estrade avec très peu de machinerie.

Le terrain, rectangulaire et sensiblement de niveau, aura au maximum 60 mètres dans le sens de la façade principale sur 120 mètres de profondeur.

Les matériaux de maçonnerie les plus employés sont les granits et les briques. La pierre blanche et les marbres peuvent être employés plus exceptionnellement.

On fera pour les esquisses: — Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale (côté de l'hôtel) et la coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade principale) à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu: Les mêmes dessins, savoir: — Le plan et la coupe à 0 m. 005 pour mètre. (La destination des pièces sera écrite dans les plans et non en légende). — La façade principale à 0 m. 01 pour mètre.

Pour le tout, deux châssis n° 1 (0m70 × 0m85) et un châssis n° 2 (0m85 × 1m25) ou deux châssis n° 2.

Pl. 73, 74.	PRIX: BOUSSOIS, élève de M. PASCAL.
Pl. 75, 76, 77.	*Prix réservé en 1906:* LAUZANNE, élève de M. LALOUX.
Pl. 78, 79, 80.	BOILLE, élève de M. LALOUX.
Pl. 81, 82, 83.	TOUGARD DE BOISMILON, élève de M. LALOUX.
Pl. 84, 85.	J. LAMBERT, élève de M. Marcel LAMBERT.
Pl. 86, 87, 88.	BRAY, — PASCAL.
Pl. 89, 90.	TOURNON, — BERNIER.

CONCOURS GODEBŒUF

Le concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc..... (Extrait de la fondation).

Un Confessionnal

Dans une chapelle richement décorée d'un lambris d'environ 2 mètres de haut, un espace de 3 mètres est réservé pour constituer un confessionnal dont les dimensions ne sont pas autrement déterminées, sinon que l'espace occupé par le prêtre aura environ 1 mètre entre lambris dans les deux sens, les deux espaces réservés aux pénitents étant en communication à droite et à gauche par de petits guichets avec l'espace central.

L'esquisse rendra compte du raccordement du motif avec le lambris; elle sera à 0 m. 05 pour mètre pour la façade, le plan et une coupe. Le rendu à l'échelle de

o m. 15 pour mètre. Pour les mêmes dessins et les détails d'assemblage et de profils au quart d'exécution: o m. 25 pour mètre.

Pl. 91. PRIX et *Première Médaille:* H. CAYON, élève de M. DEGLANE.
Pl. 92. *Première Médaille:* DROUET, élève de M. LALOUX.
Pl. 93. — Géo PLANCHE, — ANDRÉ.
Pl. 94. — GUÉRITTE, — ANDRÉ.
Pl. 95. — CREVEL, — PAULIN.
Pl. 96. — BOILLE, — LALOUX.
Pl. 97. *Première Seconde Médaille:* GAUTRUCHE, élève de M. ANDRÉ.
Pl. 98. — — Fernand CÉSAR, — PAULIN.
Pl. 99. — — BOUTTERIN, — HÉRAUD.
Pl. 100. — — MICHEL, — BERNIER.
Pl. 101. — — BRIÈRE, — HÉRAUD.
Pl. 102. — — LÉVY, — DEGLANE.

Un Pylône à l'entrée d'un Pont

A un passage très fréquenté, la frontière de deux grands pays est déterminée par le lit d'un torrent formant le fond d'une vallée. De chaque côté la route descend vers ce torrent ou vers le pont qui le traverse. Très à proximité est la mer; la largeur de l'espace compris entre les grands rochers qui dominent la route et la limite de la mer n'excède pas une cinquantaine de mètres. Telle est à peu près la situation de la frontière franco-italienne entre Menton (France) et Vintimiglia (Italie).

On suppose que sur cette étroite bande de terre passent conjointement une route et une voie ferrée. Le pont sera donc composé de deux parties juxtaposées, l'une pour le chemin public, l'autre pour les trains de chemin de fer. Ces deux parties, de chacune environ 10 mètres de largeur sont séparées par un espace parallèle, réservé au service et isolant les deux parties ci-dessus. Cet espace aura environ 4 mètres de large.

C'est en tête de cet espace et entre les deux branches du pont, que chacune des deux nations veut élever un pylône décoratif et commémoratif, sur une base de 4 mètres de large, profondeur indéterminée dans le sens de la longueur du pont. Ce pylône construit en matériaux très durs devra s'harmoniser avec les grands aspects du site. Liberté entière est laissée à l'artiste pour sa composition sous la seule réserve de dimension de la base. Il pourra être accompagné, en avant du pont, par une petite fontaine avec abreuvoir pour les chevaux, mulets ou bestiaux.

On fera un plan, indiquant les deux ponts en amorce seulement, à o m. 005 pour mètre;

Et une perspective qui devra faire voir la face principale et l'une des faces latérales du pylône, ladite de o m. 25 à o m. 30 de cadre. J. GUADET.

Pl. 103. Henri CAYON, élève de M. DEGLANE.
Pl. 104. DAUZERAL, — PAULIN.

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

Un Tombeau étagé

Contre le mur du transept d'une église, on projette d'ériger le tombeau d'un vaillant marin. Ce tombeau aurait ceci de particulier qu'il comporterait d'abord un *soubassement* sur lequel le héros serait représenté mort et gisant, puis au-dessus une *plate-forme*, montée sur des supports détachés du mur, et sur laquelle le héros serait représenté, au contraire, vivant et plein d'action. En bas, ce serait la mort et le repos, en haut la vie active et glorieuse. Des emblèmes et allégories relatifs à la marine ou aux combats navals pourraient compléter la composition. Ce tombeau, exécuté en marbre, et, si on le juge nécessaire, accompagné de mosaïques, se développerait suivant sa longueur qui serait de *6 mètres*, prise au soubassement. La profondeur, beaucoup moindre, est laissée libre. L'esquisse sera faite en dessin à l'échelle de *o m. 03* par mètre; elle comportera *l'élévation de face* et, de plus, un *profil* dans le sens de la profondeur. Quant au rendu, dont le procédé est laissé au choix des concurrents (peinture, aquarelle ou modelage), il sera établi au double de l'esquisse, soit à l'échelle de o m. 06 par mètre. *Le Professeur*, H. MAYEUX.

Pl. 105. *1re Médaille:* THIRY, élève de M. PAULIN.
Pl. 106. *2e Médaille:* BOUTTERIN, — HÉRAUD.
Pl. 107. *3e Médaille:* LE BLANC, — HÉRAUD.

1re & 2e CLASSES

CONCOURS ED. LABARRE

Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse. (Extrait de la fondation.)

Un Eden

Cet Eden, endroit où les habitants d'une capitale trouveraient réunies les distractions les plus variées, formerait un ensemble de jardins et de bâtiments disposés dans un terrain pris sur la lisière d'un vaste parc public.

La construction principale, formant palais, comprendrait: 1° Un grand et magnifique jardin d'hiver planté d'arbres exotiques, d'arbustes et de fleurs rares; 2° Des salles nombreuses et de dimensions variées pour des expositions temporaires de tableaux, d'œuvres d'art, d'ameublement, des salles de conférence et de lecture; 3° De grands cafés, un panorama, un gymnase, une salle de concert pour 2,500 auditeurs.

Le jardin d'hiver, centre d'attraction pendant la mauvaise saison, donnerait accès à la plupart de ces différents services répartis en un rez-de-chaussée et un premier étage, qui doivent être disposés de manière à contribuer à l'attrait du jardin extérieur pendant la belle saison. Au milieu de massifs de verdure, de pelouses, seraient aménagés des estrades pour des représentations, un grand kiosque pour des concerts en plein air, des espaces pour les jeux les plus variés et les exhibitions, des boutiques, etc. Tout l'ensemble devrait être gai, fastueux, fait pour donner de superbes fêtes de jour et de nuit.

La plus grande dimension du terrain ne dépasserait pas 350 mètres.

Il est demandé pour cette esquisse, à o m. 002 pour mètre:

— Un plan de l'ensemble; — Une façade montrant le palais; — Une coupe sur l'ensemble en passant par le palais.

Pl. 108. PRIX: Abel MAHIEU, élève de M. REDON.
Pl. 109. Louis DUBECQ, élève de M. LALOUX.
Pl. 110. SACHS, — PAULIN.
Pl. 111. BOUTTERIN, — PAULIN & HÉRAUD.
Pl. 112. CHENET, — DEBRIE.
Pl. 113. TOURNON, — BERNIER.

Un Hôtel de Ville

Dans une ville du centre de la France, bâtie en amphithéâtre, on suppose que l'Hôtel de Ville occupe un terrain qui, par le bas, est de niveau avec une place inférieure, et qui a son étage des services principaux au niveau d'une place supérieure, de 7 à 8 mètres en contre-haut du précédent.

Sur chacune des places, inférieure et supérieure, il y a une entrée publique, et de l'une à l'autre il y a un accès *public* au moyen d'un escalier monumental qui forme ainsi une voie publique reliant les deux quartiers de la ville, sans préjudice des communications carrossables par des rues en rampe en dehors de l'édifice.

Dans cette situation, il y aura trois étages: Un étage de soubassement au niveau bas; — Un rez-de-chaussée surélevé au niveau de la place supérieure; — Un premier étage, formant deuxième par rapport à la place basse.

I. — SOUBASSEMENT

Cet étage recevra les services municipaux extérieurs et comprendra:

Concierge; — Service de la voirie (quatre ou cinq pièces); — Service des eaux, de l'éclairage, etc.; — Bureau de bienfaisance, dispensaire et vaccination avec entrée particulière; — Poste et télégraphe; — Services divers des pompes funèbres, de la vérification des poids et mesures; des bâtiments. — Matériel de secours contre l'incendie.

Cet étage, bien que comportant des services plutôt indépendants, sera cependant relié par des escaliers intérieurs à la mairie proprement dite.

Il s'éclairera latéralement sur des cours basses contiguës aux propriétés voisines.

II. — REZ-DE-CHAUSSÉE SURÉLEVÉ

— Concierge; — Bureaux de l'état civil (naissances, mariages, décès, bureau militaire, *idem* des élections); — Cabinet du maire avec salon d'attente; — Secrétariat général de la mairie, cabinet d'un adjoint de service. (Ces diverses parties, formant l'ensemble administratif de la mairie seront desservies par des vestibules ou antichambres et corridors intérieurs. — Entresols s'il y a lieu). — Salle du conseil municipal, avec partie publique; — cabinet du président, deux ou trois salles de commissions; — vestiaire, buvette. — Bureaux divers pour les rédacteurs, la presse locale, etc.

III. — PREMIER ÉTAGE

Cet étage s'élevant sur la totalité ou sur une partie seulement de l'édifice sera affecté à:

La salle des mariages avec salon d'attente et cabinet de l'officier d'état civil; — Des salles de fêtes et de réunions; — Les archives municipales, qui peuvent également être disposées dans les combles; — En combles, dépendances diverses, logements.

La régularité des deux façades principales est désirable, mais les façades latérales sur les cours d'isolement peuvent être dissemblables.

D'axe en axe des murs mitoyens latéraux, on disposera de 140 mètres;

Dans l'autre sens, entre les alignements sur les deux places, de 100 mètres.

On fera pour les esquisses: Le plan du rez-de-chaussée surélevé, la façade sur la place inférieure, et la coupe longitudinale à o m. 001 pour mètre. Pour le rendu: Les deux plans du soubassement et du rez-de-chaussée surélevé et la coupe à o m. 0025 pour mètre; la même façade qu'en esquisse, à o m. 005 pour mètre.

Pour le tout, un châssis n° 1 (0m70 × 0m85 maximum) ou un châssis n° 2 (0m85 × 1m25 maximum). J. GUADET.

Pl. 114, 115. Paul MORICE, élève de M. LALOUX.
Pl. 116, 117, 118. Jacques BALLEREAU, — DEGLANE.
Pl. 119 à 122. MAUXION — BERNIER.
Pl. 123 à 125. Germain FAURE, — DEGLAEE.
Pl 126 à 128. COULON, — LALOUX.
Pl. 129 à 131. REGAUD, — LALOUX.
Pl. 132. 133. MAGNIN, — HÉRAUD.
Pl. 134 à 136. AUVRAY. — DEGLANE.
Pl. 137 à 140. DURANDEAU, — BERNIER.
Pl. 141, 142. DUHAYON. — DEGLANE.
Pl. 143 à 145. Pierre SIBIEN, — DEGLANE.

1re CLASSE

CONCOURS D'ORNEMENT ET D'AJUSTEMENT

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

Le Monument du Souvenir

Ce monument serait érigé par une grande nation pour commémorer l'héroïsme de son armée qui, longtemps victorieuse, finit par être écrasée dans un suprême combat.

Il serait élevé sur un étroit plateau autour duquel s'étendrait une vaste plaine, à l'endroit où la résistance des vaincus aurait été la plus acharnée.

Ce monument, que la sculpture contribuerait à caractériser, porterait inscrits les noms des chefs tombés sur le champ de bataille et la liste des troupes présentes à l'action. Une salle ou d'étroites galeries seraient disposées dans le monument même pour déposer les ossements des soldats morts pour la patrie.

La plus grande dimension du monument, en plan, serait de 15 mètres.

Il est demandé pour l'esquisse: un plan du monument et une coupe à o m. 005 pour mètre; une élévation à o m. 01 pour mètre.

Pour le rendu: un plan et une coupe à o m. 01, une élévation à o m. 04 pour mètre.

Une petite vue perspective de l'ensemble, exécutée à l'aquarelle, devra être jointe aux dessins géométraux, mais elle sera comprise sur la même feuille.

Pl. 146. *Première Médaille:* BOUTTERIN, élève de M. HÉRAUD.
Pl. 147. *Première Seconde Médaille:* Abel MAHIEU, élève de M. REDON.
Pl. 148. — — LAUZANNE, — LALOUX.
Pl. 149. — — BOUSSOIS, — PASCAL.
Pl. 150. — — GAUTRUCHE, — ANDRÉ.
Pl. 151. *2e Prix et 1re Médaille:* LAPRADE, élève de M. REDON.
Pl. 152. *Première Médaille:* MARRAST, élève de M. Marcel LAMBERT.
Pl. 153. *Première Seconde Médaille:* HIRONS, élève de M. LALOUX,
Pl. 154. — — BOILLE, — LALOUX.
Pl. 155. — — MUZARD, — LALOUX.
Pl. 156. *1er Prix et 1re Médaille:* DEBAT-PONSAN, élève de M. LALOUX.
Pl. 157. *Première Seconde Médaille:* FENECH, élève de M. LALOUX.

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE 1908

Une Grande Salle de Banquet

Cette salle attenante aux salons de réceptions du Palais de la Présidence d'un grand Etat, serait assez vaste pour contenir aisément 200 convives et disposée à rez-de chaussée, de telle sorte que l'on puisse jouir de la vue d'un grand jardin intérieur ou parc. Des salons et un jardin d'hiver permettraient à la foule des convives l'accès direct à la salle de banquet.

Dans un endroit convenablement choisi, on disposerait une tribune pour un orchestre. Enfin à proximité de cette salle, sans nuire aux dispositions générales du plan ni au parti décoratif, des dépendances, offices et autres, permettraient de faire commodément et rapidement le service. La plus grande dimension de la salle sera de 40 mètres. Pour les esquisses qui devront être à l'encre, on fera le plan à o m. 005 et deux coupes de o m. 01.

Pour le rendu, le plan à o m. 01 et les coupes à o m. 02 par mètre. Les esquisses rendront compte non seulement de la salle, mais du jardin d'hiver et des salons.

Le Jugement des esquisses aura lieu le samedi 11 janvier 1908.

Pl. 158 à 161. PRIX: Albert LAPRADE, élève de M. REDON.

Une paroi de Salle de Bains

Cette salle de bains ferait partie d'un grand appartement; le paroi dont l'étude est demandée est celle faisant vis-à-vis à la baignoire, et perpendiculaire au mur de face dans lequel serait ouverte une fenêtre éclairant la pièce.

Les dimensions de la paroi sont: 5 mètres dans œuvre entre le mur de face et la cloison qui lui est parallèle, et 4 mètres de hauteur sous plafond.

Dans cette paroi, il sera pratiqué un renfoncement sur plan polygonal en trois sens, permettant d'établir trois grandes glaces de pied, l'une parallèle à la paroi, les deux autres formant avec la première un angle en plan de 45° environ, de telle sorte qu'une personne puisse se voir en entier sous des aspects divers.

Le renfoncement peut à volonté se prolonger jusqu'au plafond, ou s'arrêter à un linteau ou à un cintre avec rétablissement au-dessus de la paroi sur un seul plan vertical. — Eclairage électrique.

L'étude comporte l'emploi de surfaces permettant le lavage ou l'essuyage de la buée, telles que céramiques, glaces, mosaïques, peintures vernies, etc., à l'exclusion de tentures et d'étoffes. — La paroi est pleine.

On fera un plan à o m. 01 pour mètre; — Une élévation de la paroi demandée, avec profil complet du mur de face, coupé sur la fenêtre, à o m. 05 pour mètre. L'étude de la coloration est recommandée. J. GUADET.

Pl. 162. *Première Seconde Médaille:* MICHEL, élève de M. BERNIER.
Pl. 163. — Paul VIOLI, élève de M. DEGLANE.

La Chapelle d'un Château

Cette chapelle, dépendant d'un château important, et ouverte parfois au public ne serait pas incorporée dans les bâtiments; elle forme un tout isolé, relié seulement aux appartements de réception ou d'habitation par une galerie qui sera donnée seulement en amorce.

La chapelle consistera en une nef ou salle, de telle forme que les concurrents adopteront, sans bas-côtés, terminée en abside demi-circulaire, polygonale ou carrée, et sera élevée au-dessus d'une crypte s'étendant sous tout ou partie de la chapelle, et contenant des sépultures. On accèdera directement de la chapelle à cette crypte.

En face de l'autel, il y aura un espace spécial — tribune ou estrade — à l'usage de la famille; il n'y aura donc pas d'entrée en façade vis-à-vis de l'autel. — L'accès de cet espace se fera par la galerie dont il est parlé plus haut; l'accès éventuel du public se fera par une porte latérale de l'autre côté de la nef, la chapelle étant supposée latéralement en bordure ou à proximité d'un chemin public.

La crypte et la chapelle seront voûtées.

– Une petite sacristie accompagnera la chapelle, ainsi qu'un dépôt d'objets nécessaires au culte. — Un orgue sera disposé au meilleur emplacement résultant de la composition.

— Cet ensemble, tout en présentant un caractère religieux, sera traité avec élégance et avec la tenue que peut motiver le voisinage d'un château important.

Le terrain occupé par la chapelle (non comprise la galerie d'accès, mais compris la sacristie et le dépôt) aura au maximum 20 mètres de large sur 35 de profondeur. On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale (côté opposé à l'abside) avec amorce de la galerie de jonction et la coupe transversale, le tout à l'échelle de o m. 005 pour mètre. Pour le rendu : — Le plan du rez-de-chaussée et celui de la crypte à o m. 005 pour mètre ; — La coupe transversale entière, la façade principale, moitié au moins de la coupe longitudinale, et la façade absidale, à o m 01 pour mètre.

Ces quatre derniers dessins seront présentés en regard les uns des autres, au même niveau. En raison du choix des matériaux de maçonnerie, les concurrents sont inviiés à indiquer dans quelle région de la France ils supposent cette construction, et à tracer nettement les appareils.

Pour le tout, un châssis n° 1 ($0^m70 \times 0^m85$ maximum et un châssis n° 2 ($0^m85 \times 1^m25$ maximum). J. GUADET.

Pl. 164. *1re Médaille* : GUÉRITTE, élève de M. LALOUX.
Pl. 165. — WAGNER, — BERNIER.
Pl. 166. BUET, élève de MM. RAULIN et HÉRAUD.

La Restauration d'une Maison du XIIIe Siècle, rue Orthabadial, à Figeac

Les maisons de Figeac comme celles de Cordes, de Saint-Antonin ou de Montpazier caractérisent une époque de l'architecture civile dans le midi de la France.

Au rez-de-chaussée, ces maisons s'ouvraient sur la rue par des arcades correspondant soit à des galeries couvertes, comme à Montpazier, soit à des boutiques. Un escalier donnait accès au premier étage où se trouvait la grande salle de famille. Elle prenait jour sur la rue par des baies géminées, formées d'arcatures et de colonnettes : ces baies étaient comprises entre des piliers ayant, comme les arcs qu'ils soutenaient, toute l'épaisseur du mur, tandis que les arcatures et colonnettes n'avaient que l'épaisseur du tableau.

Dans les ébrasements des fenêtres, étaient des bancs de pierre, et des niches, évidées dans la muraille, étaient placées à proximité des baies extrêmes. Les fenêtres étaient fermées par des volets de bois. Pour laisser filtrer un peu de lumière à l'intérieur après la fermeture des volets, de petites ouvertures étaient ménagées au-dessus des fenêtres.

La salle était chauffée par une grande cheminée à piédroits, manteau et hotte de pierre, protégée au-dessus du comble par une souche élégante, cylindrique ou polygonale, que couronnait souvent un petit édicule évidé d'arcatures pour le passage de la fumée.

Un plancher, porté sur des piles ou des arcs et formé de poutres et solives apparentes, était établi au-dessus du rez-de-chaussée et au-dessus du premier étage.

Le second étage utilisait la charpente du comble et contribuait au décor du couronnement de la maison. Sur l'appui mouluré reposaient des supports de pierre, piles ou colonnes, soutenant la sablière du comble.

C'est la restauration de cette maison de la rue Orthabadial, comprenant l'indication de l'étage de couronnement et du comble, la souche de cheminée, les menuiseries des ouvertures, etc., qui fait l'objet du concours.

Les élèves feront pour l'esquisse, la façade principale et l'amorce de la coupe comprenant la souche de cheminee, à l'échelle de o m. 02 pour mètre.

Pour le rendu, les mêmes dessins à o m. 04 pour mètre.

Châssis n° 2 (1 m. 25 × o m. 85 max.). Lucien MAGNE.

Pl. 167. René CANU, élève de M. BERNIER.

Un petit Musée de tissus d'art

Dans une ville importante, centre artistique où longtemps a prospéré l'industrie des tissus, on pense édifier un petit musée qui servirait à la fois d'étude et de curiosité.

REZ-DE-CHAUSSÉE

Après un vestibule d'entrée se trouverait une grande galerie montant de fond, éclairée par le haut, sorte de hall communiquant avec deux salles éclairées par un jour unilatéral. Ces salles et galeries serviraient à l'exposition des produits artistiques de fabrication moderne ; on y verrait donc, classées dans des vitrines montantes et à plat, soit contre les murs mêmes, des étoffes tissées, brochées et imprimées constituant l'industrie du moment. D'autres salles plus restreintes contiendraient des ouvrages de petites dimensions : broderies, passementeries et travaux de dames.

Au fond. un salon de repos, servant aussi d'exposition terminerait l'extrémité du hall.

Un large escalier, situé à proximité de l'entrée, donnerait accès au premier étage

PREMIER ÉTAGE

Cet étage serait réservé aux expositions rétrospectives,

Il contiendrait des salles où figureraient des tissus anciens d'Orient et d'Occident, tapisseries sarrasinoises, Gobelins, cachemyrs de l'Inde, soieries du Japon, etc.

Quelques locaux tels que cabinets de réserve et du conservateur, water-closets pour les deux sexes, complèteraient cet étage ainsi que des escaliers de service desservant toute la hauteur des bâtiments pour la surveillance et les mesures à prendre contre l'incendie.

ÉTAGE DE COMBLE

Cet étage, sorte d'attique, contiendrait une petite bibliothèque, un dépôt d'archives, des réserves de tissus et une salle d'échantillons pouvant être consultés par les industriels de la région.

Revenant du côté du vestibule d'entrée, on trouverait, dans des ailes ou pavillons, les bureaux du Secrétariat (3 ou 4 pièces), le logement du comptable (4 ou 5 pièces et cuisine) et enfin le logement du portier-consigne. Le conservateur aurait son appartement en ville. Cet édifice, contenu dans un terrain rectangulaire de 40 mètres de large sur 60 mètres de profondeur, aurait son entrée sur une place par un de ses petits côtés.

Les trois autres côtés prendraient jour sur un jardin public dont on n'indiquera que les amorces. De petites portes de service pourraient exister sur ce jardin. On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale et la coupe longitudinale à l'échelle de o m. 0025 pour mètre. Pour le rendu : Le plan du rez-de-chaussée et le plan du premier étage à o m. 005 pour mètre ; la coupe longitudinale à o m. 01 pour mètre ; la façade principale à o m. 015 pour mètre.

Pour les plans, un châssis n° 1 ($0^m85 \times 0^m70$). Pour la façade et la coupe, un châssis n° 2 ($1^m25 \times 0^m85$). *Le Professeur par intérim :* H. MAYEUX.

Pl. 168 à 171. *Première Seconde Médaille :* LÉVY, élève de M. DEGLANE
Pl. 172 à 175. — — — BUET, — RAULIN ET HÉRAUD.
Pl. 176 à 179. — — — DUMAIL, — BERNIER.

Un Chenet pour une Cheminée monumentale

Le chenet est un ustensile qu'on place par paire dans les cheminées pour élever le bois au-dessus de l'âtre, afin d'en faciliter la combustion.

Il est d'origine très ancienne ; les Romains l'employaient ; mais c'est au Moyen-Age et à la Renaissance qu'on en fit de véritables ouvrages d'art qui contribuaient à la décoration des cheminées

On les faisait en fer forgé, en cuivre, même en argent doré.

Il ne s'agit ici, bien entendu, que de la partie en façade qu'on ornait de rinceaux d'armoiries, d'animaux ou de figures. Il peut avoir environ o m. 80 de hauteur.

On fera pour l'esquisse le chenet à o m. 25 pour mètre et pour le rendu, dessin ou modelage, à moitié d'exécution.

Pl. 180, 181. THIRY, élève de M. PAULIN. — LE MONNIER, élève de M. HÉRAUD.

CONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME

ARCHITECTURE - 2e ESSAI - ESQUISSE DE 24 HEURES

Un Palais pour la Cour de Cassation

La Cour de Cassation est un Tribnnal suprême, différent d'un Palais de Justice, de caractère plus imposant encore. On n'y statue que sur des points de droit ; il n'y a ni accusés, ni prévenus, ni témoins, ni parties nécessairement présentes aux débats.

Ce palais, précédé d'une place publique, sera entouré de plantations. Il se divisera en trois sections : La ***Chambres des Requêtes***, la ***Chambre criminelle*** et la ***Chambre civile*** ou ***Grand Chambre***.

Chacune de ces Chambres aura une salle de Conseil et un cabinet de Président.

La Chambre civile ou Grand Chambre devant servir aux Assemblées générales de la Cour, sera d'une plus grande étendue : elle devra contenir 60 sièges pour les magistrats, un espace réservé au barreau et un autre pour un auditoire d'environ cent personnes.

Les autres Chambres, outre la place réservée aux avocats et au public, devront contenir chacune 15 sièges pour les Conseillers et pour le Président.

Ces Chambres ou salles d'audience seront éclairées par des jours latéraux.

Elles seront précédées par une salle ou galerie rappelant le souvenir de législateurs, magistrats et jurisconsultes. Des galeries de communication donneront un facile accès aux diverses autres parties de l'édifice, qui sont :

1° Un *Cabinet* pour le *premier Président*, précédé d'une *antichambre* et d'une *salle d'attente ;*

2° Un *Parquet* composé de 4 à 5 pièces et d'un cabinet pour le Procureur général, ce cabinet précédé également d'une salle d'attente ; de cabinets pour six avocats généraux ;

3° Un *Greffe* ayant cinq ou six pièces, avec cabinet du greffier en chef ou dépôt pour les archives du greffe pour trois sections ;

4° Un *Bureau d'enregistrement* de trois ou quatre pièces ;

5° Une *Bibliothèque* d'environ 50.000 volumes ; un local pour les archives de la Cour, avec cabinet de l'archiviste ;

6° Un *Vestiaire* pour 60 conseillers et les dépendances accessoires ;

7° Pour les avocats, une *Salle de Conférences*, une *Bibliothèque* et un *Vestiaire ;*

Un logement de concierge, une entrée particulière pour les voitures de magistrats. — Dépôt de combustible, appareils de chauffage, de ventilation, de téléphone. etc. — Dépendances, w. c.

Le Palais proprement dit, sans comprendre l'espace qui devra l'isoler des voies publiques, aura 150 mètres dans sa plus grande dimension.

Plan, façade et coupe à o m. 0025 par mètre.

Pl. 182. Abel MAHIEU, élève de M. REDON.
Pl. 183. GAUTRUCHE, — ANDRÉ.
Pl. 202, 203. BOUSSOIS, — PASCAL.
BOUTTERIN, — RAULIN et HÉRAUD.

Un Institut géologique et minéralogique

Cet établissement serait rattaché administrativement et scientifiquement à un grand ensemble tel que Faculté, Collège de France, etc. Mais il en serait matériellement séparé et disposé sur un terrain spécial dépendant d'une grande promenade et contigu par le fond à une voie publique extérieure longeant la promenade

Dans cette situation, l'établissement aurait son entrée principale et publique par la promenade ; il aurait aussi, par la voie publique, une entrée de service pour l'accès des charrois divers, ainsi que du personnel.

Il comprendra deux parties :

1° Les locaux scientifiques comprenant les galeries, laboratoires et salles de cours ; plus un jardin affecté à l'exhibition des objets volumineux et ne craignant pas le plein air ;

2° La partie administrative, moins importante.

I. — LOCAUX SCIENTIFIQUES

— Deux galeries, de même importance, l'une pour la Géologie et la Paléontologie, l'autre pour la Minéralogie ; — les laboratoires de chacune de ces sections, bien éclairés au nord, accompagnés chacun d'un atelier pour la taille et le polissage des roches et pierres dures, minerais, etc., avec force motrice ; ces laboratoires, rattachés aux galeries, doivent être à proximité de la partie administrative ; — à chaque section une petite salle de cours pour 100 auditeurs au plus ; on doit pouvoir amener facilement à la salle du professeur les échantillons pris soit dans les galeries, soit dans les laboratoires ; — le jardin disposé spécialement pour son objet, avec au besoin des portiques ou abris divers servant aussi à l'exposition.

Nota. — Pour les galeries, en raison de la nécessité de placer de nombreux échantillons dans des vitrines avec tablettes et tiroirs, l'éclairage horizontal par le haut, désirable pour l'ensemble, ne peut suffire pour la pénétration de la lumière entre les tablettes. Il doit donc se compléter par l'éclairage de grandes fenêtres latérales.

Pour les laboratoires, il faut de la lumière très abondante par des jours verticaux, permettant le travail au microscope, hottes, étaux et appareils divers,

Vestiaires des étudiants, cabinet du chef de laboratoire avec petit laboratoire personnel de recherches.

II. — PARTIE ADMINISTRATIVE

— Accès tant par la promenade que par la voie publique ; — concierge ; remises et dépôts divers. — Chauffage ; — deux cabinets de professeurs, chacun avec salon d'attente et laboratoire personnel. (Si la composition s'y prête, un salon d'attente commun suffit) ; — Quelques pièces pour bureaux et écritures ; — En étage, deux logements de garçons de laboratoires.

Cet ensemble doit pouvoir s'isoler de la promenade au moyen d'une grille de clôture.

Le terrain disponible, jardin et constructions comprises, n'excèdera pas 150 mètres dans sa plus grande dimension. La plus grande dimension des bâtiments (non compris les portiques et abris des jardins) n'excèdera pas 100 mètres.

On fera pour les esquisses : Le plan général du rez-de-chaussée, la façade principale, limitée aux bâtiments et non compris le jardin, et une coupe dans les mêmes conditions, le tout à o m. 0015 pour mètre. Pour le rendu : le plan général et la coupe générale à o m. 004 pour mètre.

Et à o m. 008 pour mètre, la façade principale et une coupe transversale de l'une des galeries. (Les coupes et façades générales dans les mêmes conditions qu'en esquisse).

La destination des pièces sera écrite dans les plans et non en légende.

Pour le tout, un châssis n° 1 ($0^m70 \times 0^m85$ maximum) et un châssis n° 2 ($0^m85 \times 1^m25$ maximum.)

J. GUADET.

Pl. 184 à 187. *1re Médaille :* GUINET, élève de M. LALOUX.
Pl. 188 à 189. — Paul RUAUD, — —
Pl. 190 à 192. — BITTERLIN, — REDON.
Pl. 193. RUAUD, élève de M. LALOUX. — Plan.
Pl. 194. BITTERLIN, — REDON. — Plan.
Pl. 195 à 198. HEINZELMANN, — REDON.

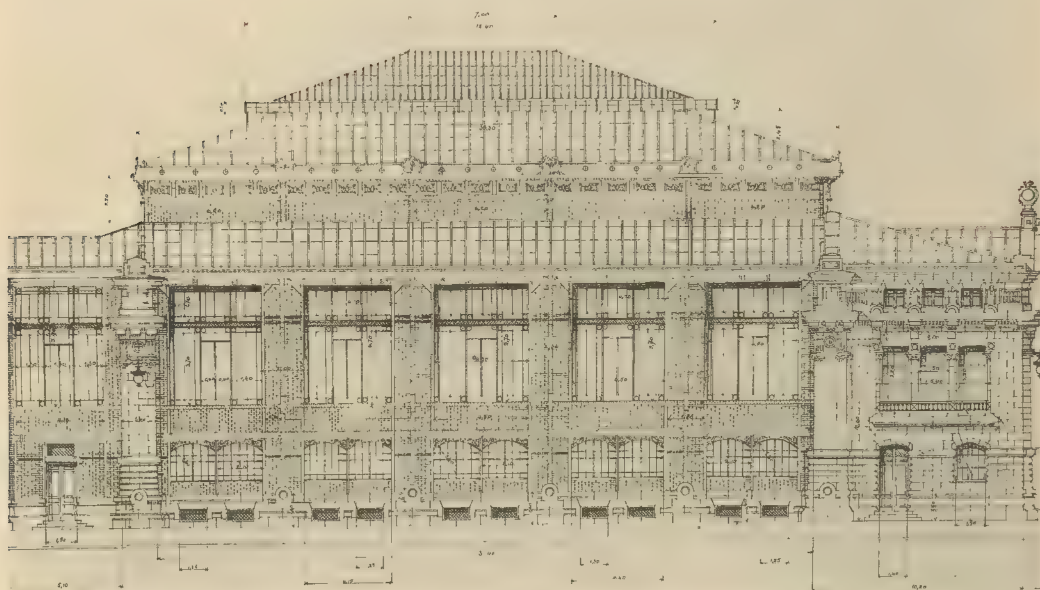
ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907

Une Douane maritime

Pl. 199 à 201. GRIGNÉ, élève de M. LALOUX.

Publié par ARMAND GUÉRINET, Libraire-Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

FAÇADE LATÉRALE



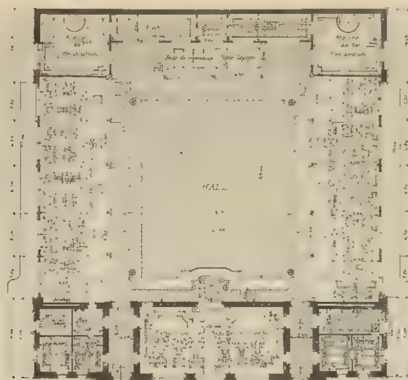
FACADE PRINCIPALE



Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

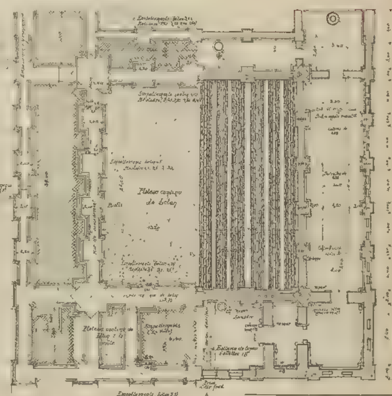
Médaille du Concours de Construction - UN GARAGE D'AUTOMOBILES - M. RAVAZE, élève de M. PAULIN



PLAN DU
REZ-DE-CHAUSSÉE

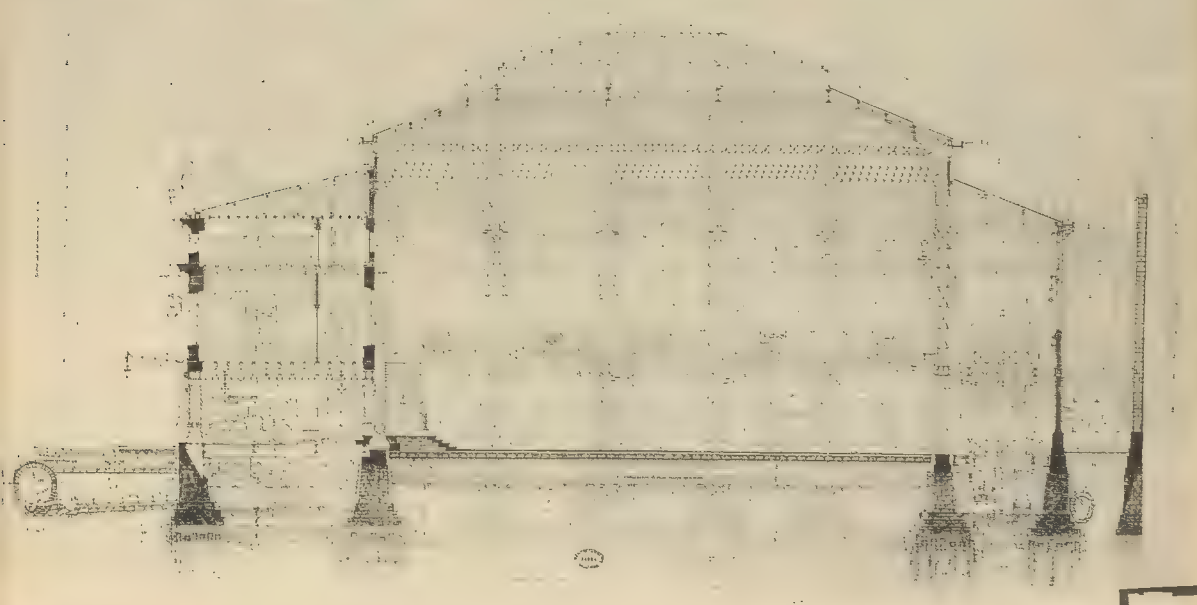
UN GARAGE D'AUTOMOBILES

Echelle de 0,005



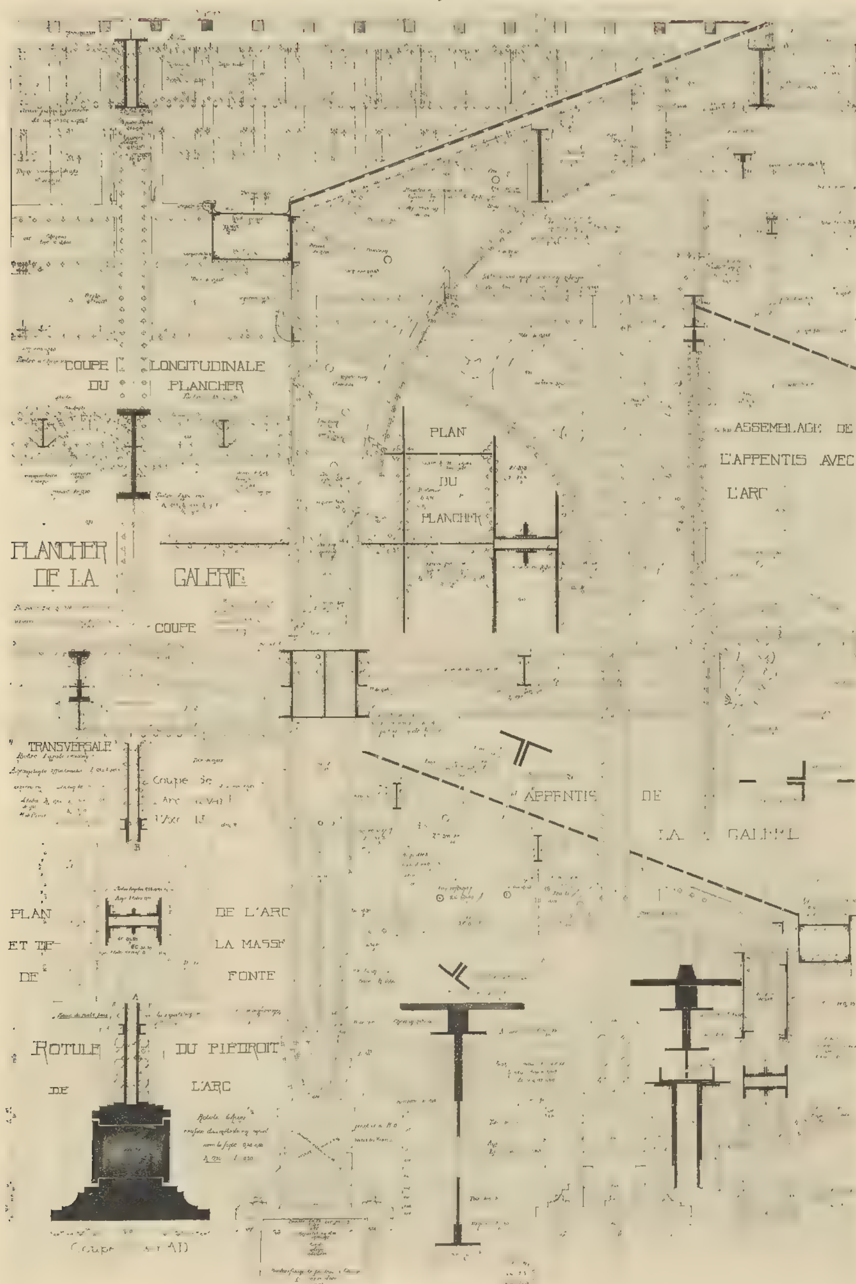
COUPE LONGITUDINALE

ECHELLE DE 0,02 P. M.



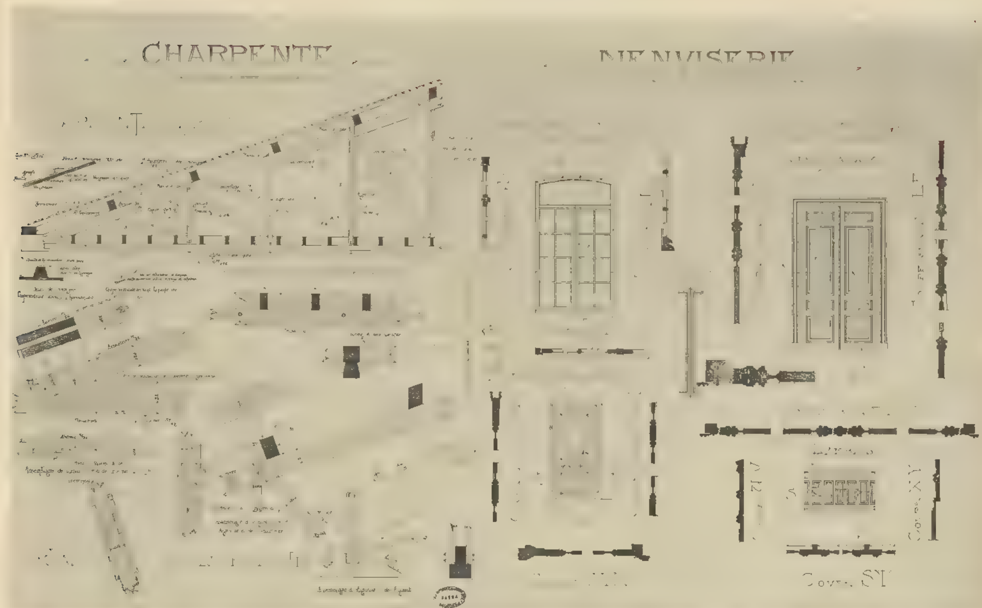
Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

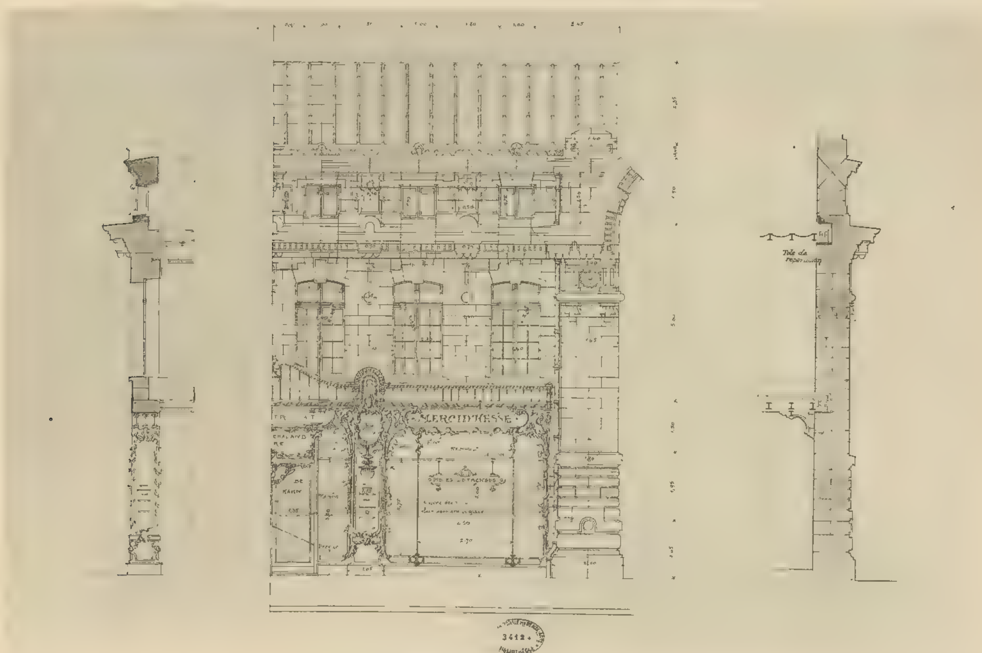
Médaille du Concours de Construction - UN GARAGE D'AUTOMOBILES - M. RAVAZÉ, élève de M. PAULIN



Héliotypie E. Le Deley. Paris
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

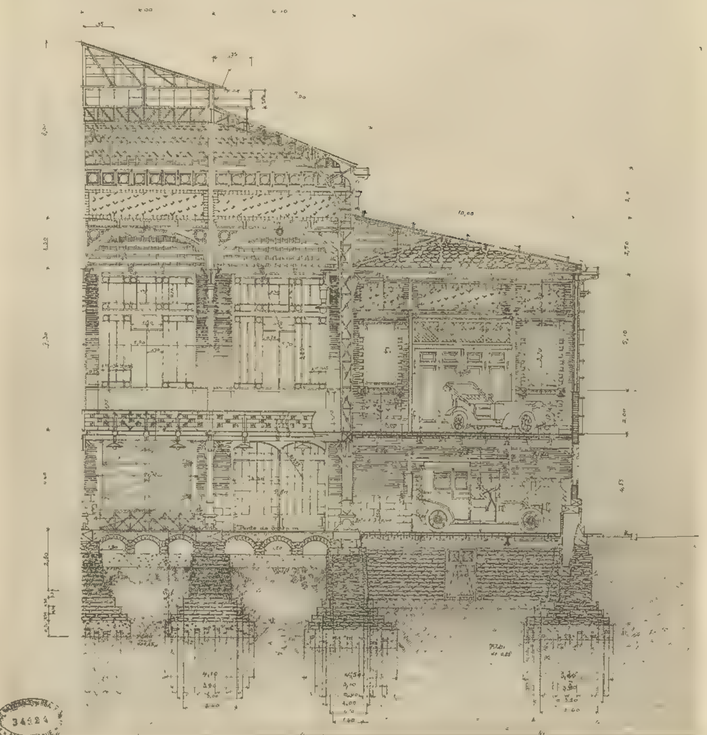
Médaille du Concours de Construction - UN GARAGE D'AUTOMOBILES - M. RAVAZE élève de M. PALLIN

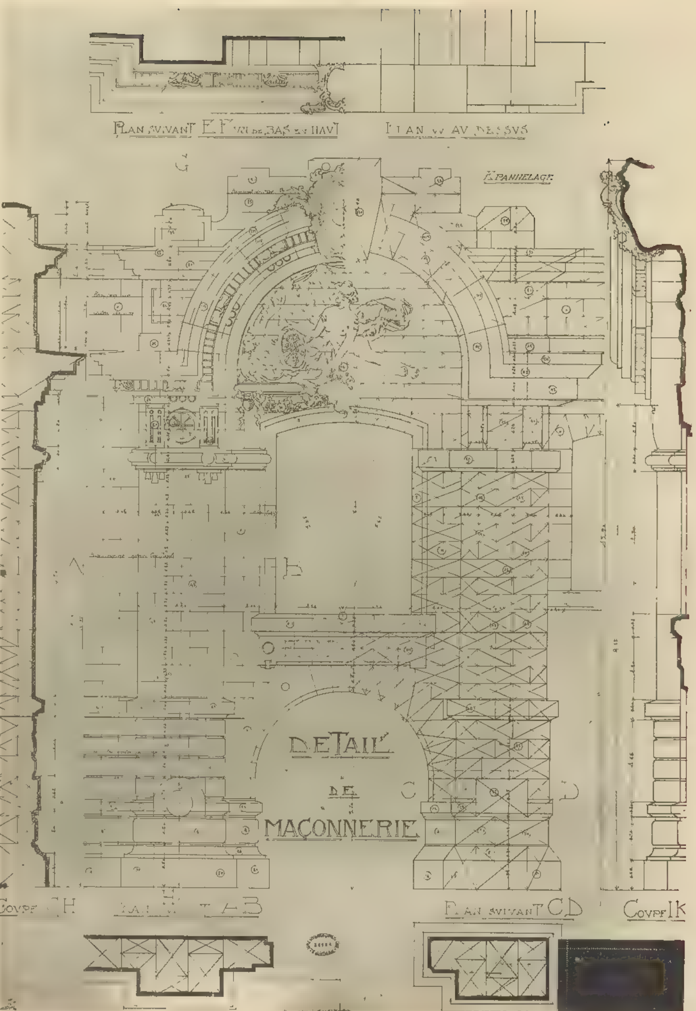




Héliotypie E. Le Deley. Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

Médaille du Concours de Construction - UN GARAGE D'AUTOMOBILES - M. RAVAZE, élève de M. PAULIN



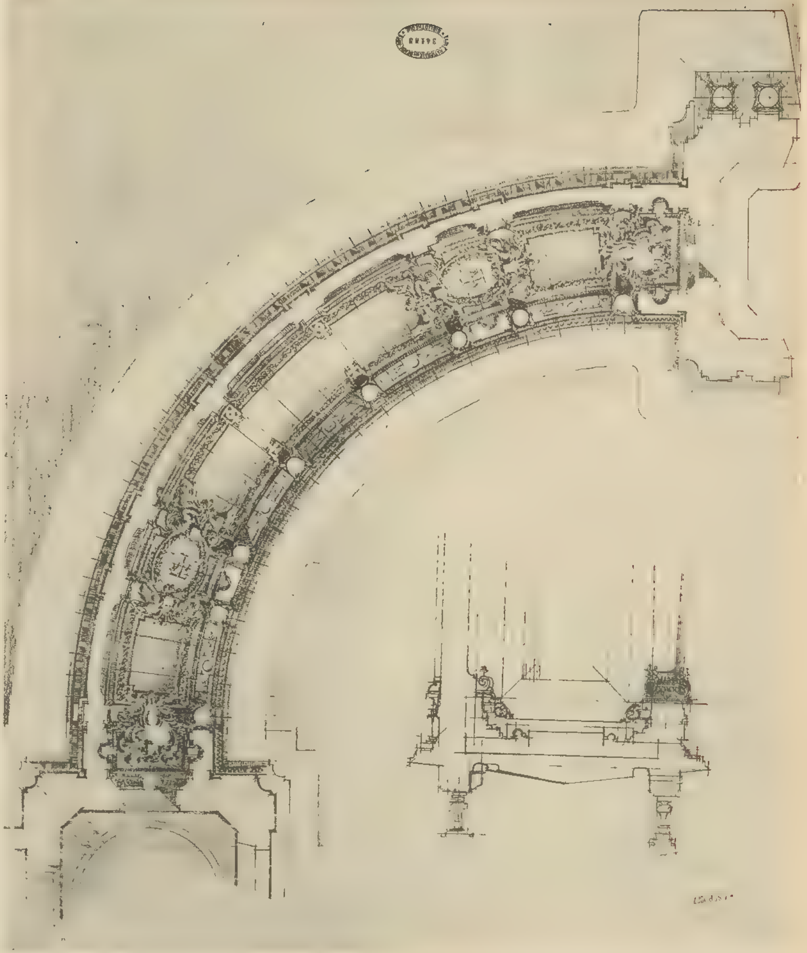


Héliotypie E. Le Deley Paris.

Médailles du Concours de Construction - UN GARAGE D'AUTOMOBILES - M. RAVAZE, élève de M. PAULIN

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris



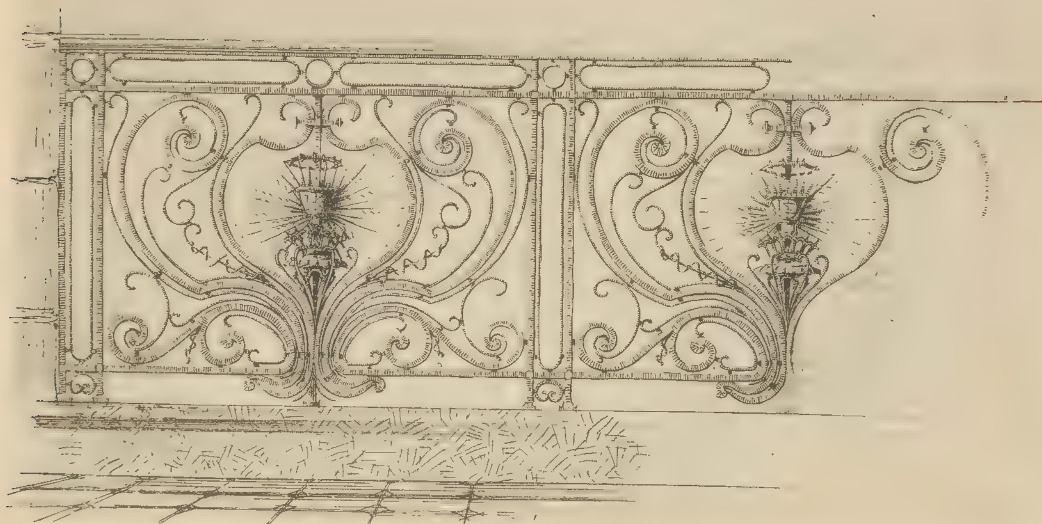


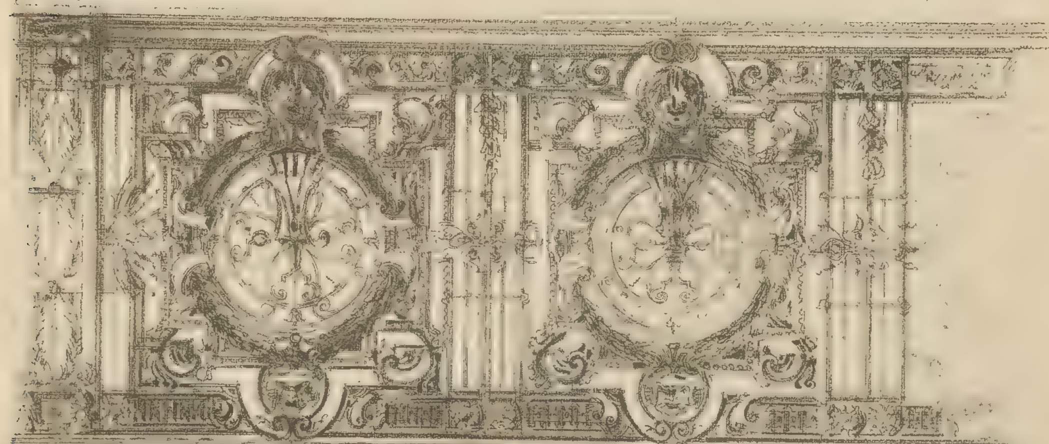
Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

ESQUISSES – 1eres secondes médailles – UN PLAFOND EN PIERRE – M. ARNAL, élève de M. BERNIER
M. CHAPPE, élève de M. PAULIN



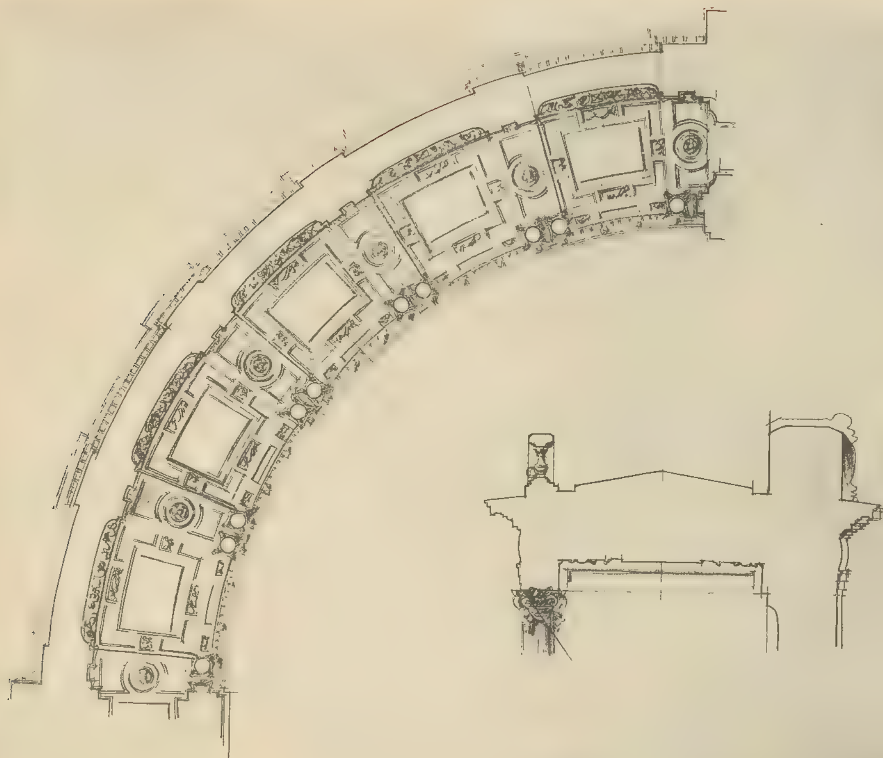




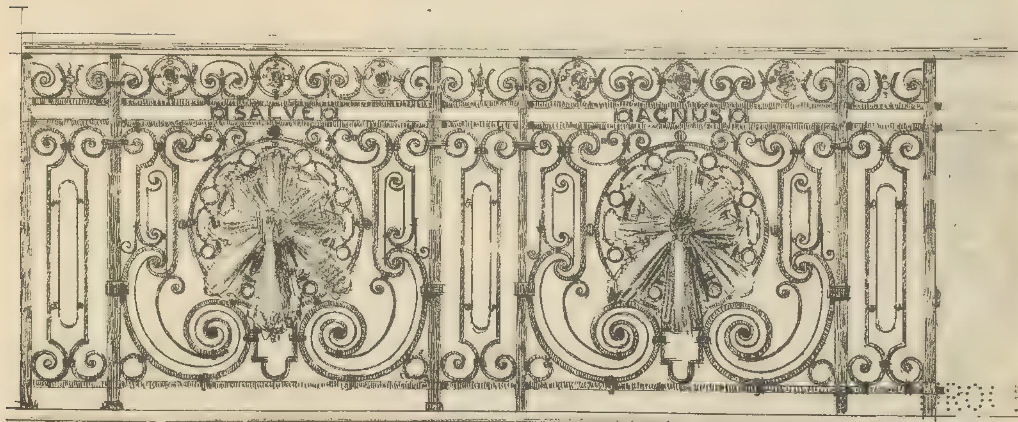


Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UNE BALUSTRADE EN FER FORGÉ DEVANT UN CŒUR D'ÉGLISE
1ère seconde médaille - M. Alfred VERNOUILLET, élève de M. PAULIN - M. SEMO, élève de M. REDON







Héliotypie E. Le Deley. Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

ESQUISSES - 1ères secondes médailles - UN PLAFOND EN PIERRE - M. BRAIVE, élève M. Marcel LAMBERT

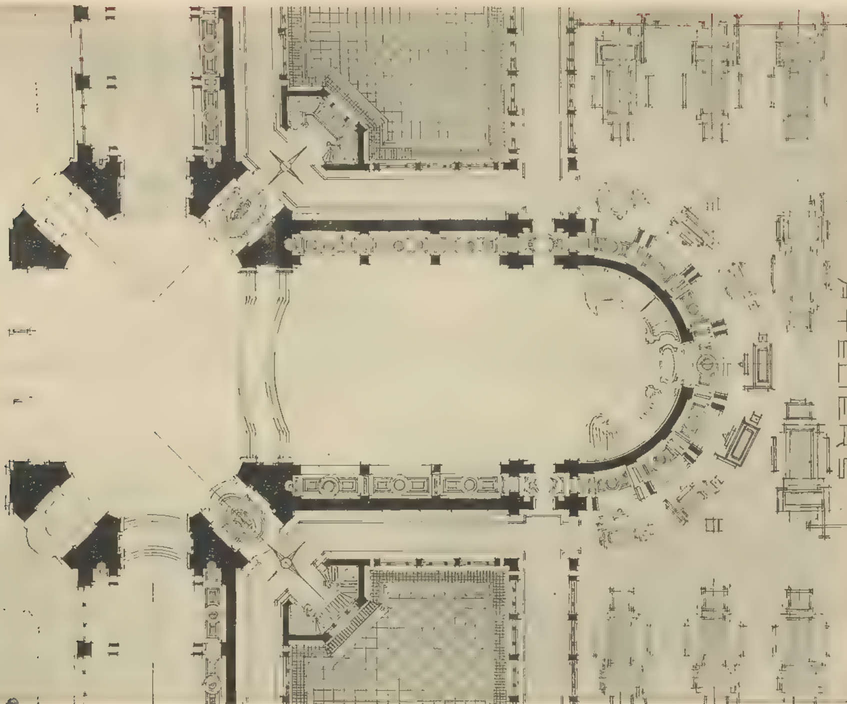
UNE BALUSTRADE EN FER FORGÉ DEVANT UN CHŒUR D'ÉGLISE - M. TEYSSANDIER, élève de M. BERNIER

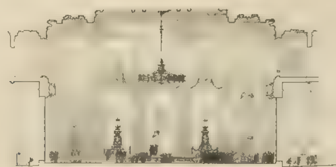


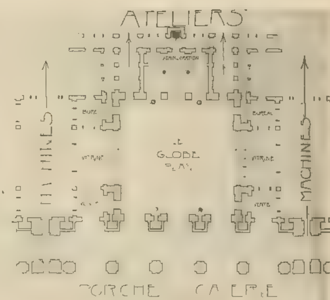
Héliotypie E. Le Deley Paris

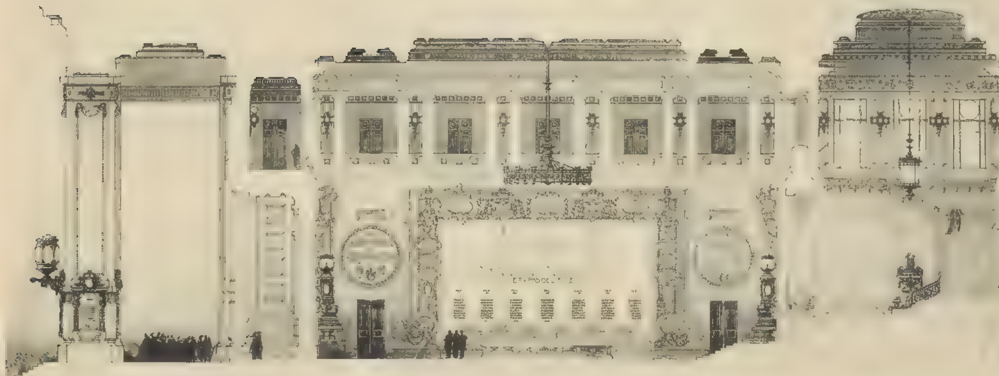
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA PARTIE CENTRALE DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL
Prix M. LEVARD, élève de M. PASCAL





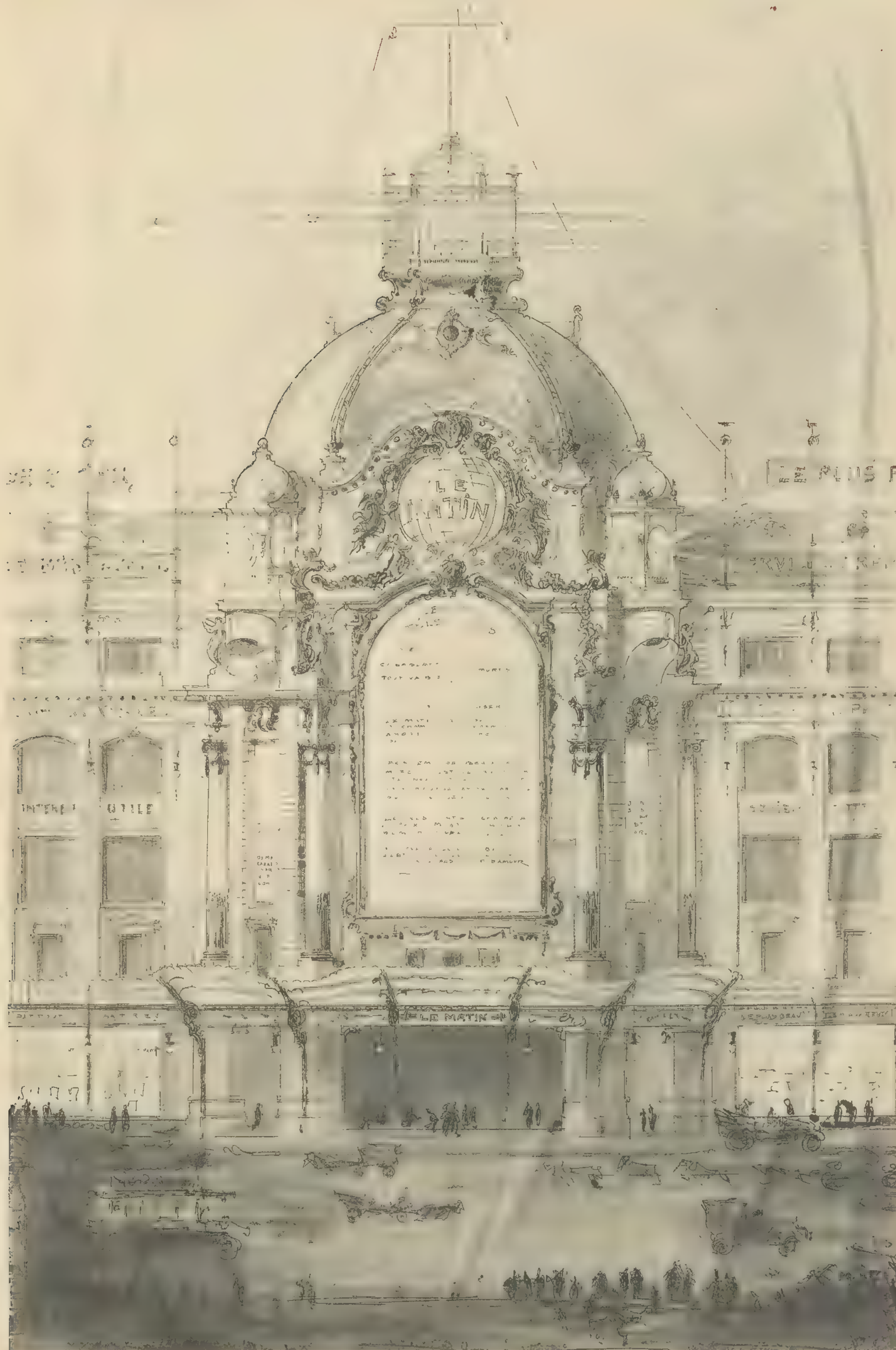




Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA PARTIE CENTRALE DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL
Coupes et Plans - Prix : M. LEVARD, élève de M. PASCAL - Plan de M. LAPRADE

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris



Héliotypie E. Le Deley. Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES – LA PARTIE CENTRALE DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL
M. LAPRADE, élève de M. REDON

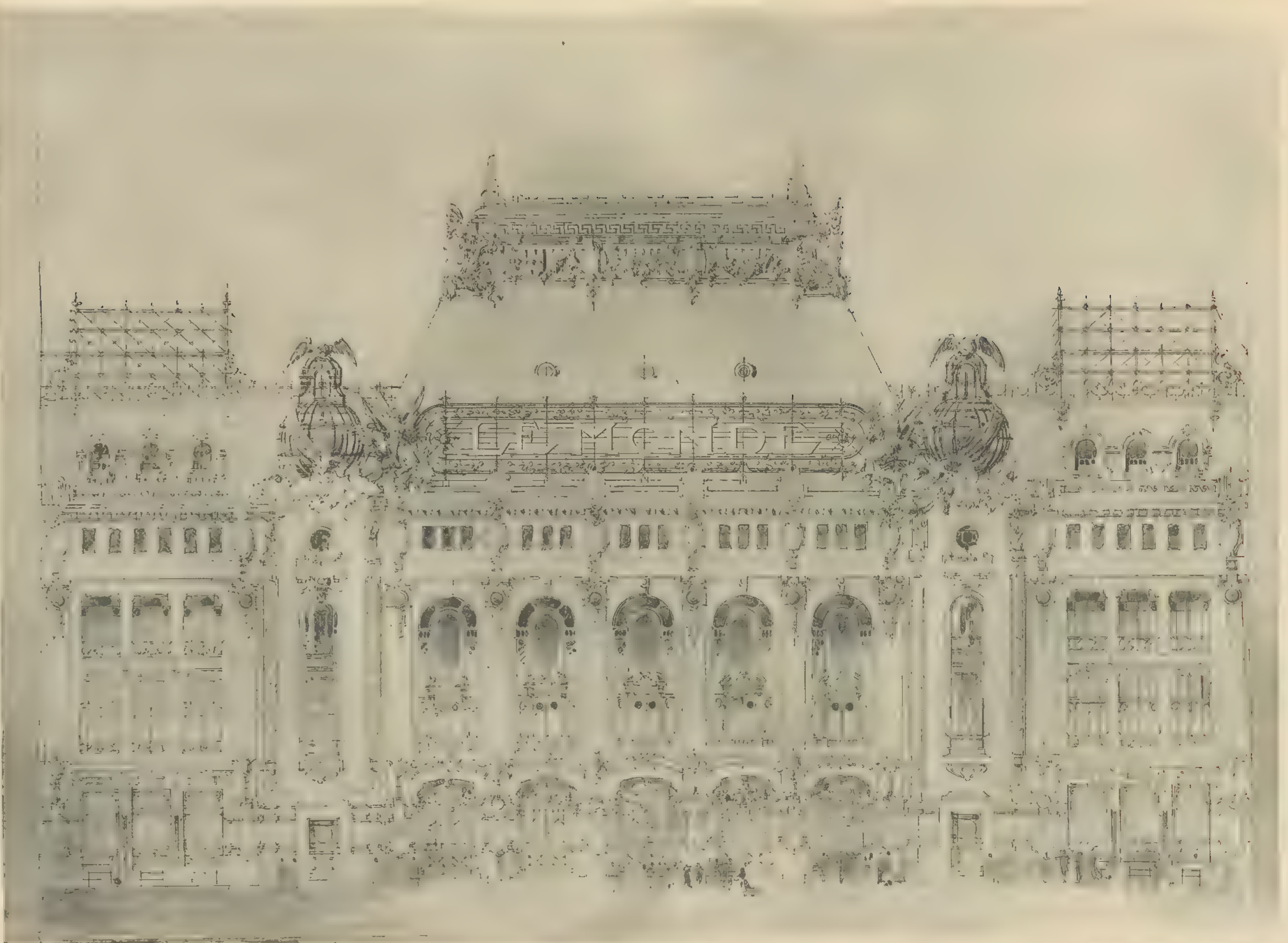
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin. Paris



Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA PARTIE CENTRALE DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL
M. LAPRADE, élève de M. REDON

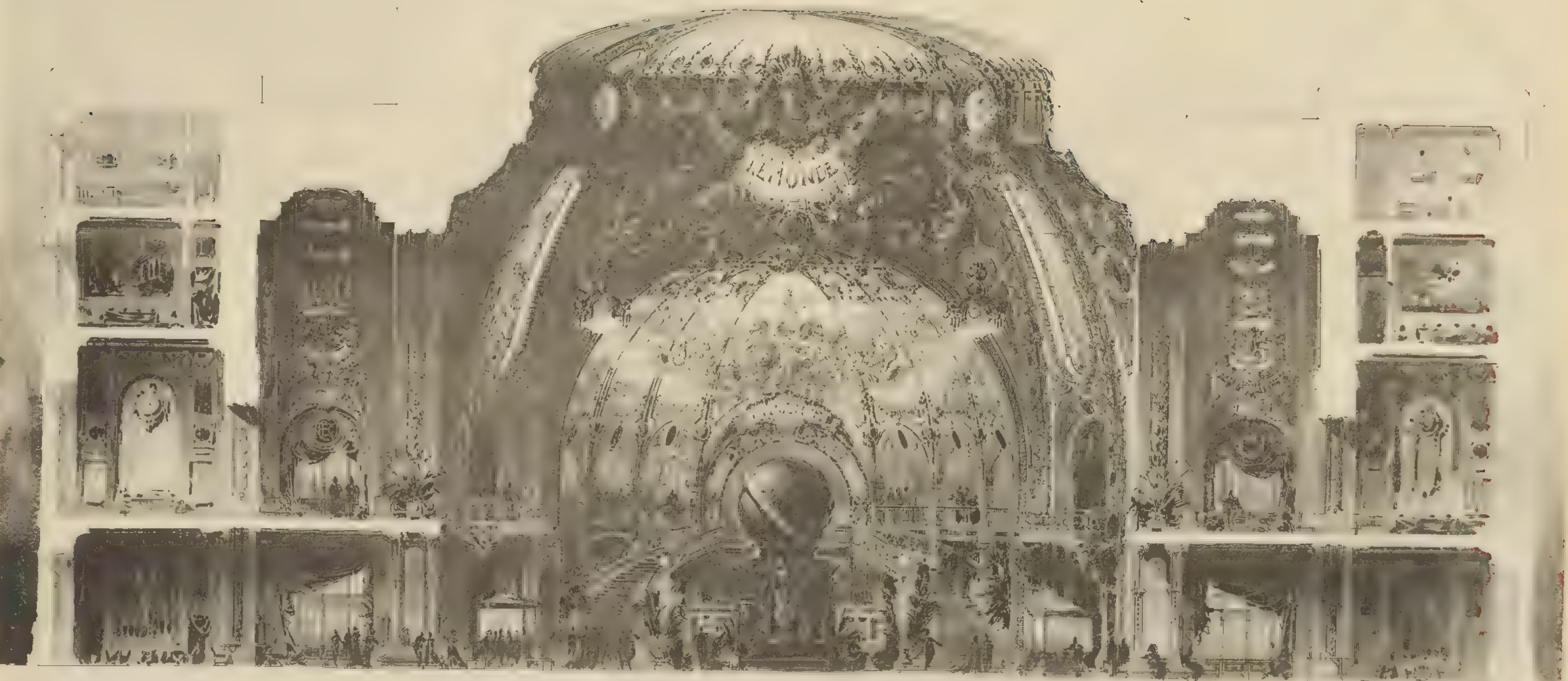
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin Paris



Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

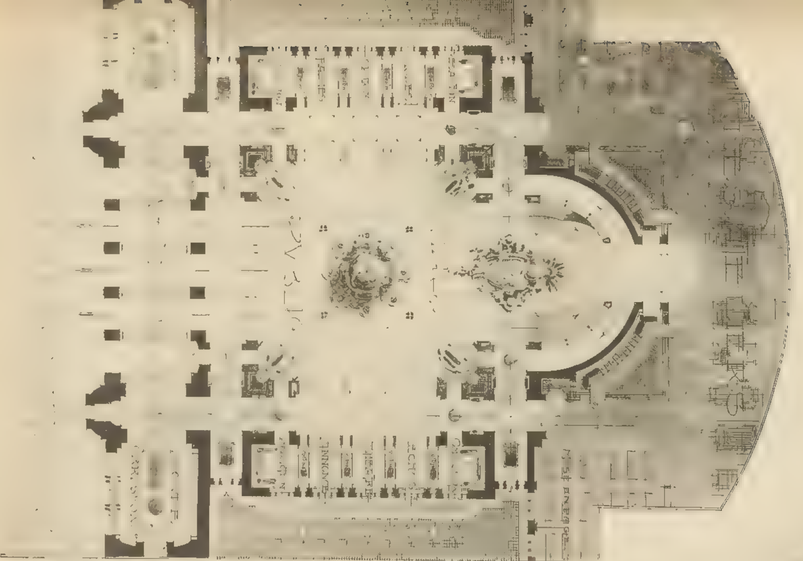
CONCOURS CHAUDESAIGUES — LA PARTIE CENTRALE DE L'HÔTEL D'UN GRAND JOURNAL — M. BOUTTERIN, élève de M. [illegible]



Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES – LA PARTIE CENTRALE DE L'HOTEL D'UN GRAND JOURNAL – M. BOUTTERIN élève de M. HÉRALD

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

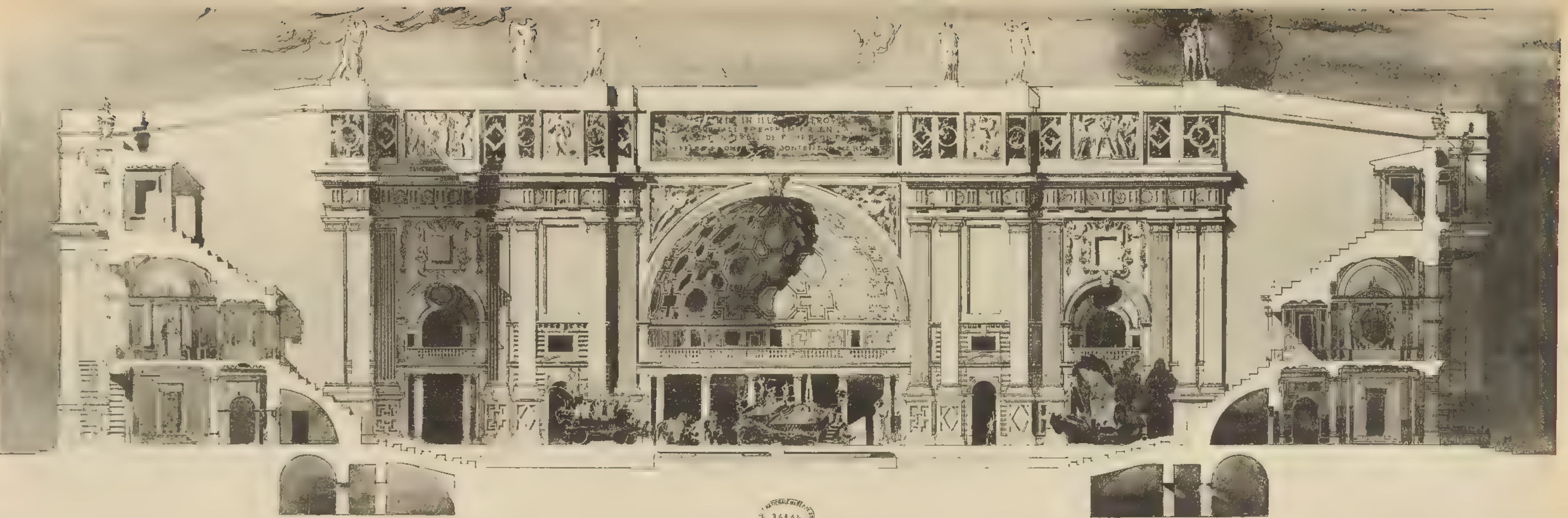


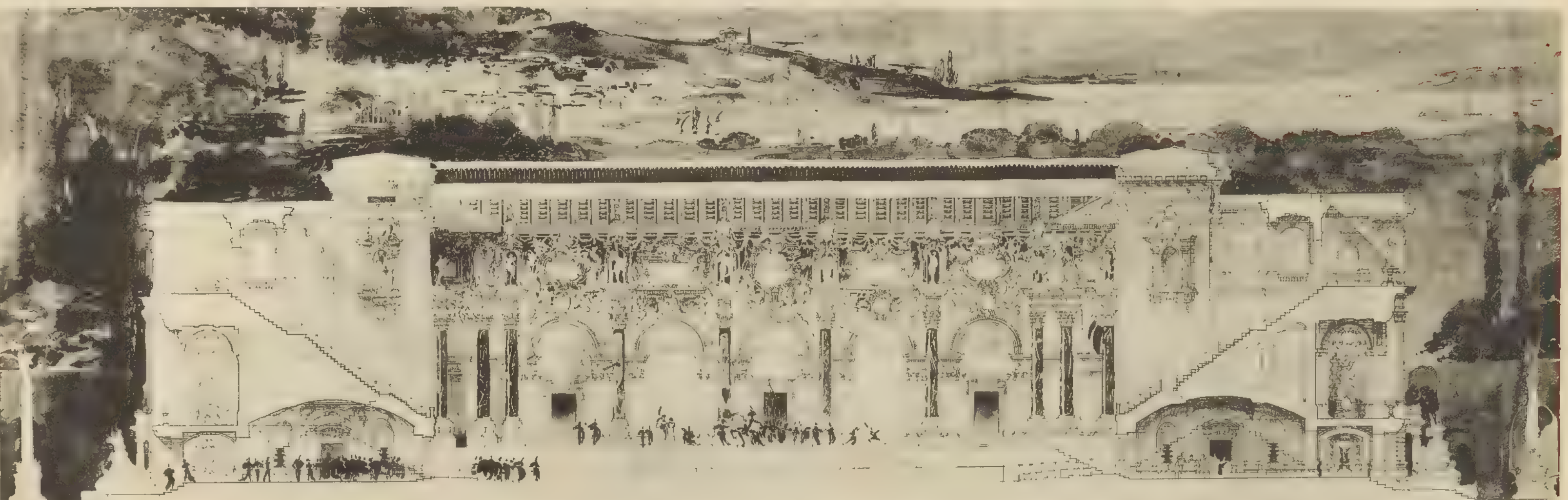


Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOLRS CHAUDESAIGUES - LA PARTIE CENTRA.E DE L'HOTEL D UN GRAND JOURNAL - M. BOUTTERIN, élève de M. HERAUD 2e mention

Armand Guérinet éditeur 40 Faubourg Saint Martin Paris



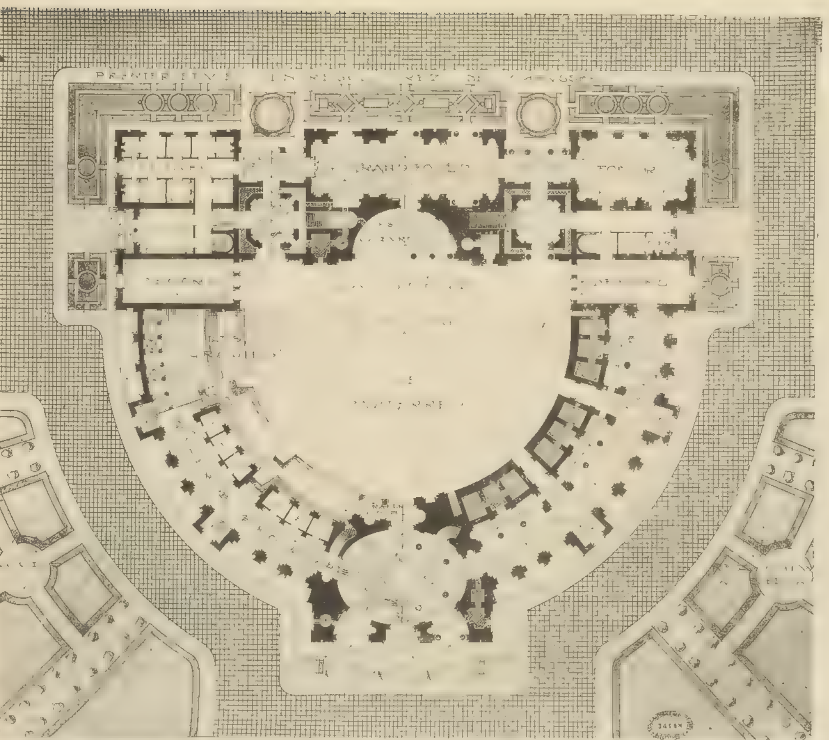


Héliotypie E. Le Deley Paris

1re médaille - UN THEATRE EN PLEIN AIR - M. BERAUD, élève de M. LALOUX

1re médaille - UN THEATRE EN PLEIN AIR - M. HIPONS, élève de M. LALOUX

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris







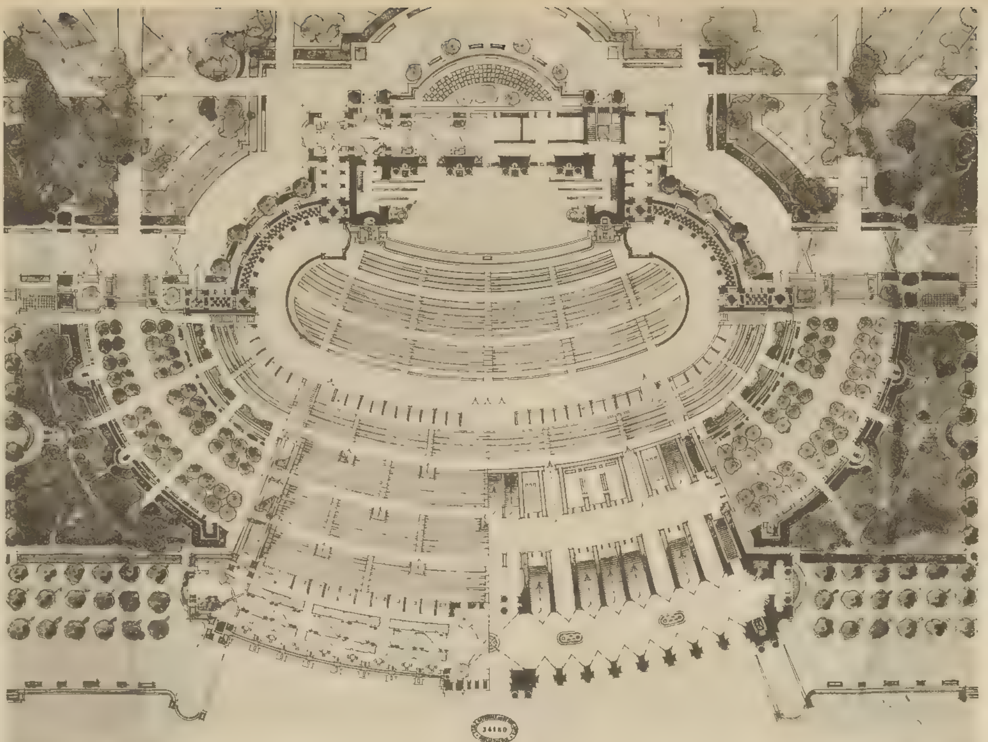


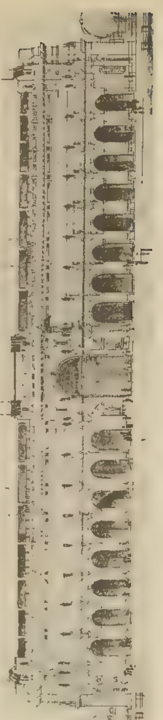


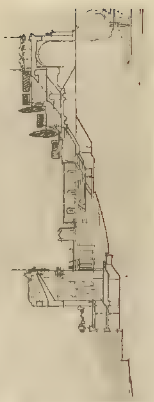


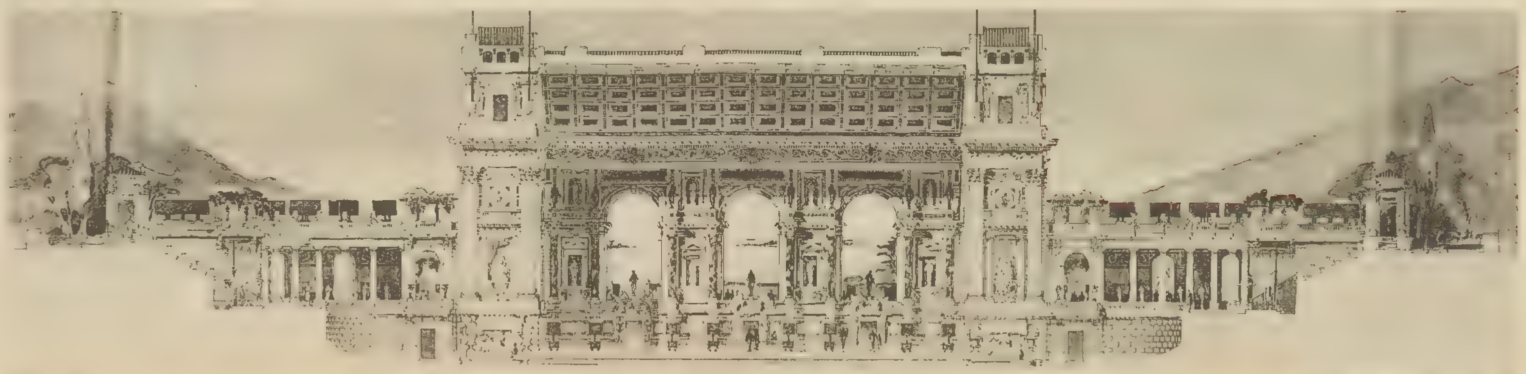
1re médaille - UN THÉÂTRE EN PLEIN AIR - M. BÉRAUD, élève de M. LALOUX - M. HIRONS, élève de M. LALOUX

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris









Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - 1re médaille - UN THÉATRE EN PLEIN AIR - M. WINKOOP, élève de M. BERNIER





Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES – 1re médaille – UN THÉÂTRE EN PLEIN AIR – M. CAMUZAT, élève de M. PASCAL

PARC

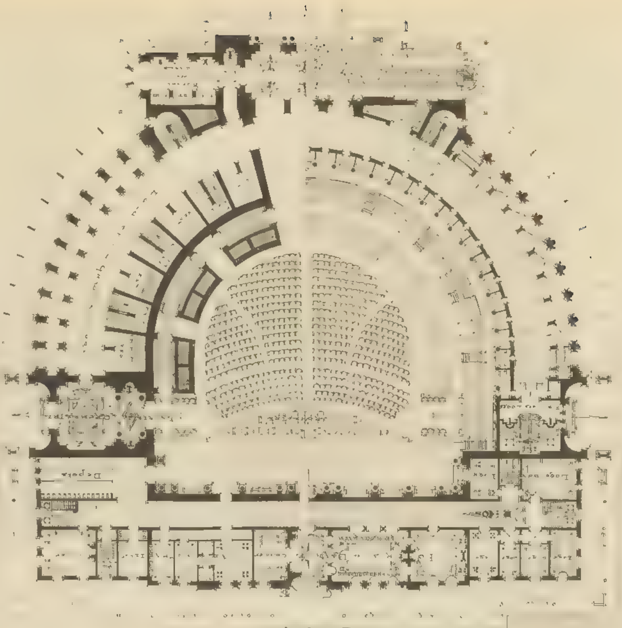
LA SCENE

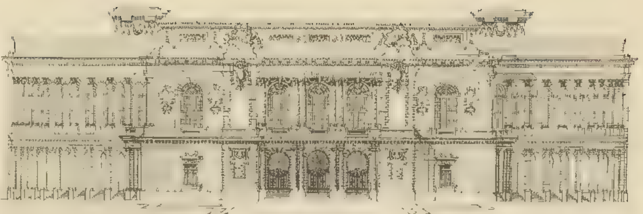
L'ORCHESTRE

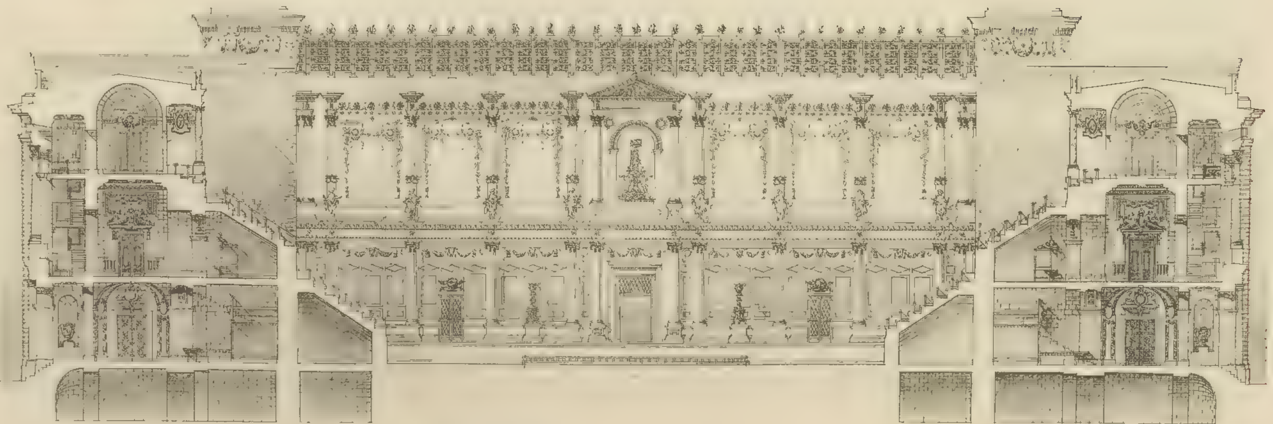


Hélotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

[redacted] - UN THEATRE EN PLEIN AIR - M. Géo PLANCHE, élève de M. ANDRE



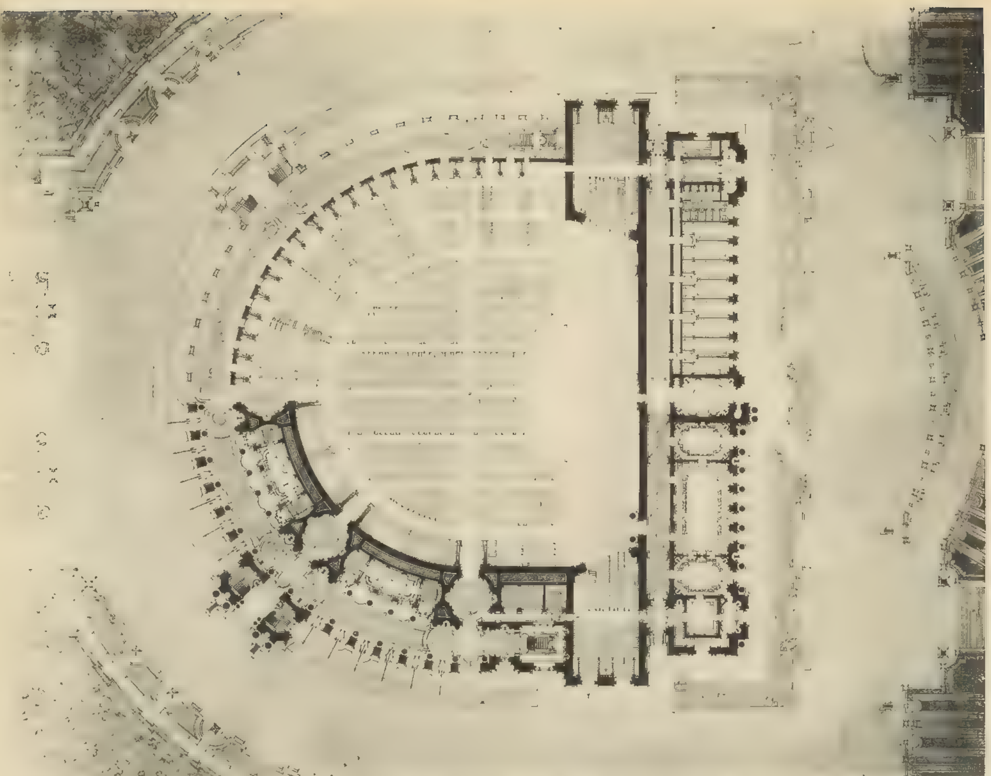


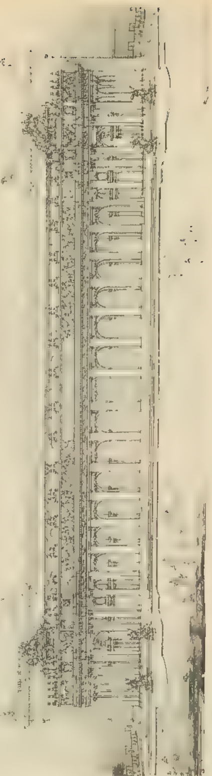


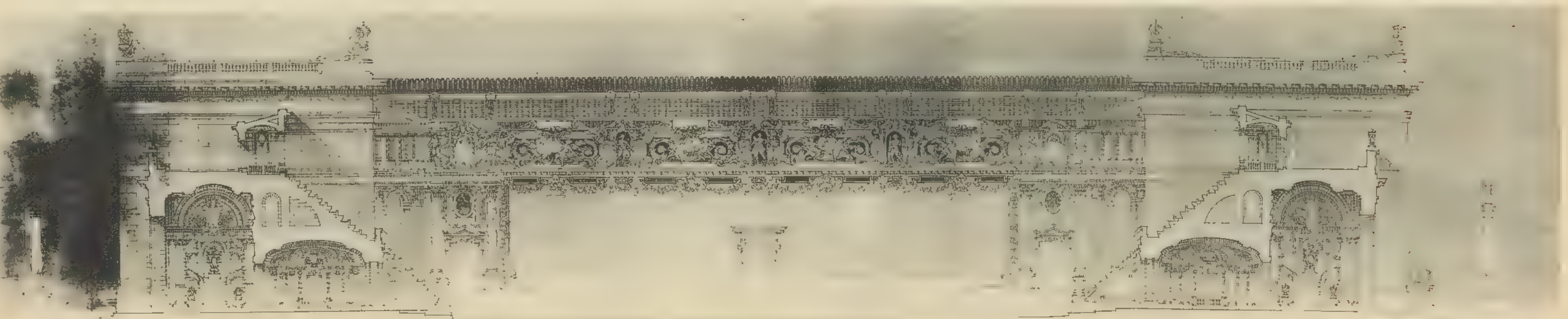
Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS CAMOUESIQUES 1re UN THEATRE EN PLEIN AIR - M. SCHNEIDER, élève de M. ESQUIÉ

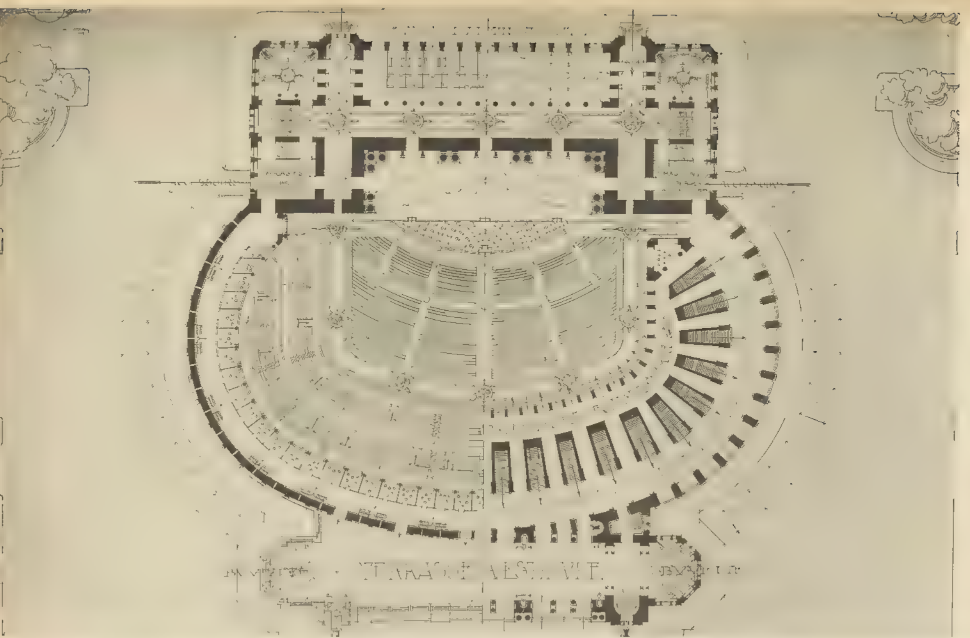




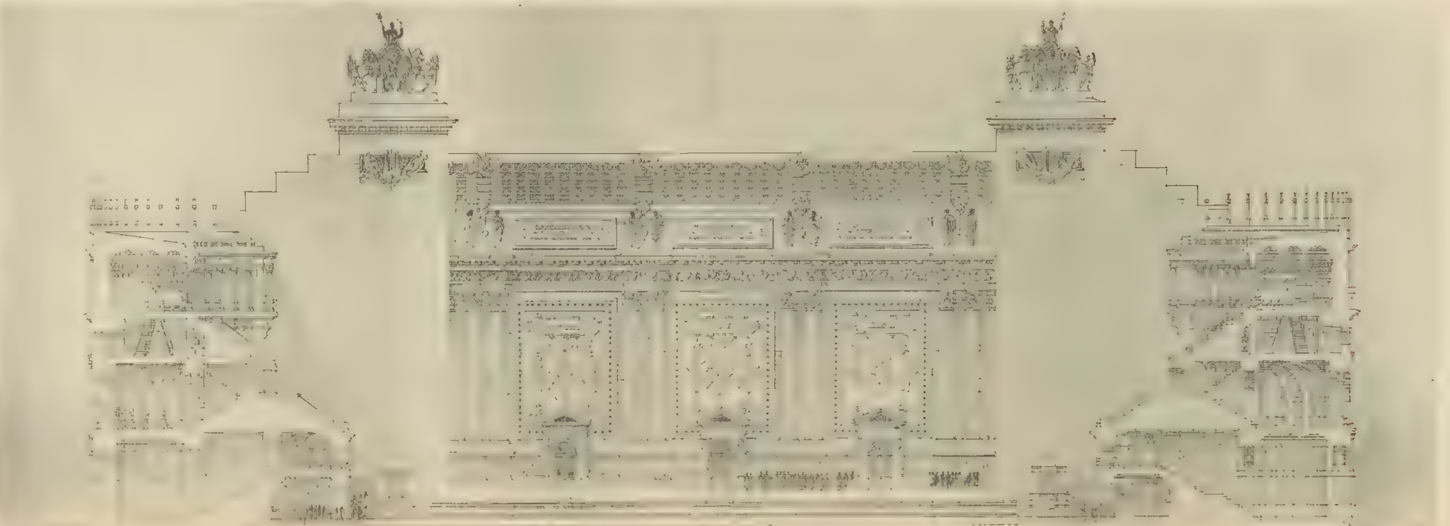


CONCOURS CHAUDESAIGUES UN THÉATRE EN PLEIN AIR M. Pierre HUET, élève de M. LALOUX

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris



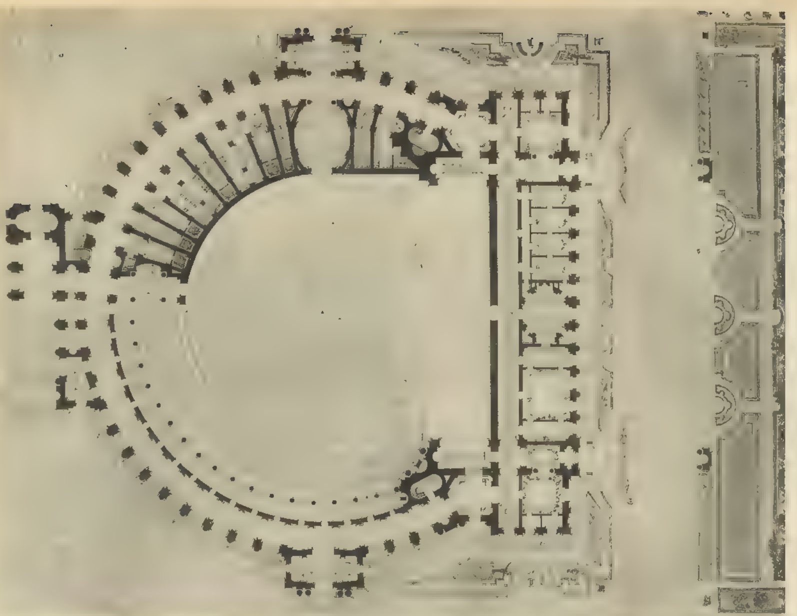




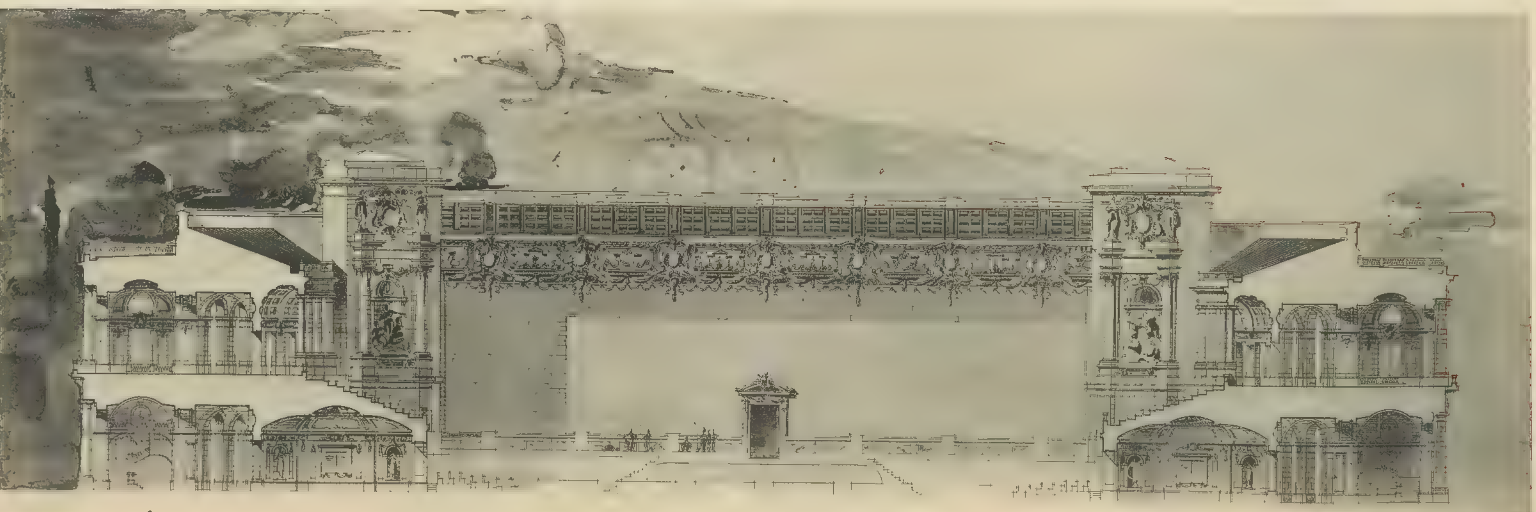
Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES 1re seconde médaille - THÉÂTRE EN PLEIN AIR - M. BOUTTERIN, élève de M. Héraud

Armand Guérinet, éditeur 140. Faubourg Saint Martin Paris



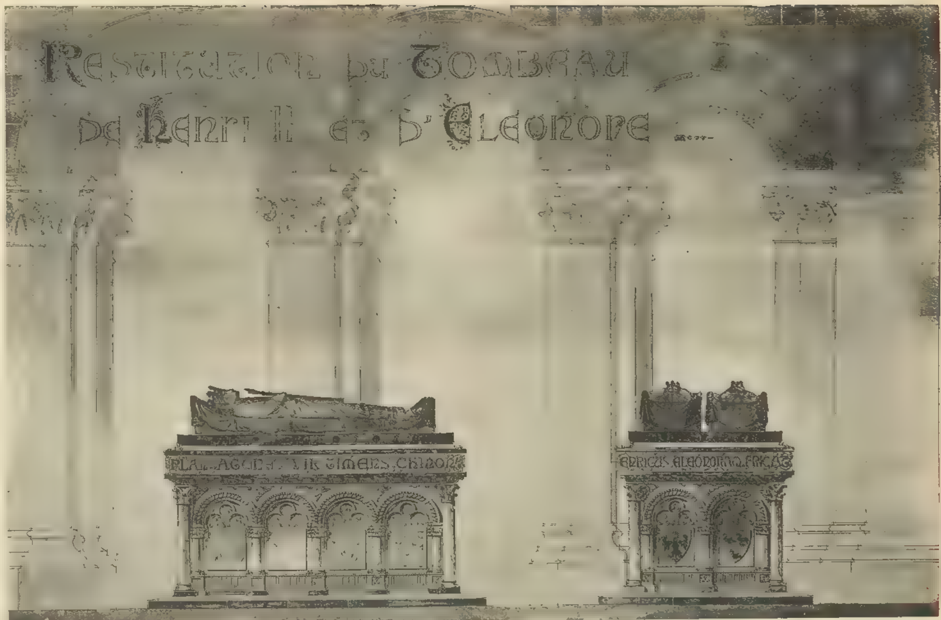




Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - 1re seconde médaille - UN THÉATRE EN PLEIN AIR - M. MUZARD, élève de M. LALOUX

Armand Guérinet éditeur 140, Faubourg Saint Martin Paris





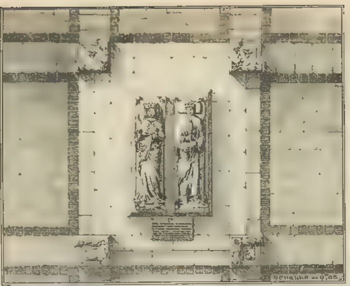
Hélotypie P. Le Page Paris

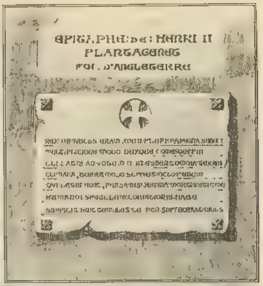
Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

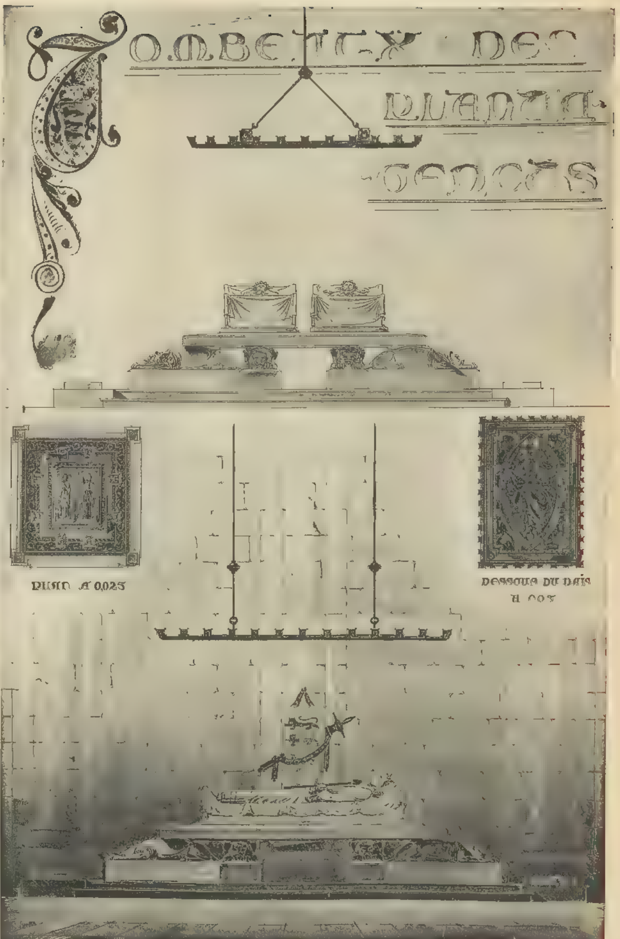
CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE - RESTITUTION DES TOMBEAUX DES PLANTAGENETS

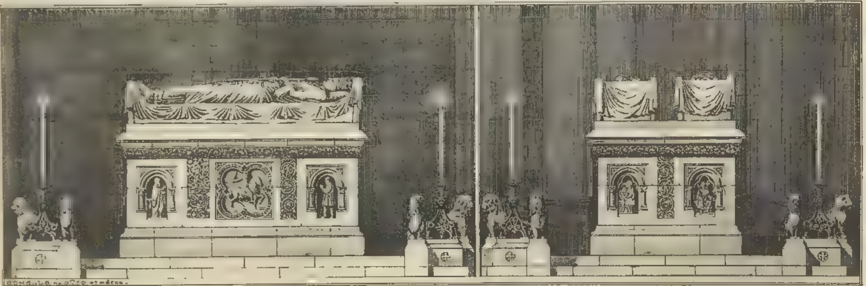
M. LEVY élève de M. DEGLANE, M. CALAGE, élève de M. LALOUX M. BESNIER, élève de M.M. SCELLIER DE GISORS et BERNIER



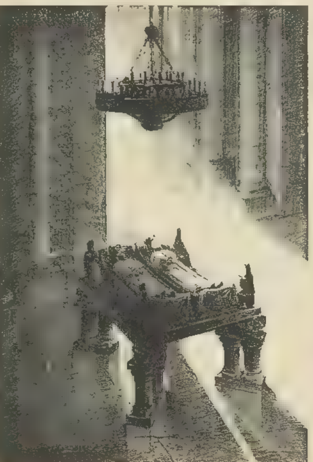












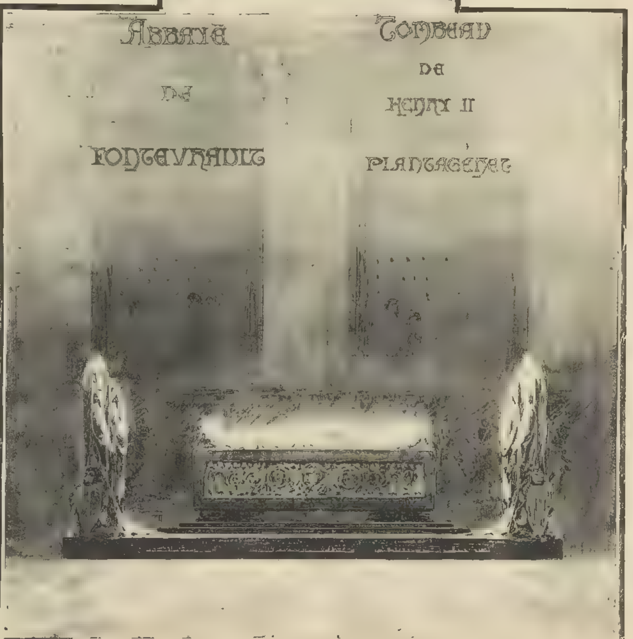


Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE : RESTITUTION DES TOMBEAUX DES PLANTAGENETS
M. GUÉRITTE, 1re seconde médaille - M. TISSIER élève de M. ANDRÉ - M. BRAY élève de M. PASCAL









Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE - RESTITUTION DES TOMBEAUX DES PLANTAGENETS
M. LAMBERT Jacques élève de M. Marcel LAMBERT - M. MICHEL Louis élève de M. BERNIER

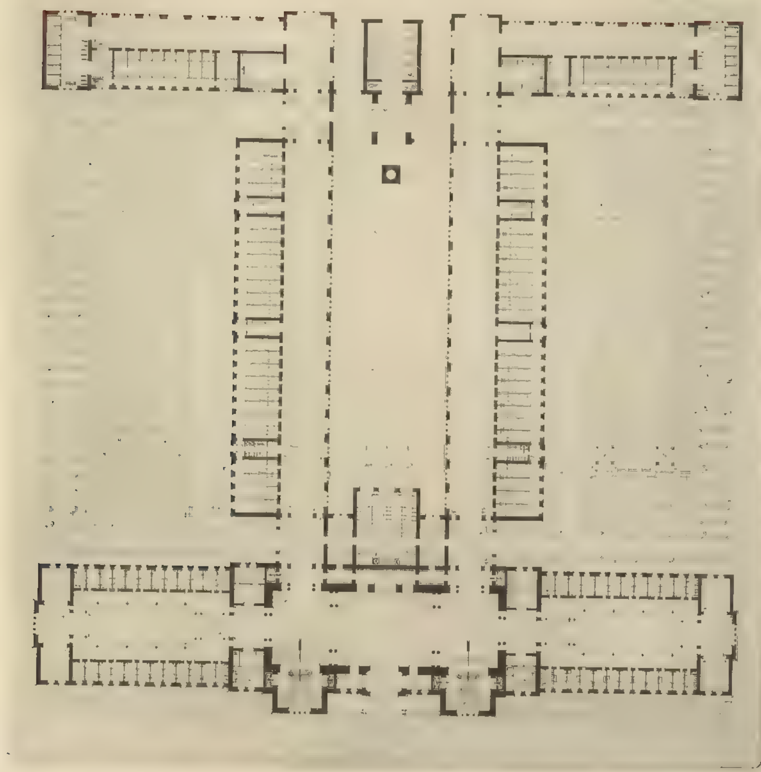


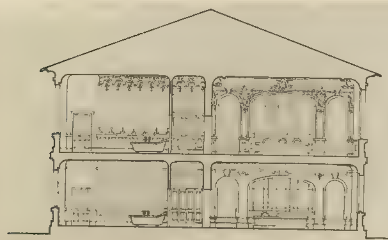


Héliotypie E. Le Deley. Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - PORTE D'UN CONGRÈS - M. BOUTTERIN élève de M. HÉRAUD, 1re médaille. M. YORBE élève de M. DEGLANE, 1re seconde médaille

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris







Héliotypie E. Le Deley, Paris

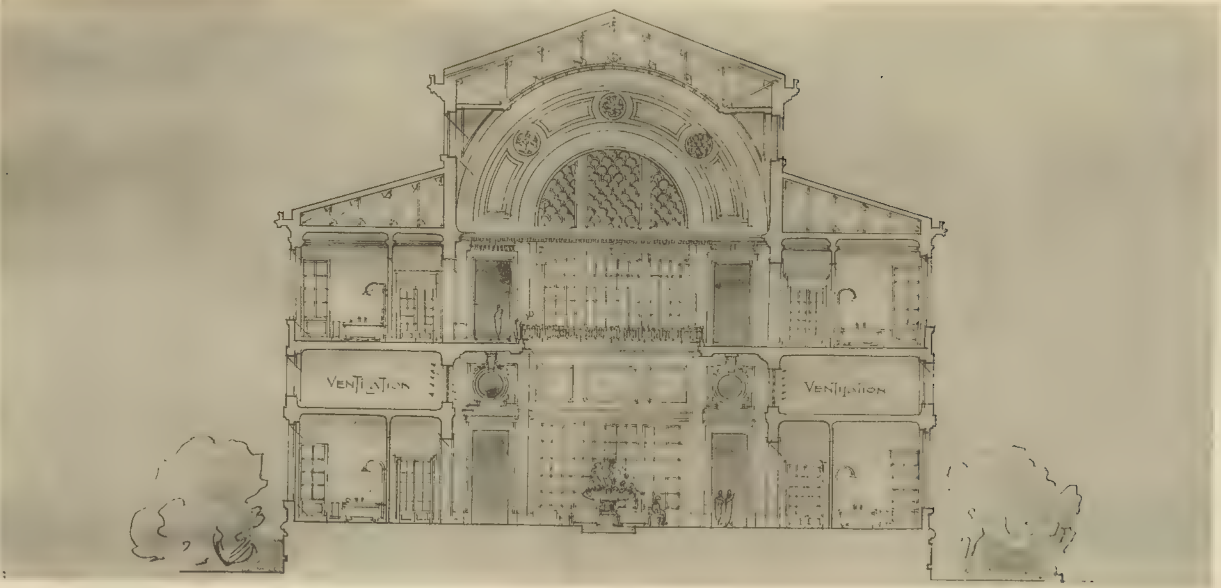
UN ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL DE BAINS MÉDICINAUX M. Maurice LOTTE, élève de M. DEGLANE

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

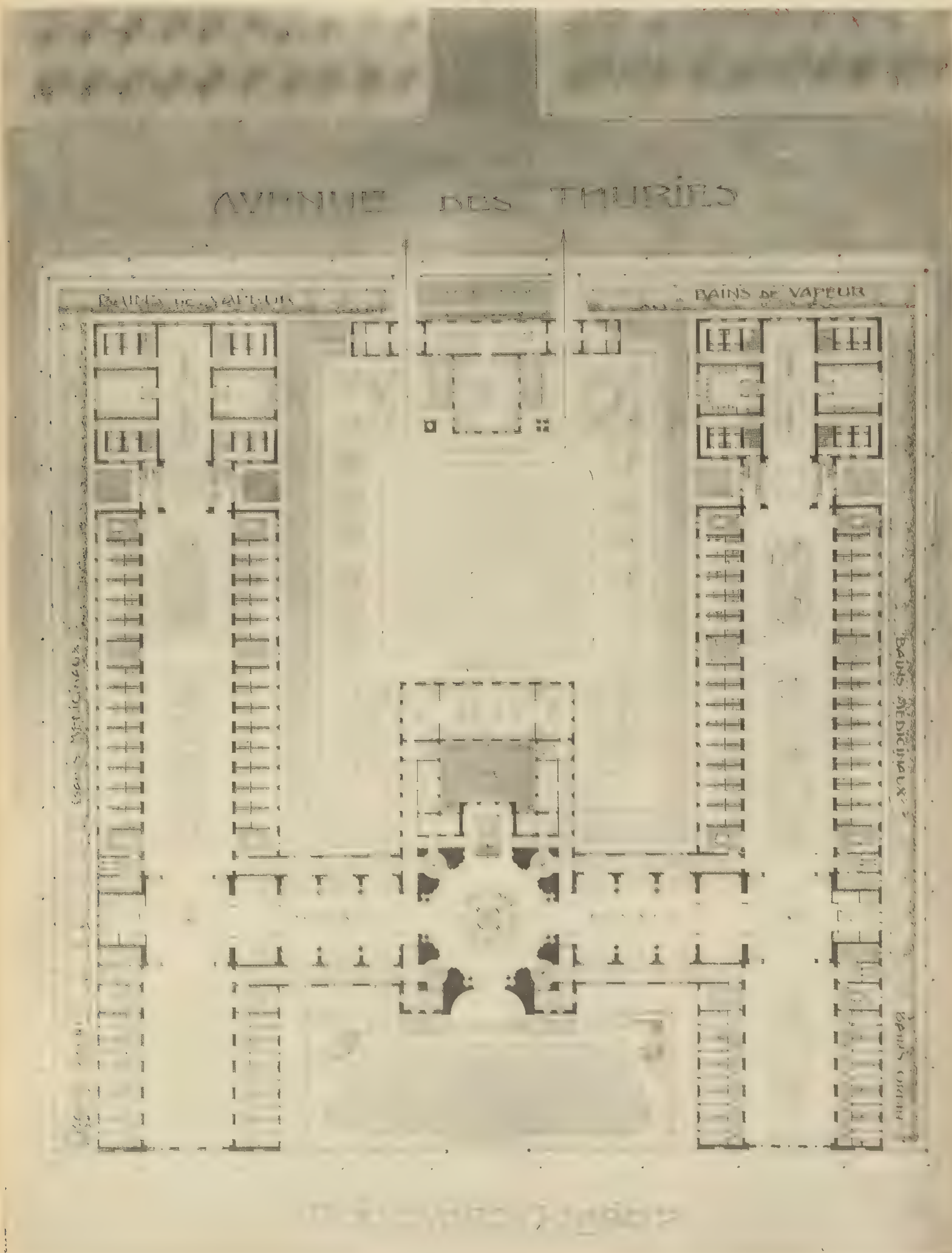
UN ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL DE BAINS MÉDICINAUX M. Paul MORICE, élève de M. LALOUX





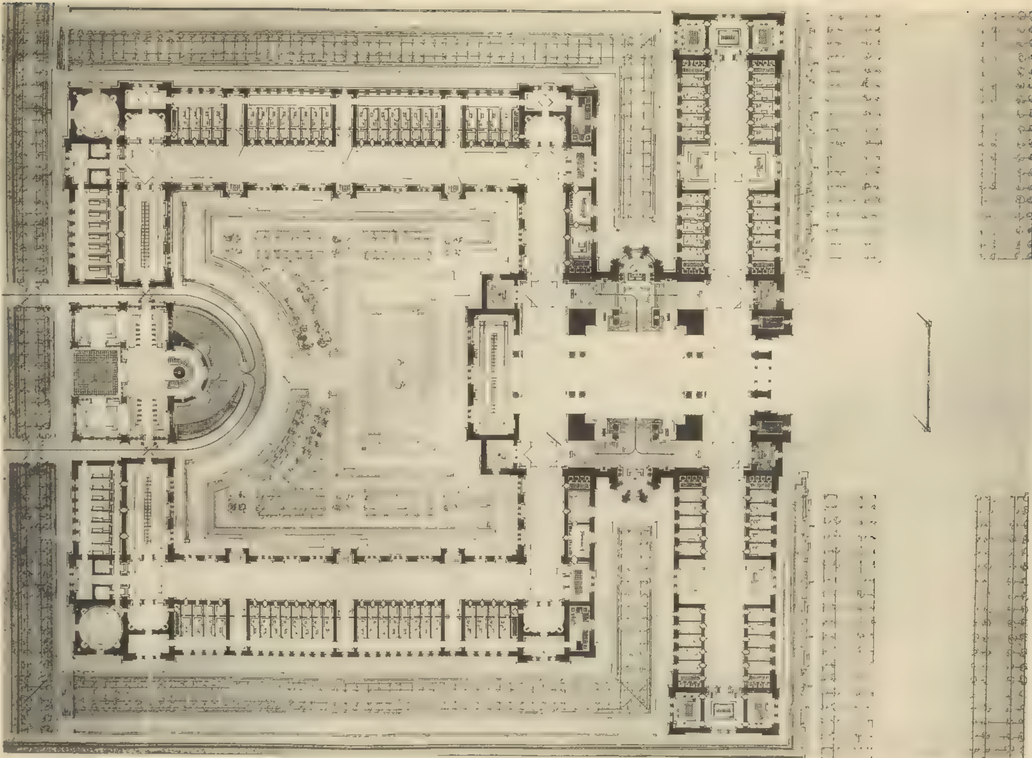
Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL DE BAINS MÉDICINAUX M. BAUD, élève de M. ESQUIE

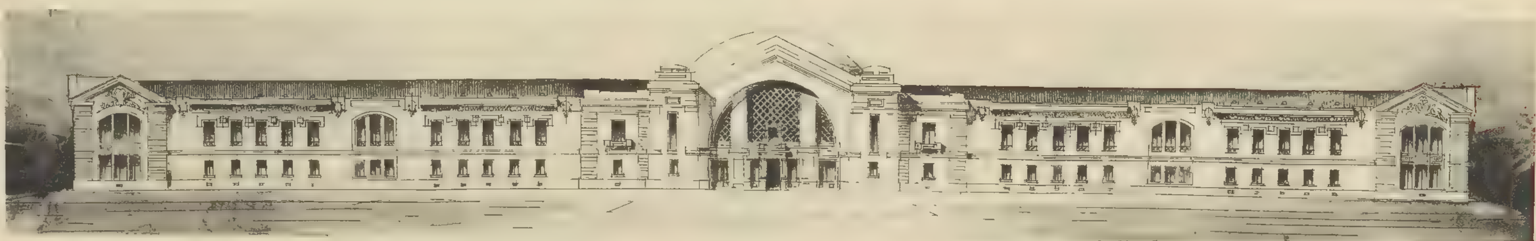


UN ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL DE BAINS MÉDICINAUX — M. BAUD, élève de M. ESQUIÉ

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris



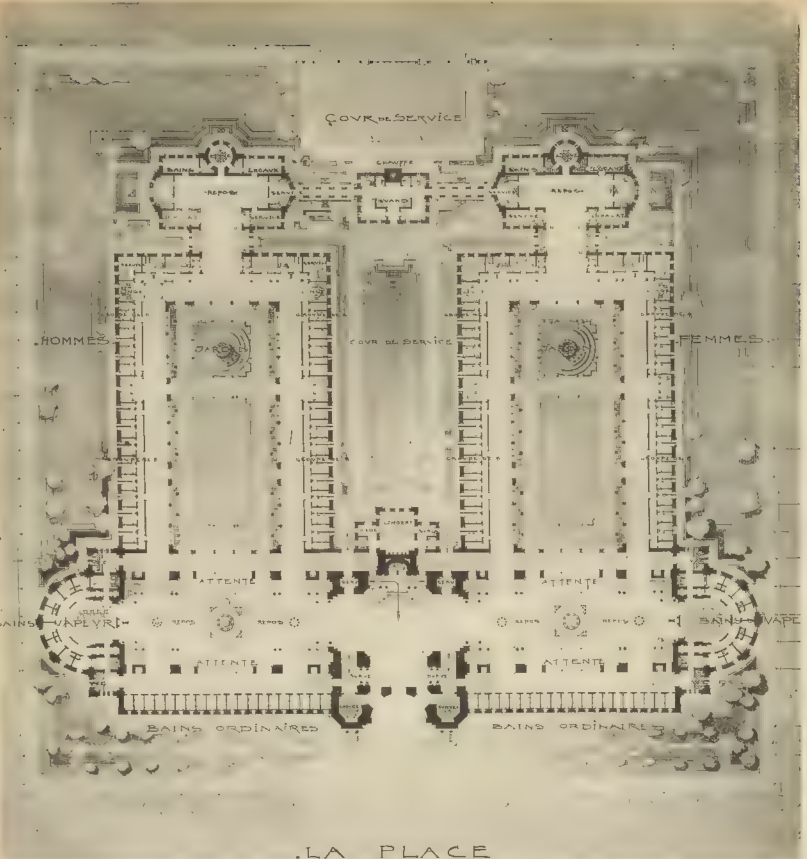




Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg St Martin Paris

UN ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL DE BAINS MÉDICINAUX M. BONNEMAISON élève de M. PAULIN





Héliotypie E. Le Deley Paris

UN ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL DE BAINS MÉDICINAUX M. WARCOLLIER, élève de M. ANDRÉ

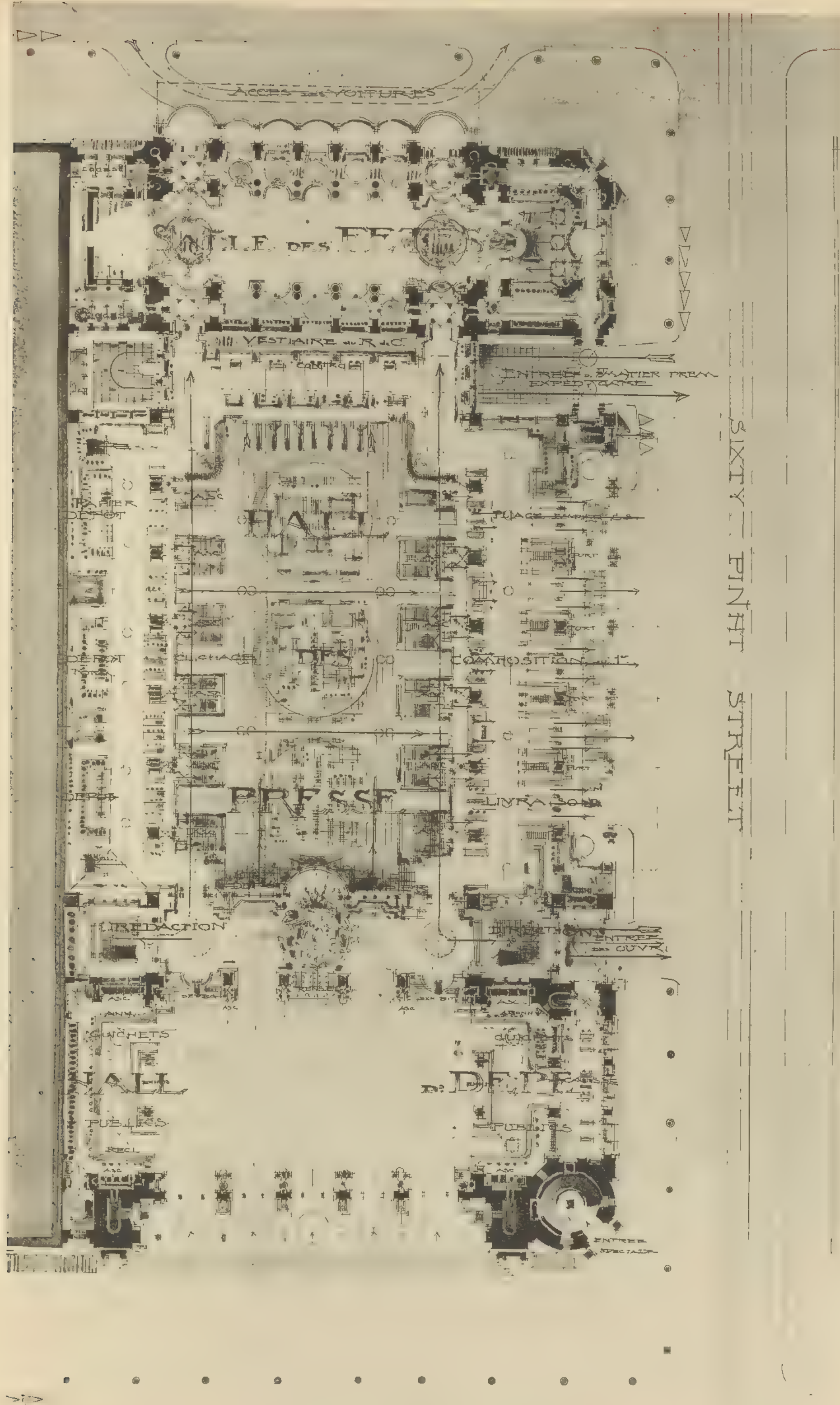
140 Faubourg Saint-Martin Paris



Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS AMERICAIN - UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL Prix 1907 - M. BOUSSOIS, élève de M. PASCAL

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris



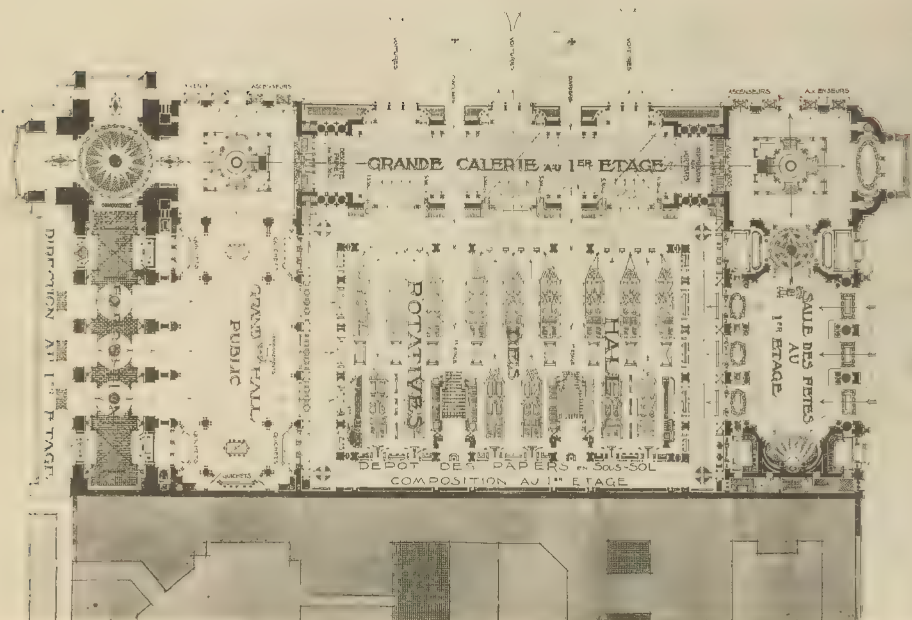
Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg St-Martin, Paris

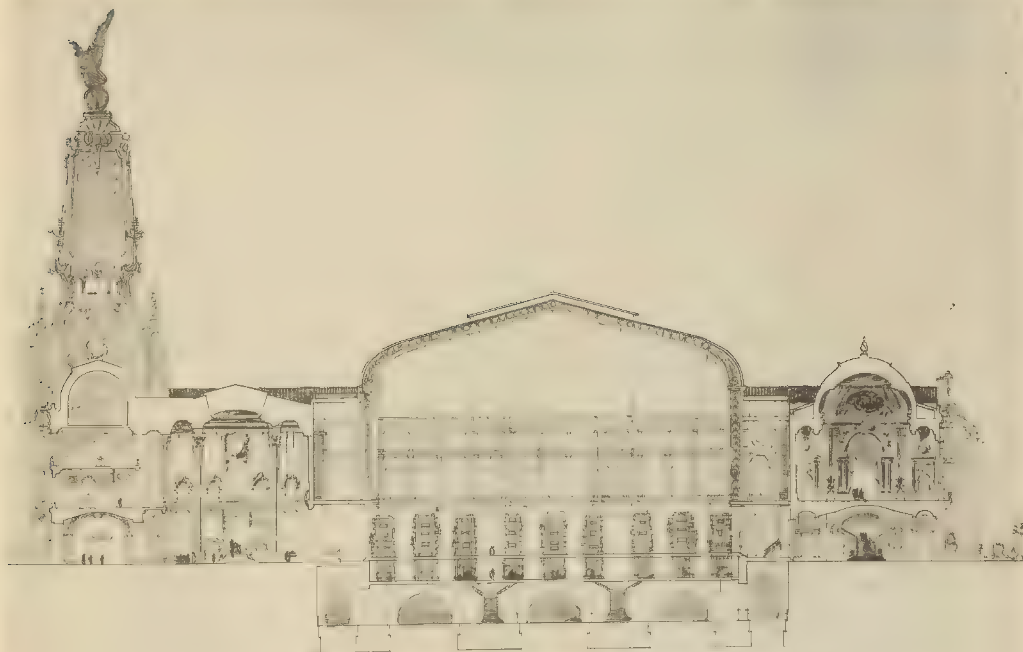
CONCOURS AMÉRICAIN - UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL Prix 1907 - M. BOUSSOIS, élève de M. PASCAL



Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg Saint Martin. Paris

CONCOURS AMÉRICAIN - UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL   Prix réservé en 1906 - M. LAUZANNE, élève de M. LALOUX





Héliotypie E. Le Deley Paris

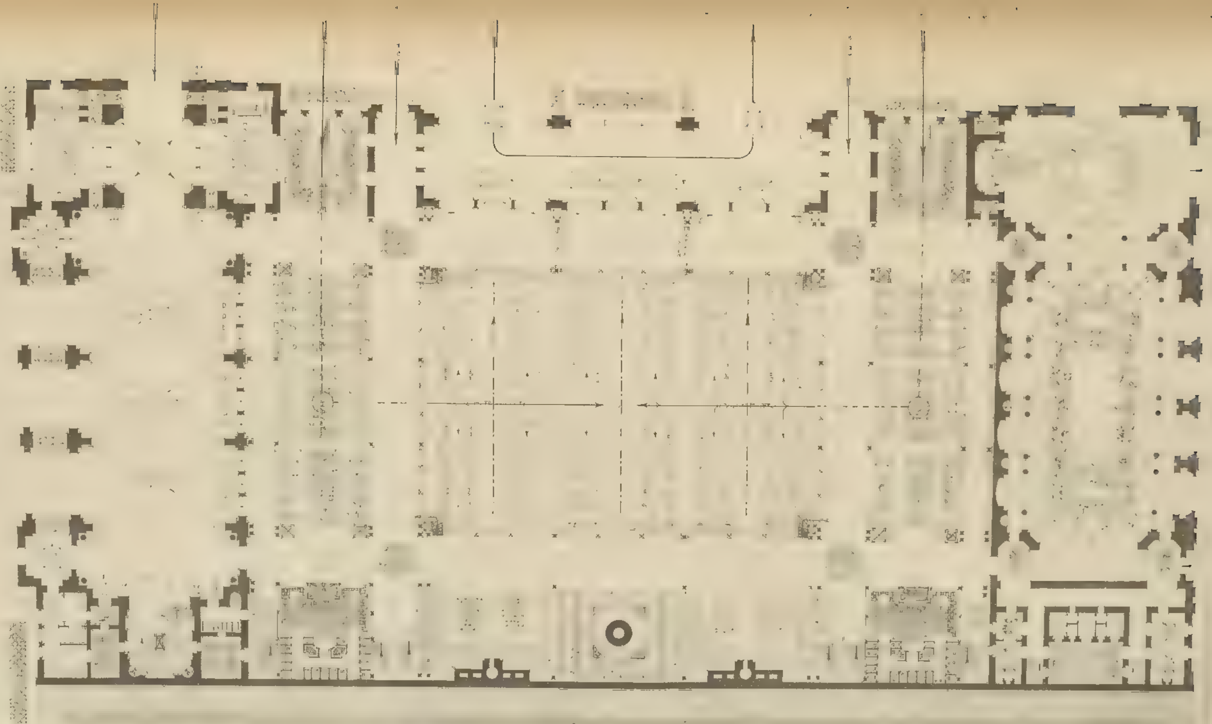
Armand Guérinet Éditeur 140 Faubourg St Martin Paris

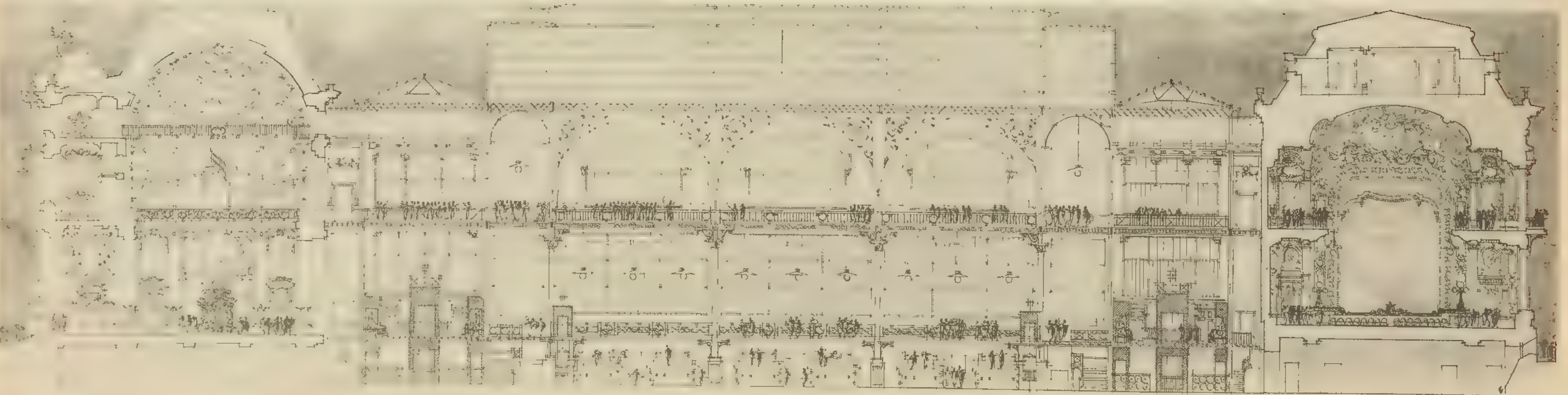
CONCOURS AMÉRICAIN - UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL Prix réservé en 1906 - M. LAUZANNE, élève de M. LALOUX

THE WORLD IS THE BEST PAPER

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS AMERICAIN : UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL. M. BOILLE, élève de M. LALOUX





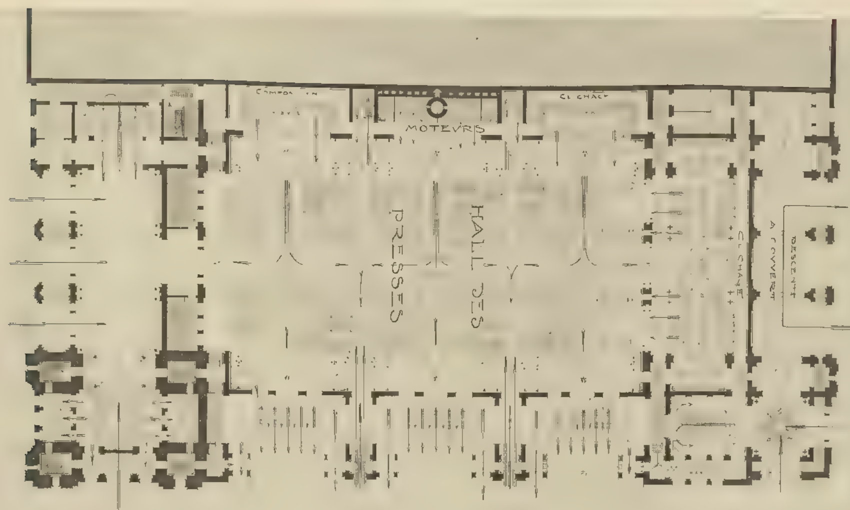
Héliotypie L. Le Deley Paris

CONCOURS AMERICAIN - UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL M. BOILLE, élève de M. LALOUX

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg St-Martin Paris



CONCOURS AMÉRICAIN - UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL M. TOUGARD DE BOISMILON, élève de M. LALOUX

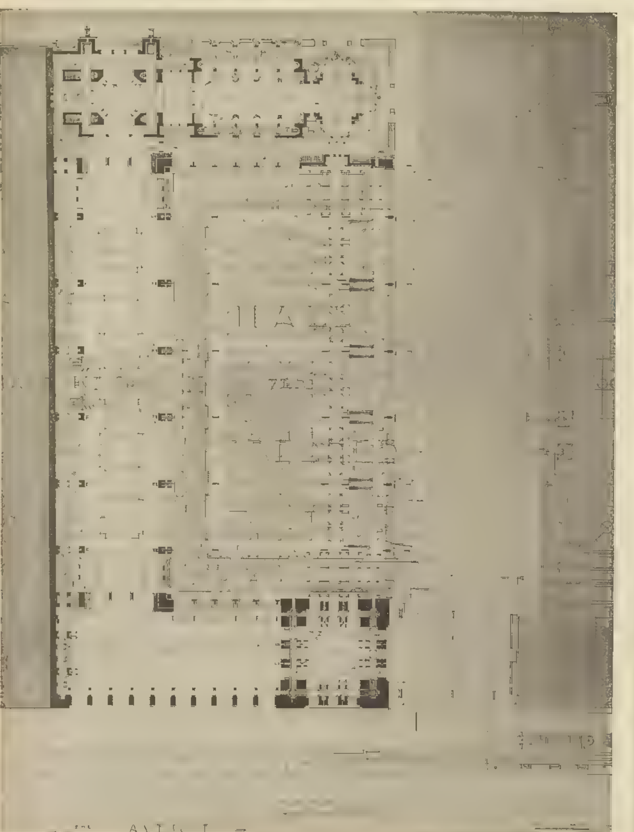




Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

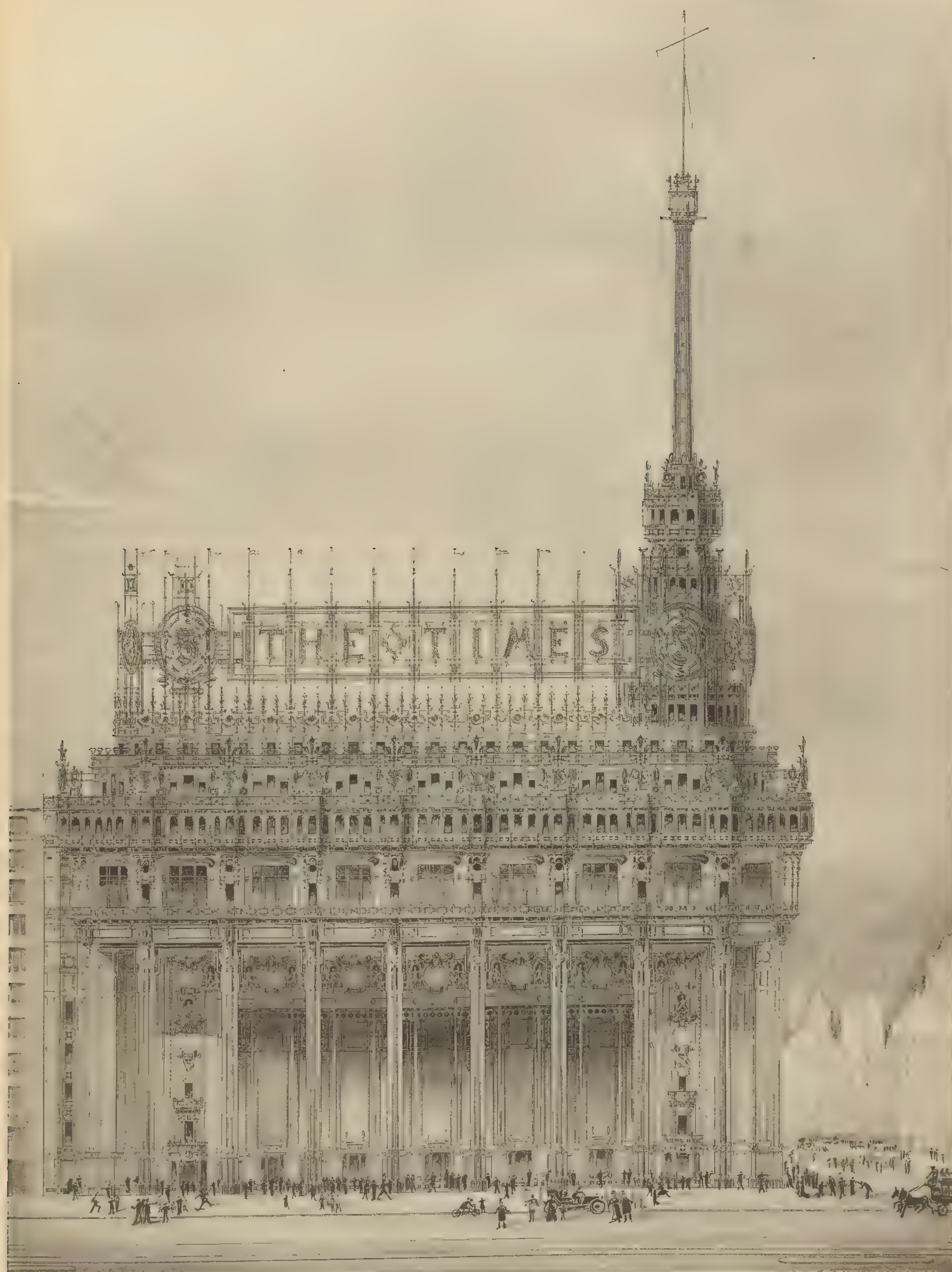
CONCOURS AMÉRICAIN - UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL   M. TOUGARD DE BOISMILON, élève de M. LALOUX





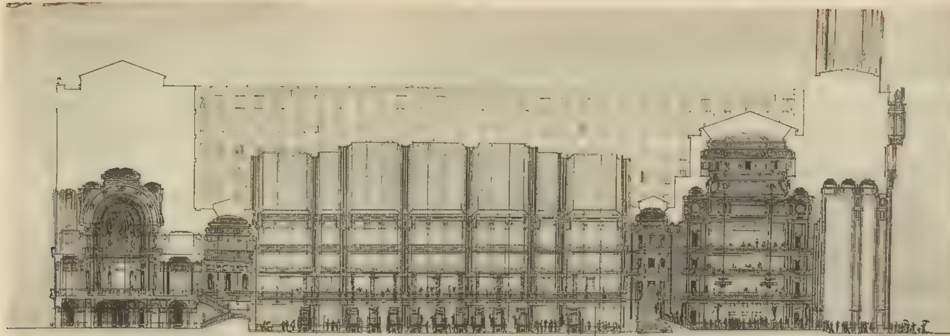
CONCOURS AMÉRICAIN - UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL M. J. LAMBERT, élève de M. Marcel LAMBERT

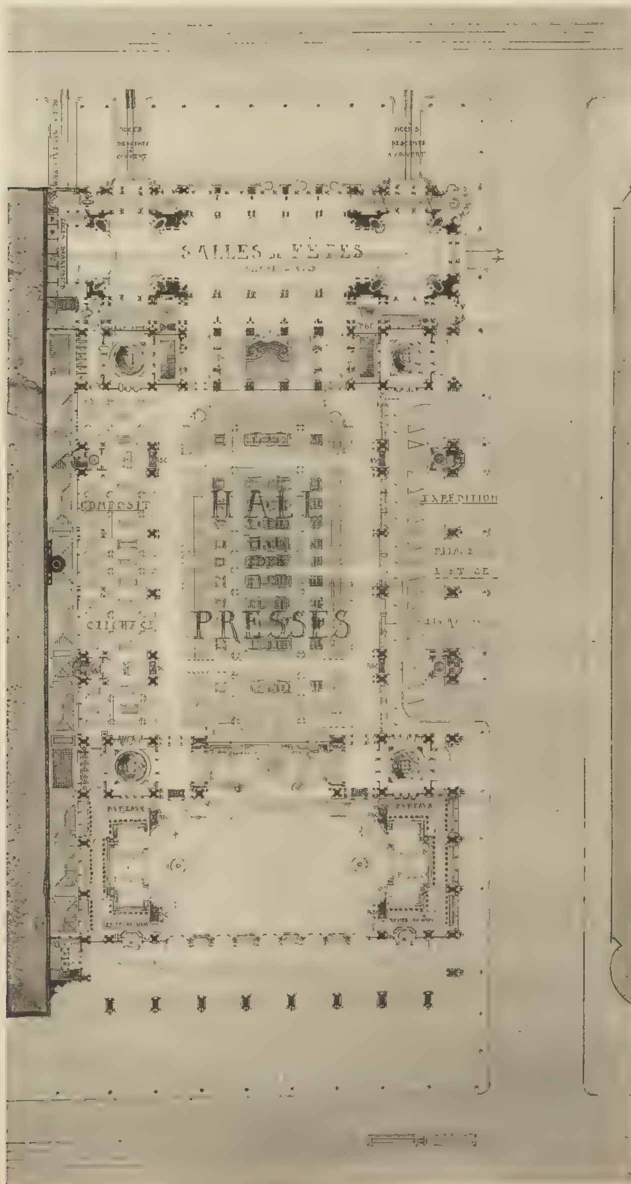
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris



Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

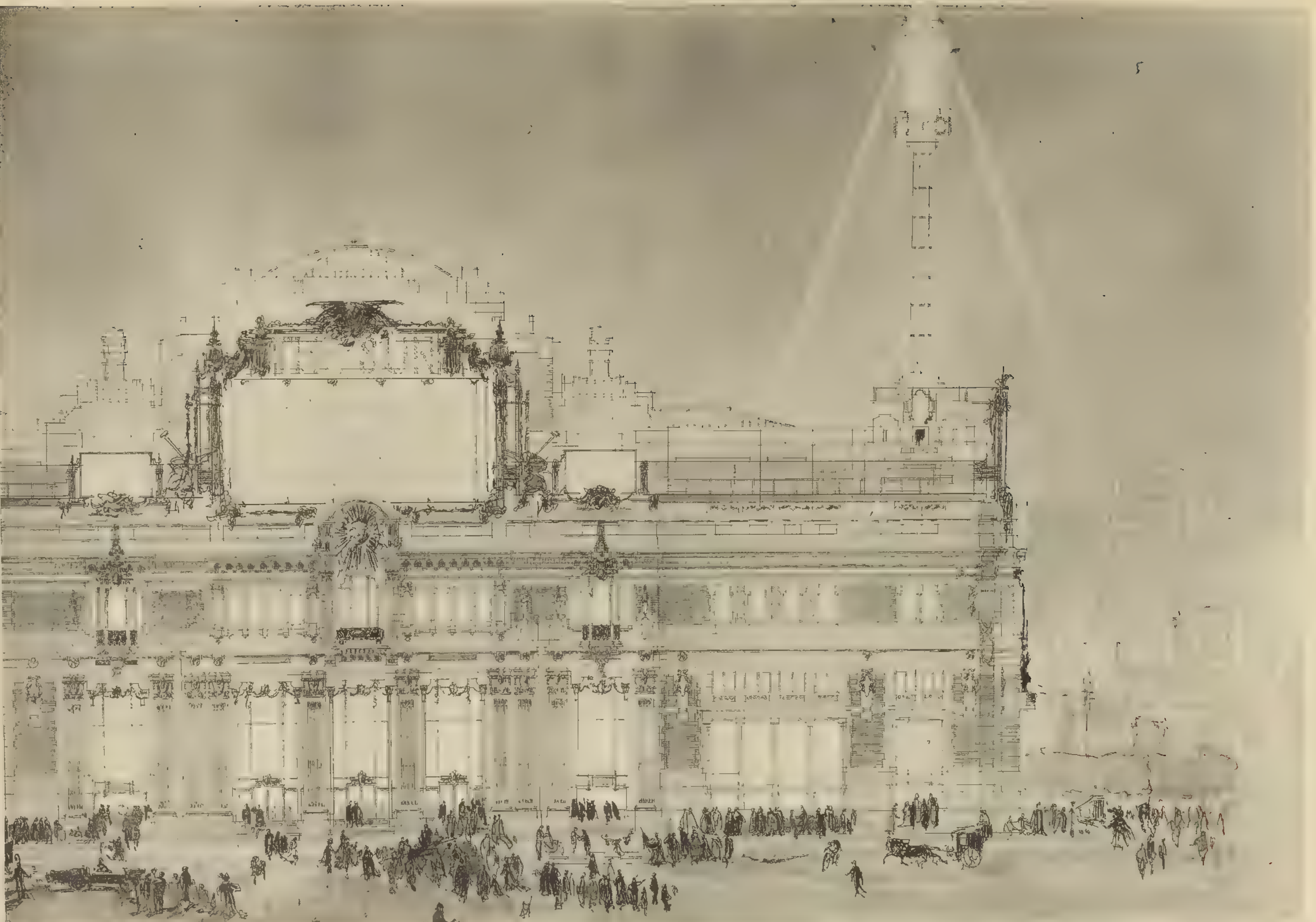
CONCOURS AMÉRICAIN — UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL M. BRAY, élève de M. PASCAL





Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

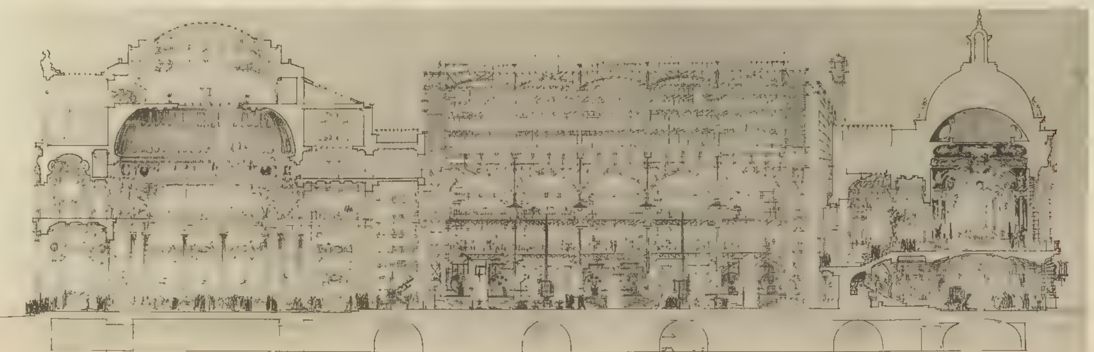
CONCOURS AMÉRICAIN - UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL   M. BRAY, élève de M. PASCAL



Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS AMERICAIN UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL M. TOURNON, élève de M. BERNIER

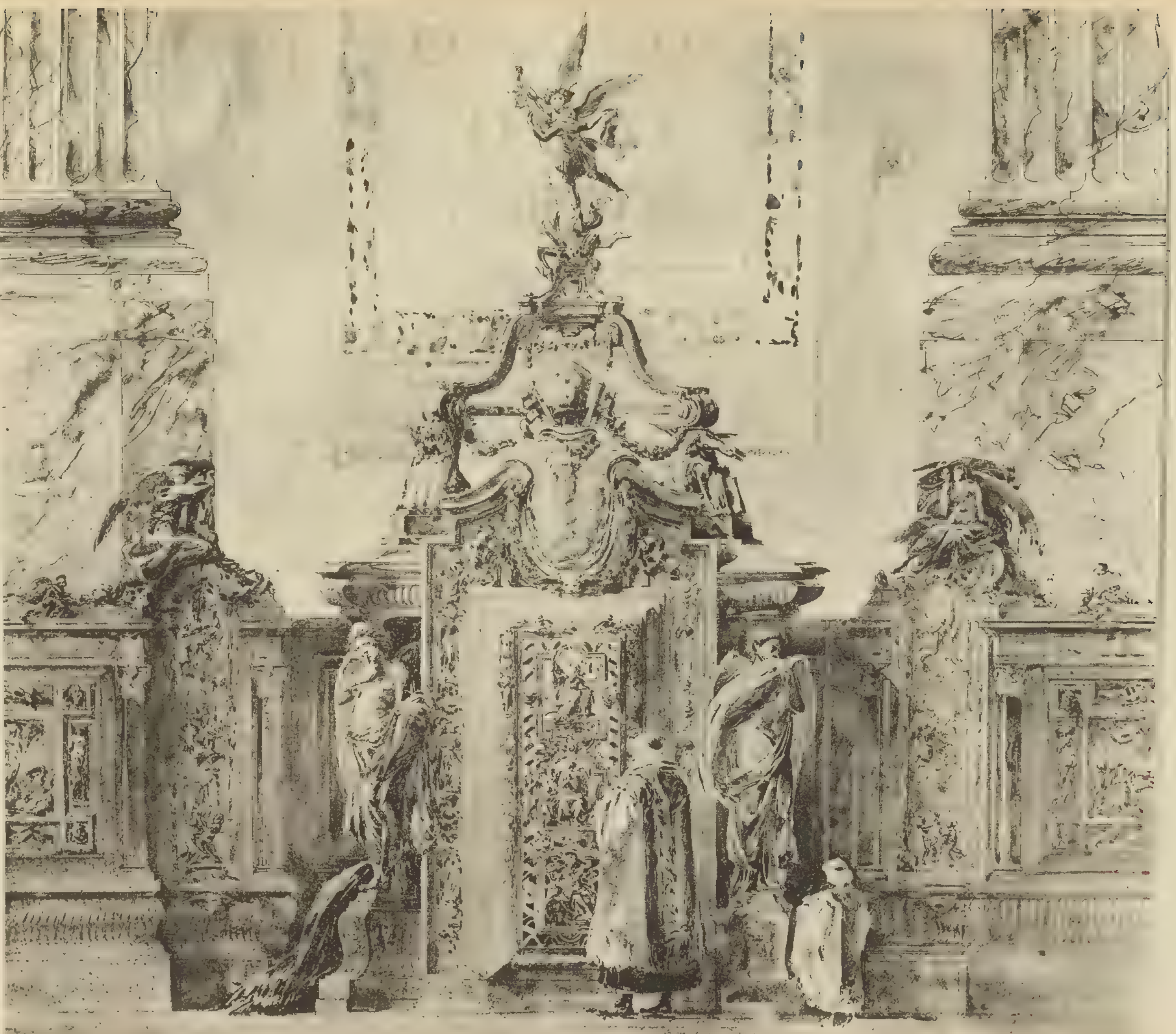
ROOSEWELT AVENVE
STREET SECONDAIRE
FIFTH AVENVE
GALERIE
COVR VITREE
HALL DES MACHINES
HALL PVBLIC
EXPOSITIONS
SERVICES PVBLICS
CAISSES



Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS AMERICAIN - UN HOTEL POUR UN GRAND JOURNAL M TOURNON élève de M BERNIER

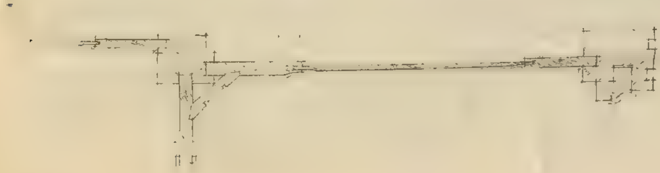
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

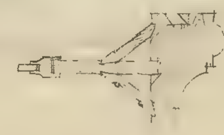


Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL Prix et 1re médaille - M. H. CAYON, élève de M. DEGLANE

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin, Paris

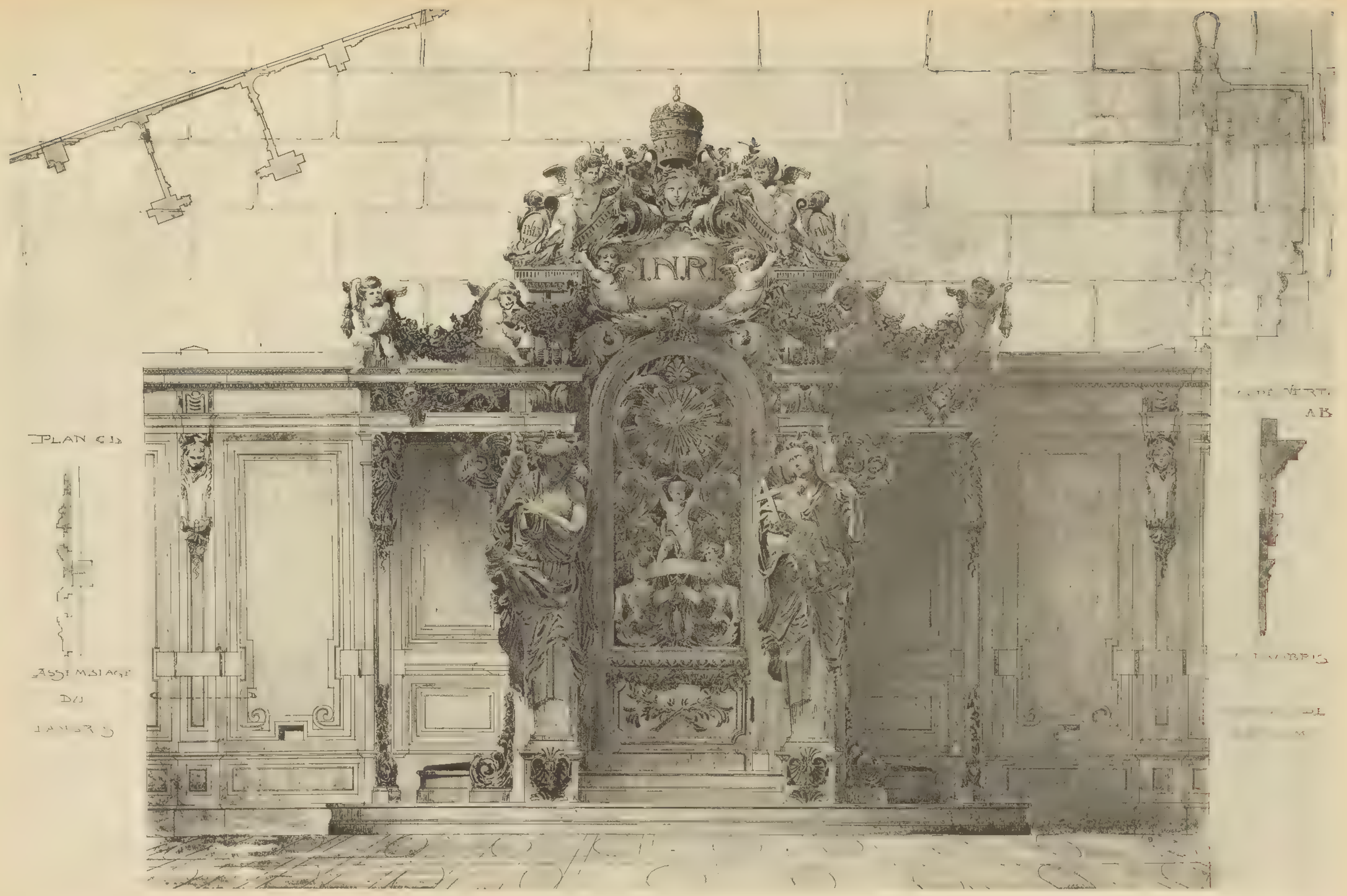




Héliotypie E. Le Deley, Paris.

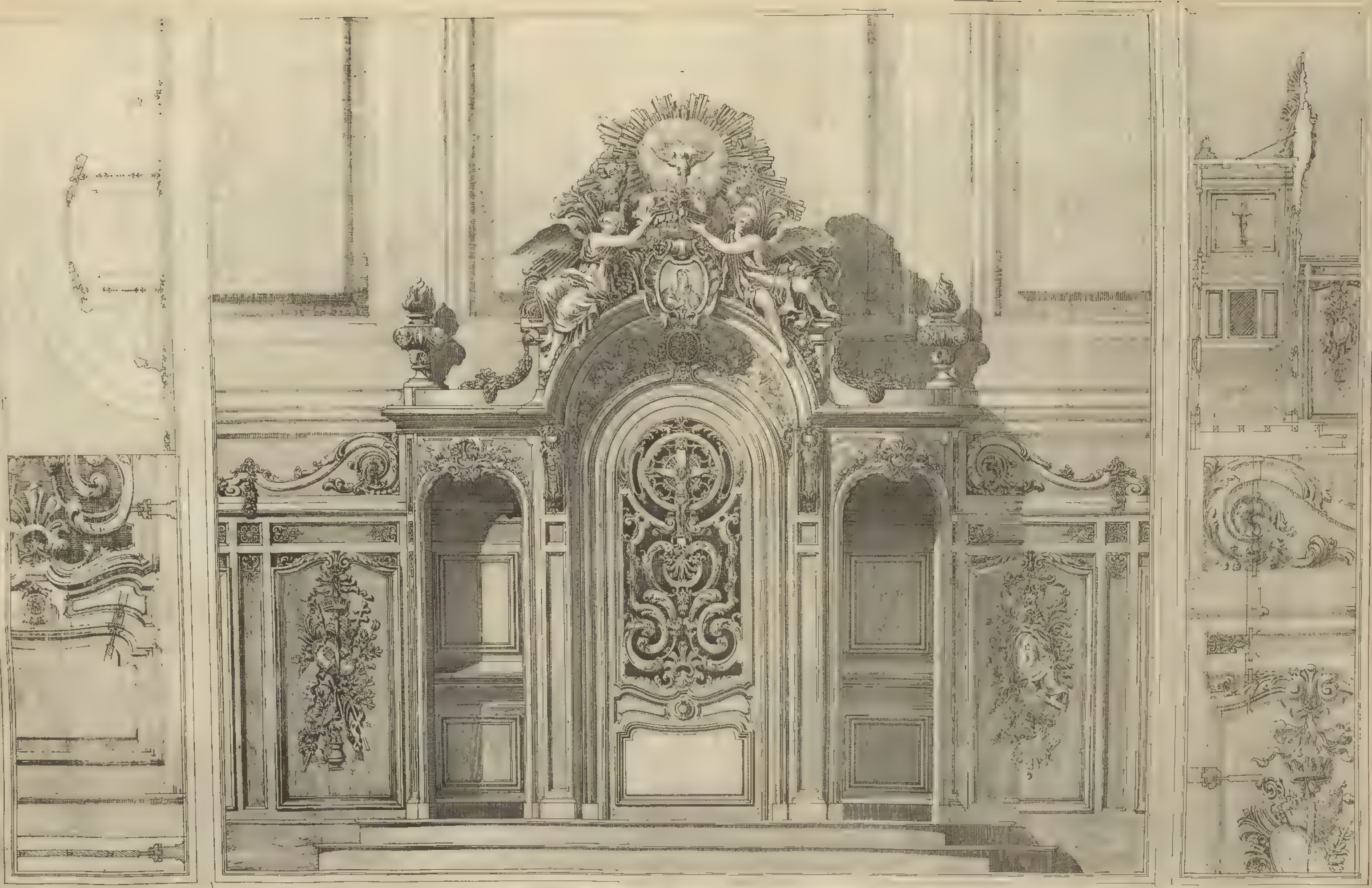
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin.

CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL 1re médaille - M. DROUET, élève de M. LALOUX



CONCOURS GODEBŒUF · UN CONFESSIONNAL 1re médaille M. Geo PLANCHE, élève de M. ANDRE

Héliotypie E. Le Deley, Paris



Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL 1re médaille - M. GUERITTE élève de M. LALOUX



CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL 1re médaille - M. CREVEL, élève de M. PAULIN

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris



Héliotypie E. Le Deley

CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL 1re médaille - M. BOILLE, élève de M. LALOUX



Héliotypie E. Le Deley, Paris

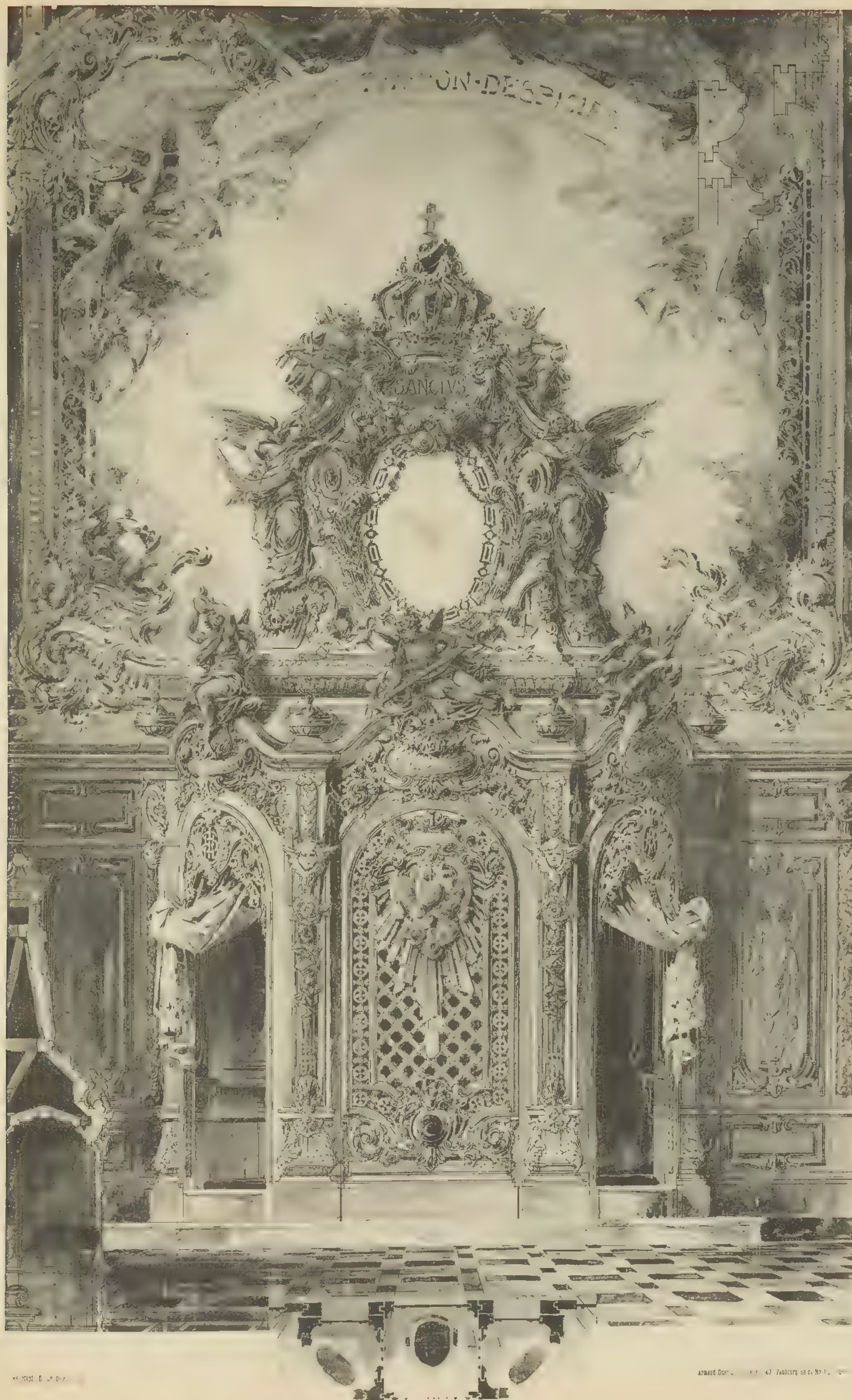
CONCOURS GODEBŒUF. - UN CONFESSIONNAL 1re seconde médaille M. GALTRUCHE élève de M. ANDRÉ



Héliotypie E. Le Deley. Paris

Armand [illegible] 40 Faubourg Saint-Martin Paris

CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL 1re seconde médaille - M. Fernand CÉSAR, élève de M. PAULIN



CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL 1re seconde médaille - M. BOUTTERIN, élève de M. HERAUD



CONCOURS GODEBŒUF [illegible]



...Héliog. Paris — ...uérin éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - UN CONFESSIONNAL — 1re seconde médaille - M. BRIÈRE, élève de M. HERAUD



CONCOURS GODEBŒUF — UN CONFESSIONNAL — 1re seconde médaille — M. LEVY élève de M. DEGLANE





Héliotypie E. Le Deley Paris

ESQUISSE-ESQUISSE : UN PYLONE A L'ENTRÉE D'UN PONT. 1re seconde médaille : M. Henri CAYON, élève de M. DEGLANE. — M. DAUZERAT, élève de M. PAULIN



COMPOSITION DÉCORATIVE - UN TOMBEAU ÉTAGÉ 1re médaille - M. THIRY, élève de M. PAULIN



Héliotypie E. Le Deley, Paris

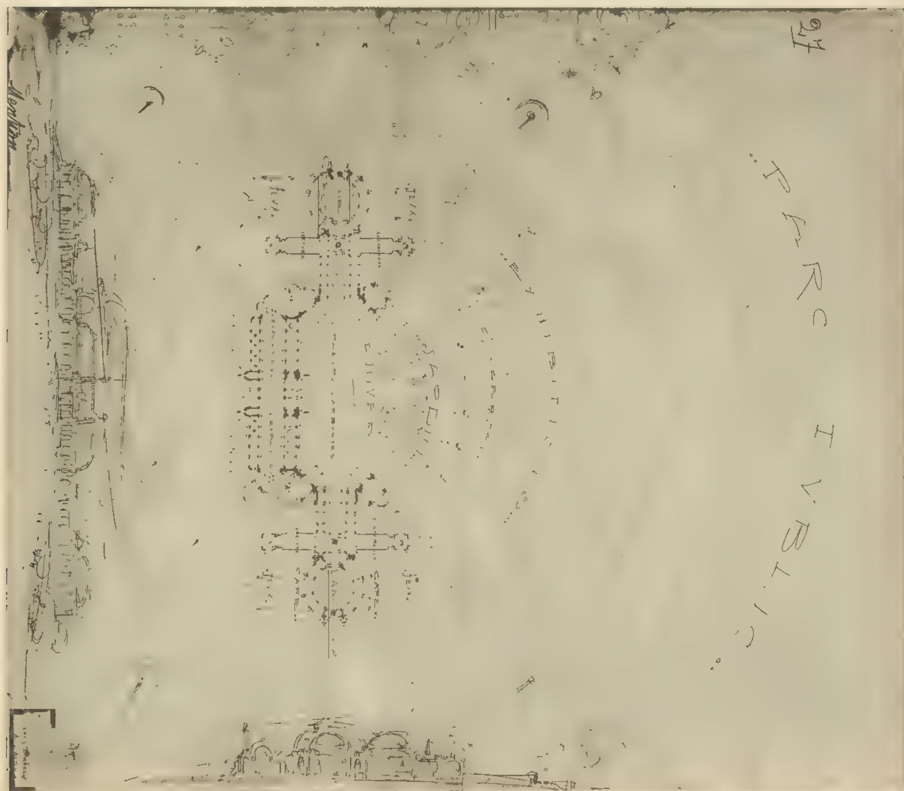
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

COMPOSITION DECORATIVE UN TOMBEAU ETAGE 2e médaille M. BOUTIERIN, élève de M. HÉRAUD

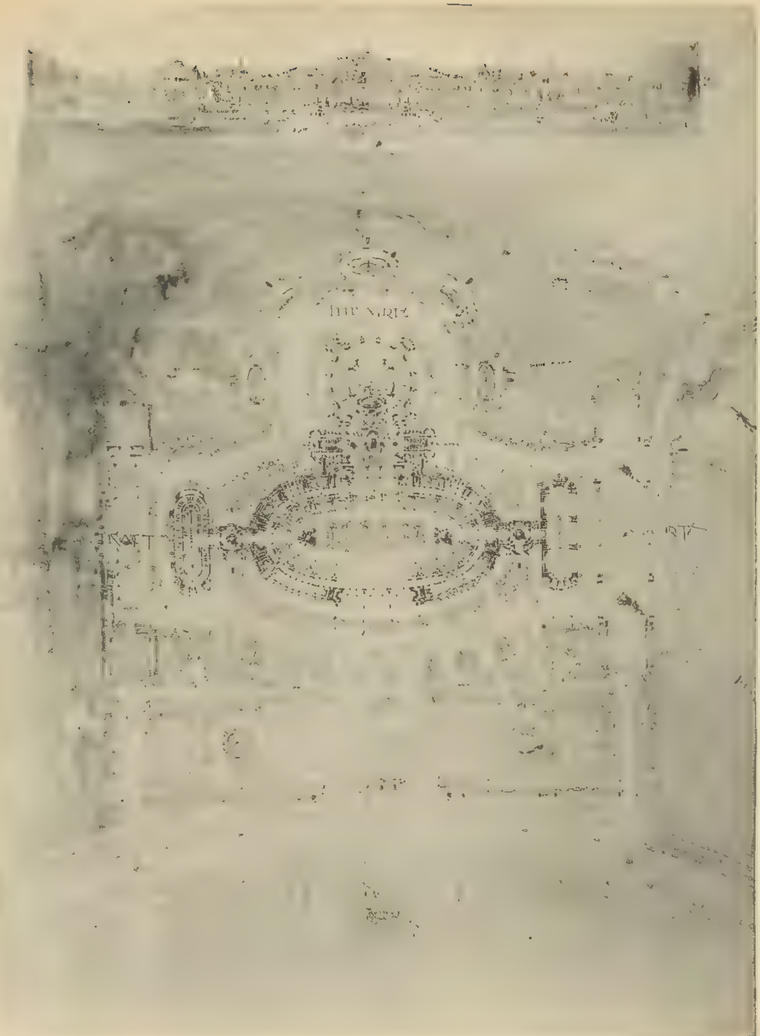


Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin. Paris

COMPOSITION DECORATIVE - UN TOMBEAU ETAGE 3e medaille - M. LE BLANC, élève de M. HERAUD

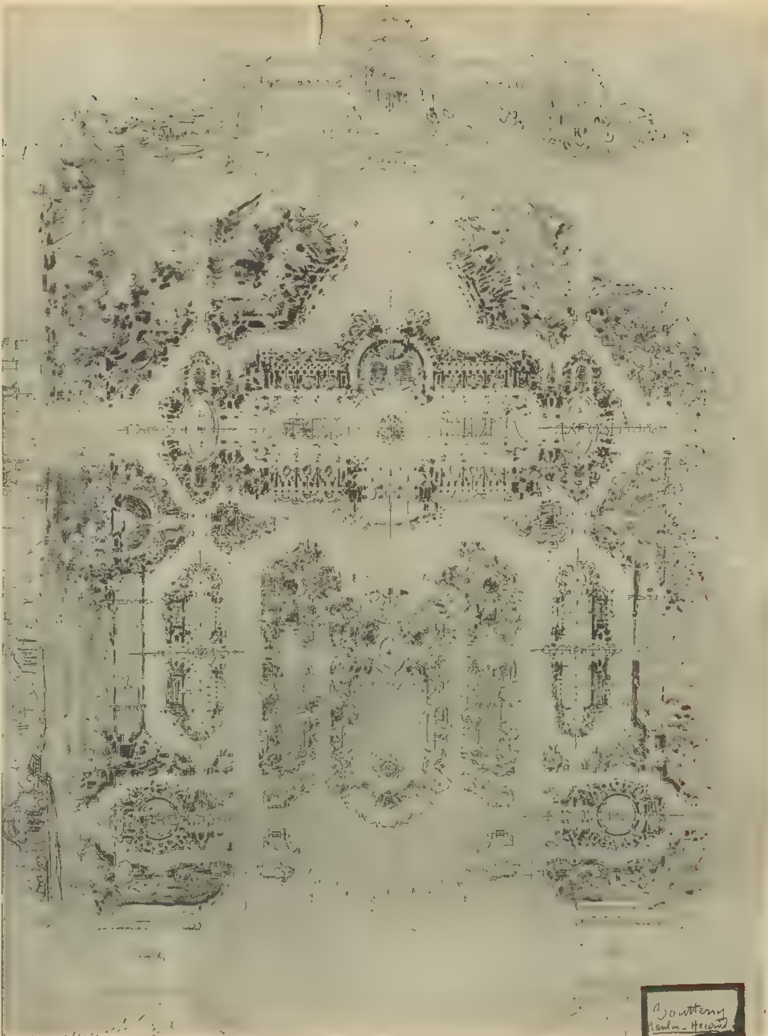


CONCOURS LABARRE. UN EDEN. Prix : M. Abel MATHIEU, élève de M. REDON. — M. Louis DUBECQ, élève de M. LALOUX

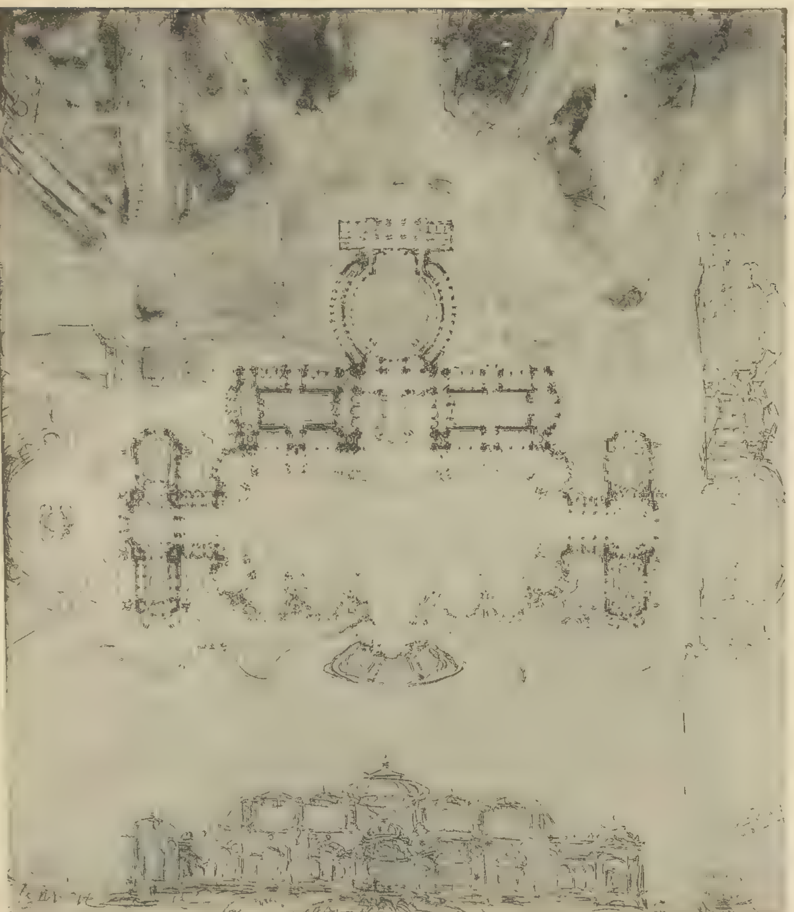


Sévérac & [...] Delez [...]

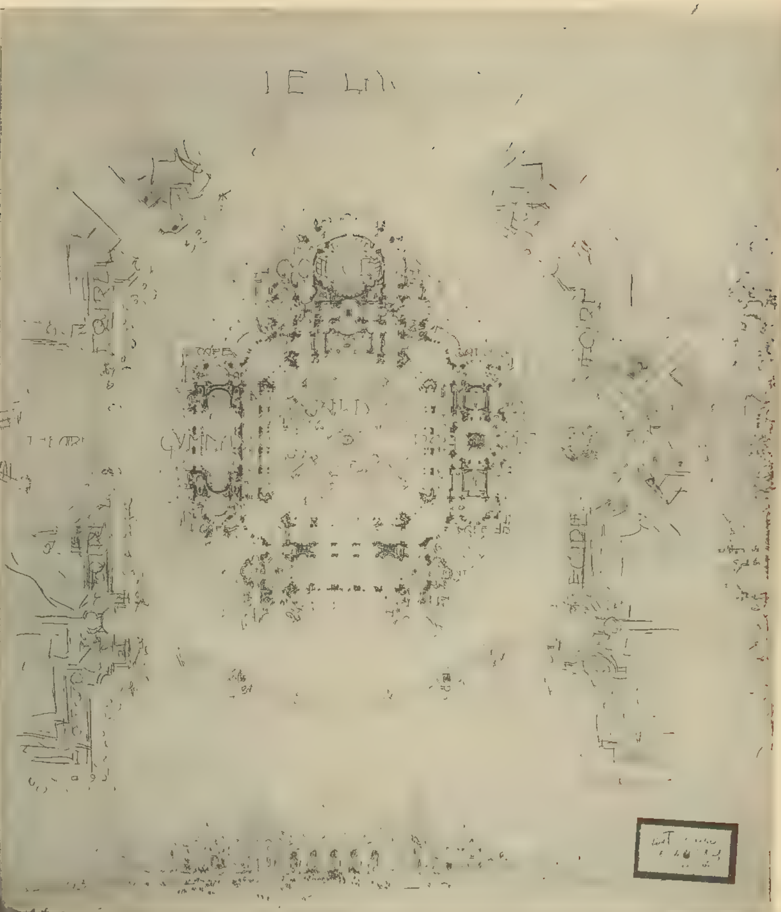
[...]NCOURS LABARRE - UN EDEN Mention M. SACHS élève de M. PAULIN



[...] LABARRE [...] EDEN [...] Me[...] [...] BOUTTER[...] [...] [...] [...]AULIN et HÉRAUD



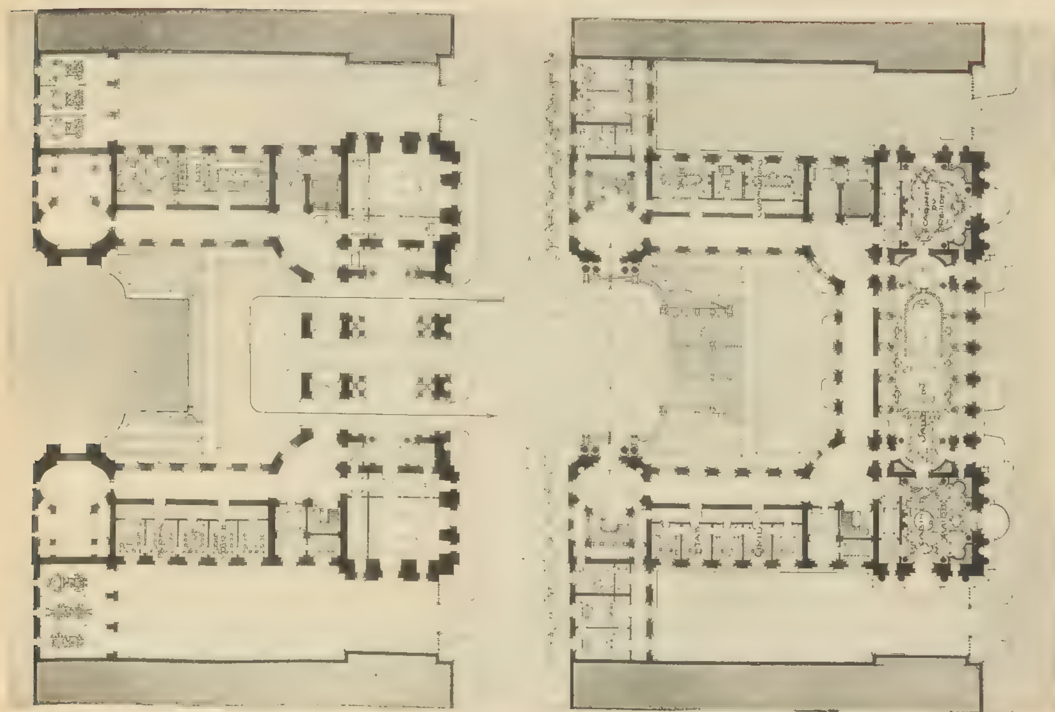
CONCOURS LABARRE : UN EDEN. M. CHENET, élève de M. DEBRIE

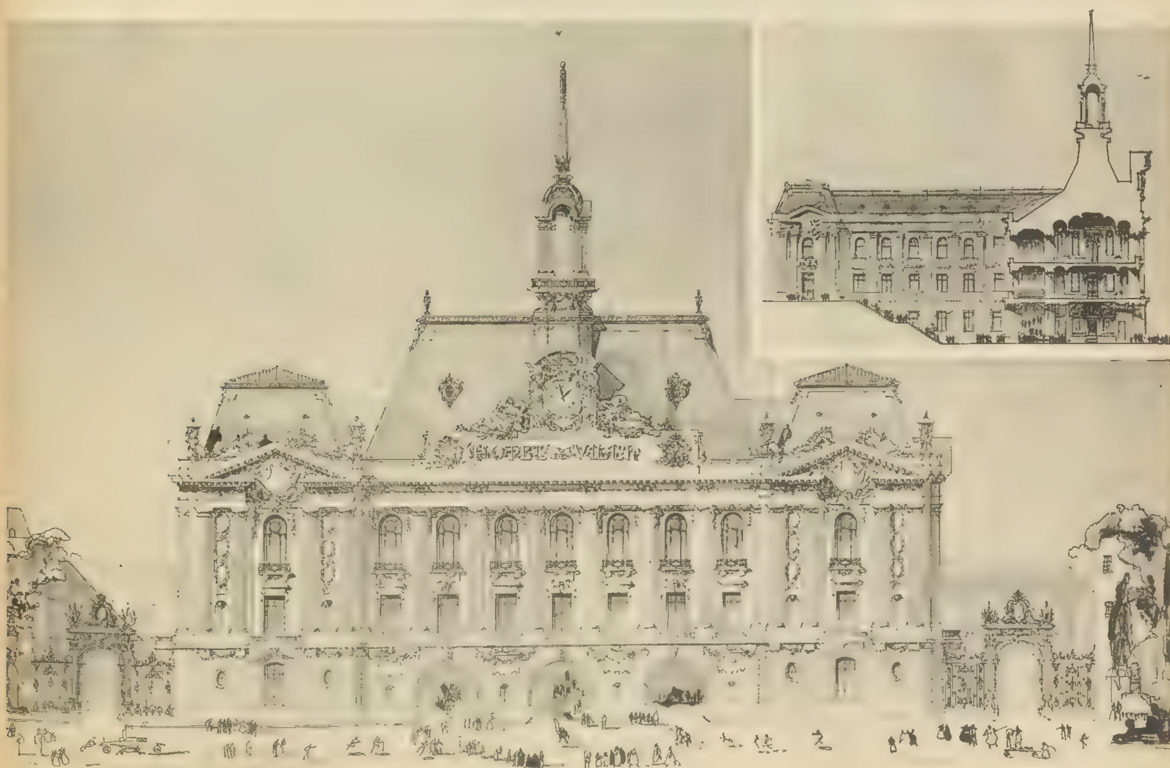


CONCOURS LABARRE : UN EDEN. M. TOURNON, élève de M. BERNIER

Héliotypie E. Le Deley, Paris

A. Guérinet, éditeur, 140 Faubourg St Martin, Paris





Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN HOTEL-DE-VILLE — M. Paul MORICE, élève de M. LALOUX

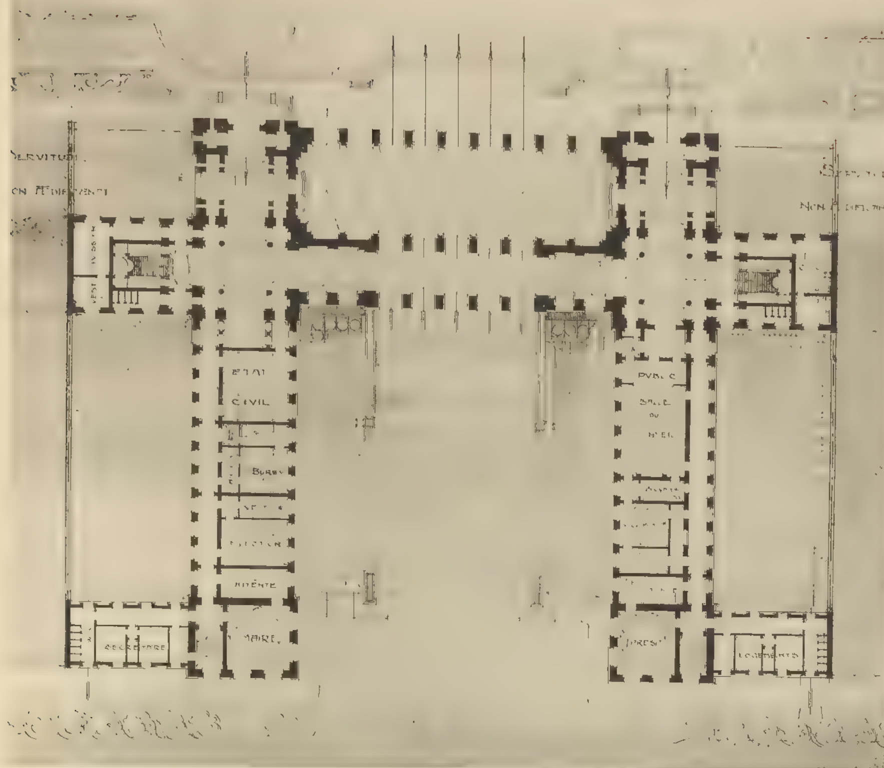


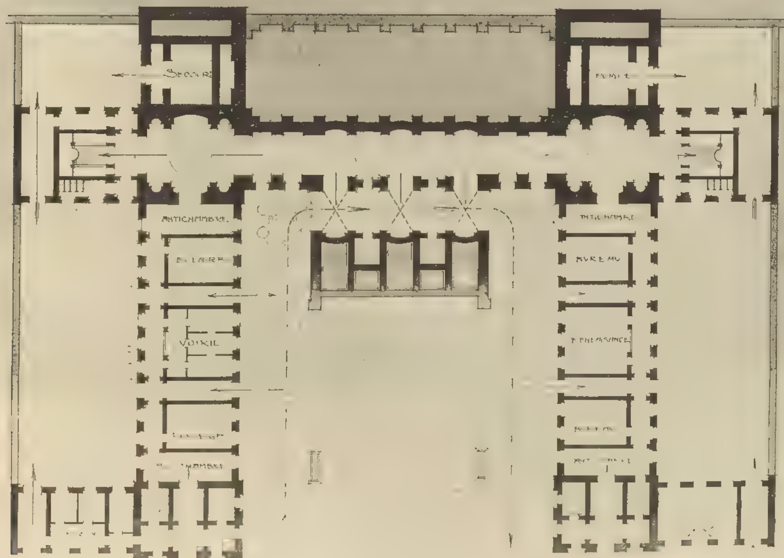


Héliotyp. ... Paris

... Faubourg Saint-Martin, Paris

UN HOTEL-DE-VILLE - M. Jacques BALLEREAU, élève de M. DEGLANE





Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

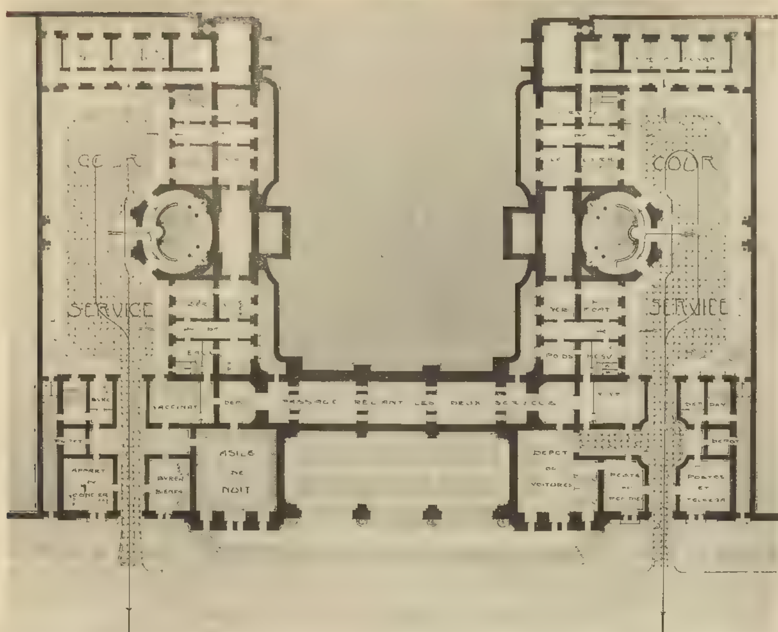
UN HOTEL-DE-VILLE - M. BALLEREAU, élève de M. DEGLANE

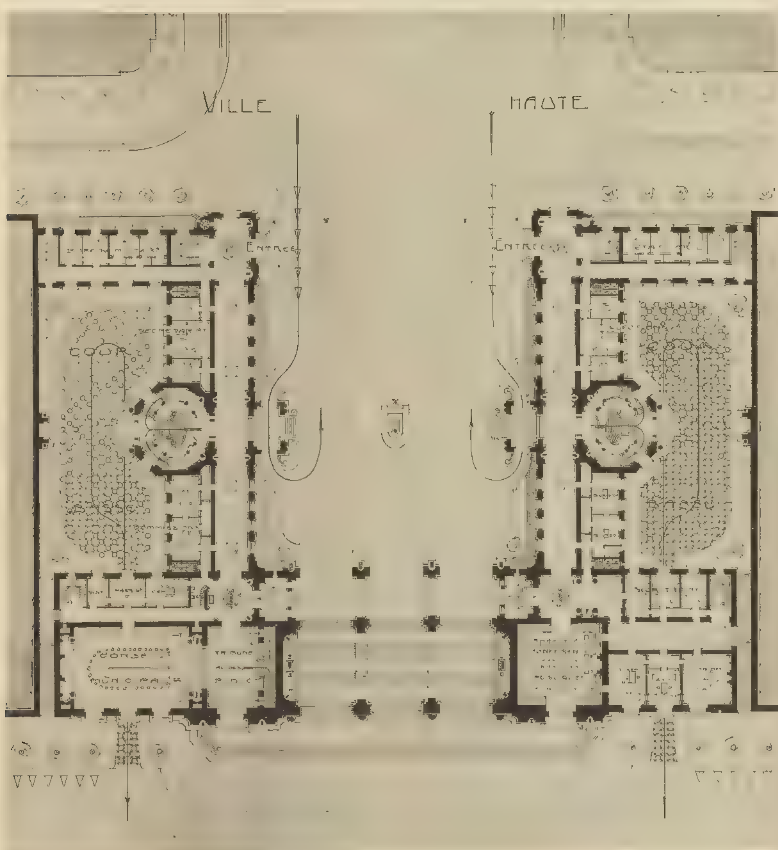


Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet Éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

UN HOTEL-DE-VILLE - M. MAUXION, élève de M. BERNIER





Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg St-Martin Paris

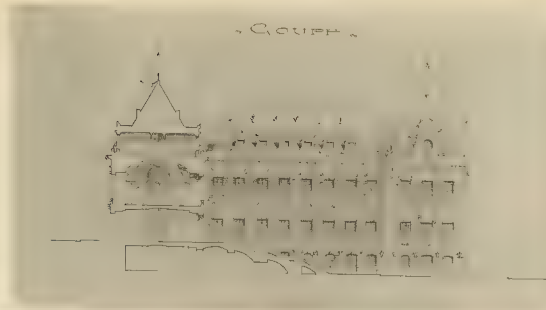
UN HOTEL-DE-VILLE - M. MAUXION, élève de M. BERNIER

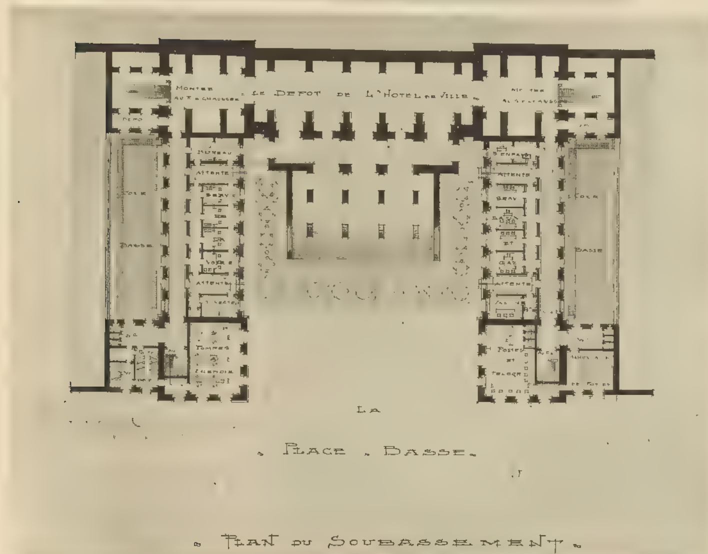


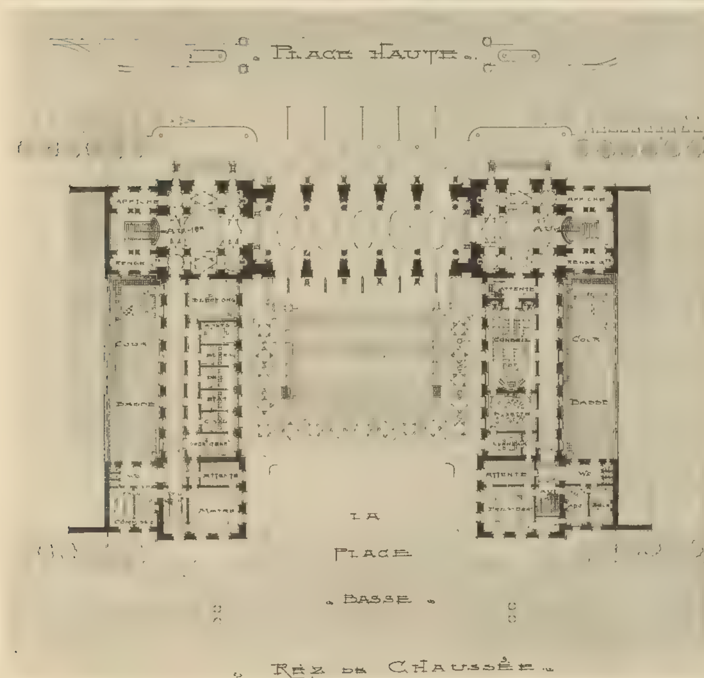
Héliotypie B. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg St Martin Paris

UN HÔTEL-DE-VILLE M. Germain FAURE élève de M. DEGLANE







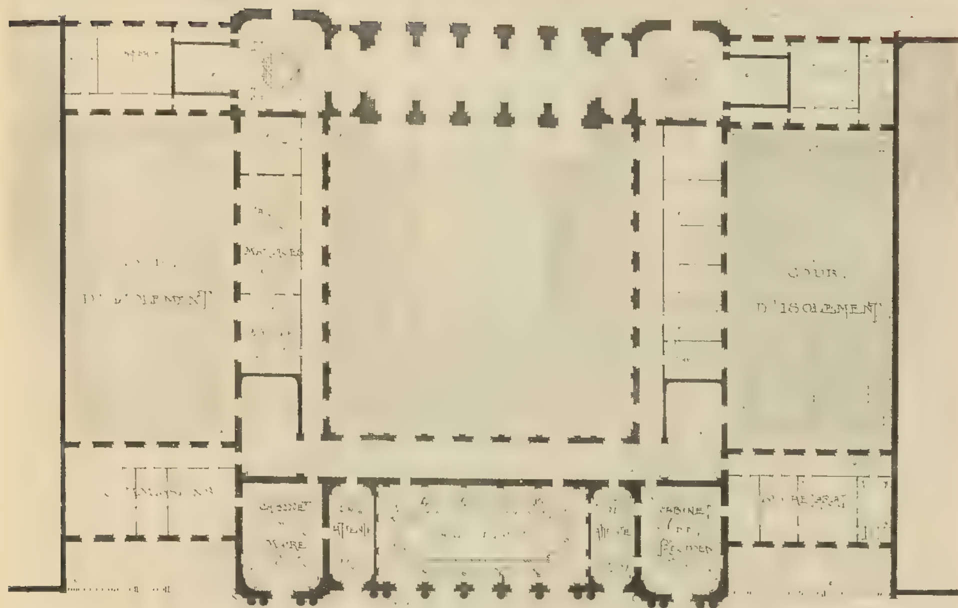
Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

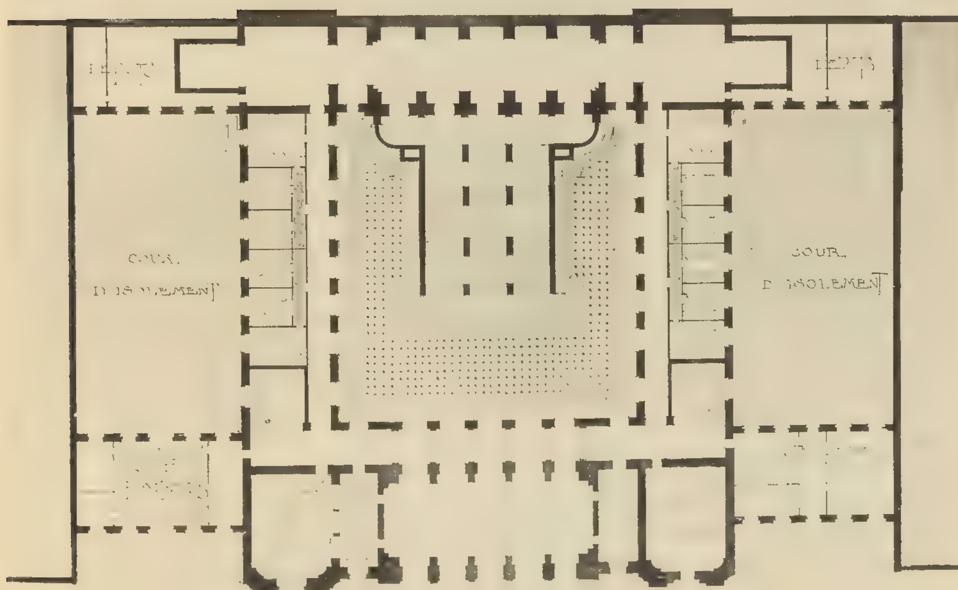
UN HOTEL-DE-VILLE - M. Germain FAURE, élève de M. DEGLANE



Héliotypie E. Le Deley Paris

UN HOTEL-DE-VILLE - M. COULON, élève de M. LALOUX

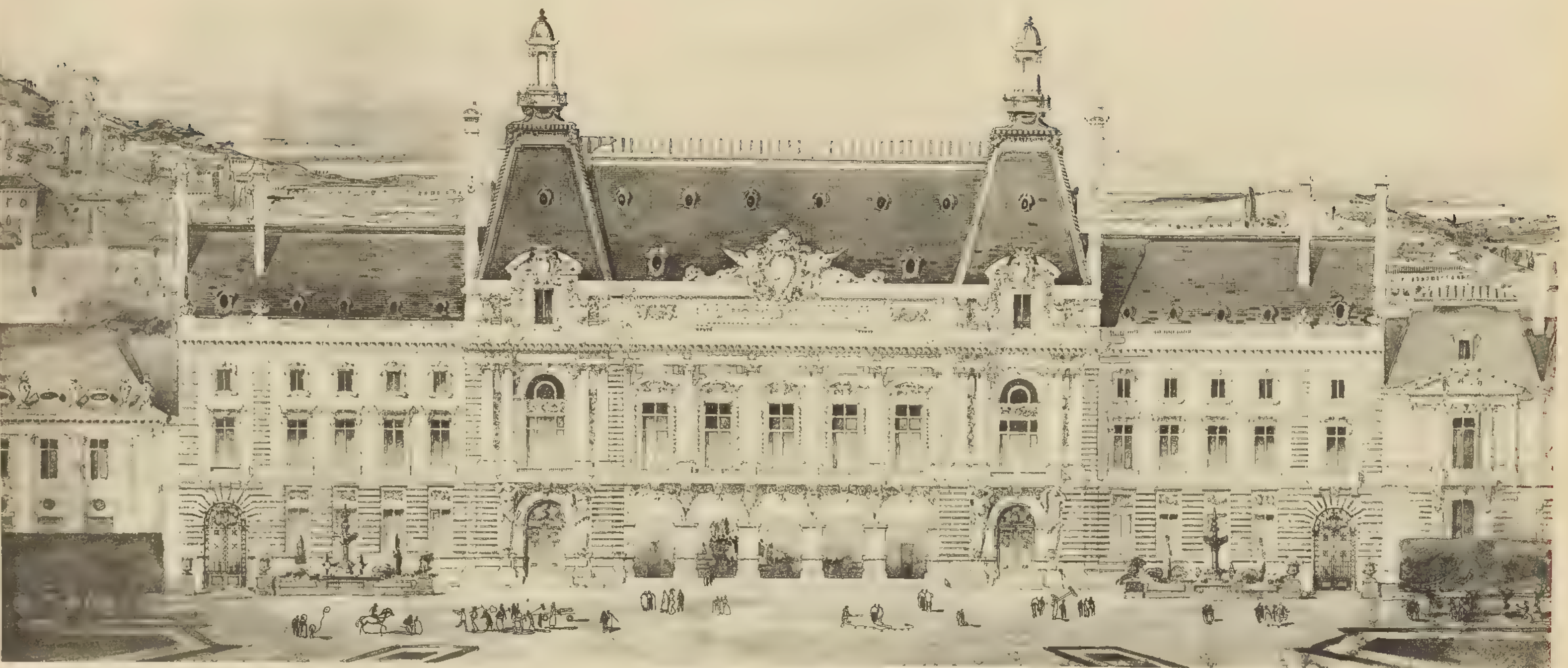




Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

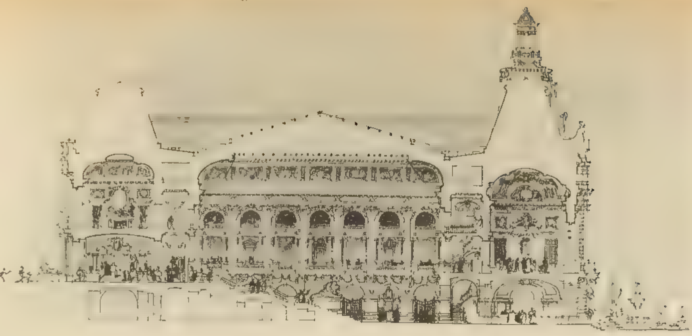
Jn HOTEL-DE-VILLE - M. COULON, élève de M. LALOUX



Héliotypie E. Le Deley, Paris

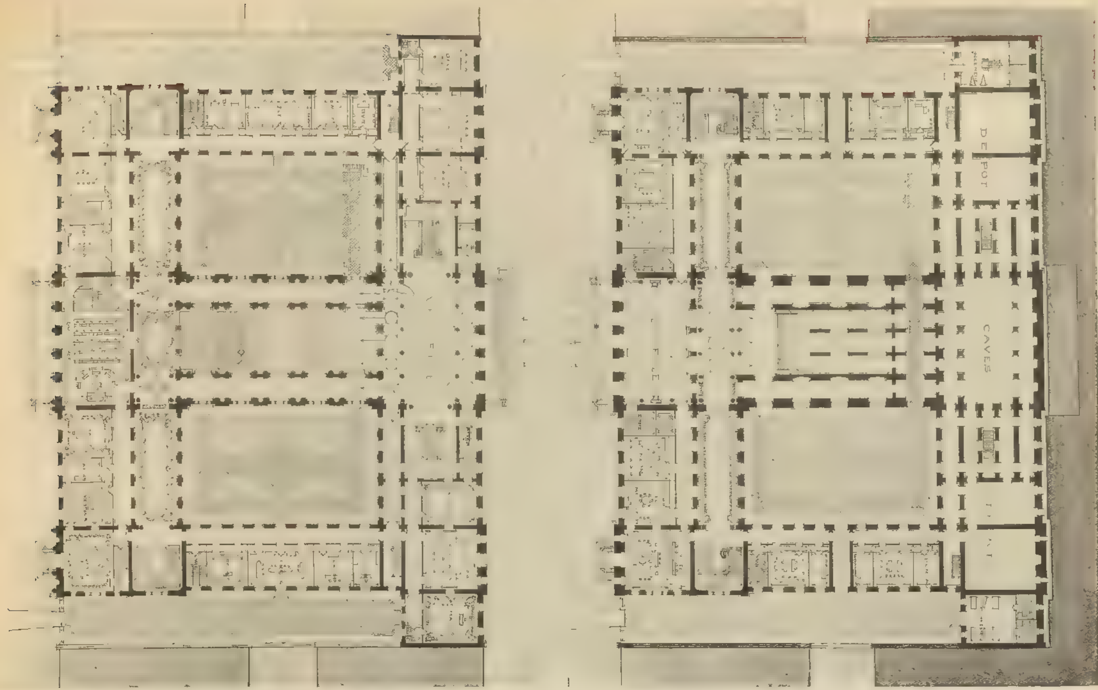
UN HOTEL DE-VILLE - M REGAUD, élève de M. LALOUX

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris



UN HOTEL-DE-VILLE M. REGAUD, élève de M. LALOUX

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg St-Martin, Paris



Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg S.t Martin, Paris

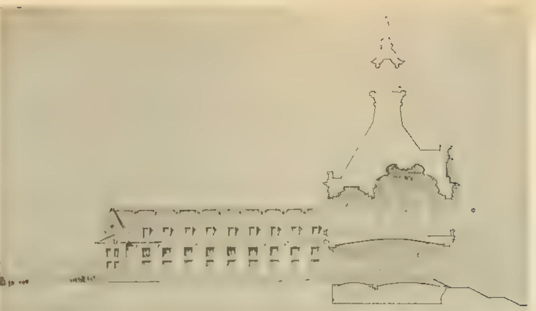
UN HOTEL DE VILLE – M. MAGNIN, élève de M. HÉRAUD



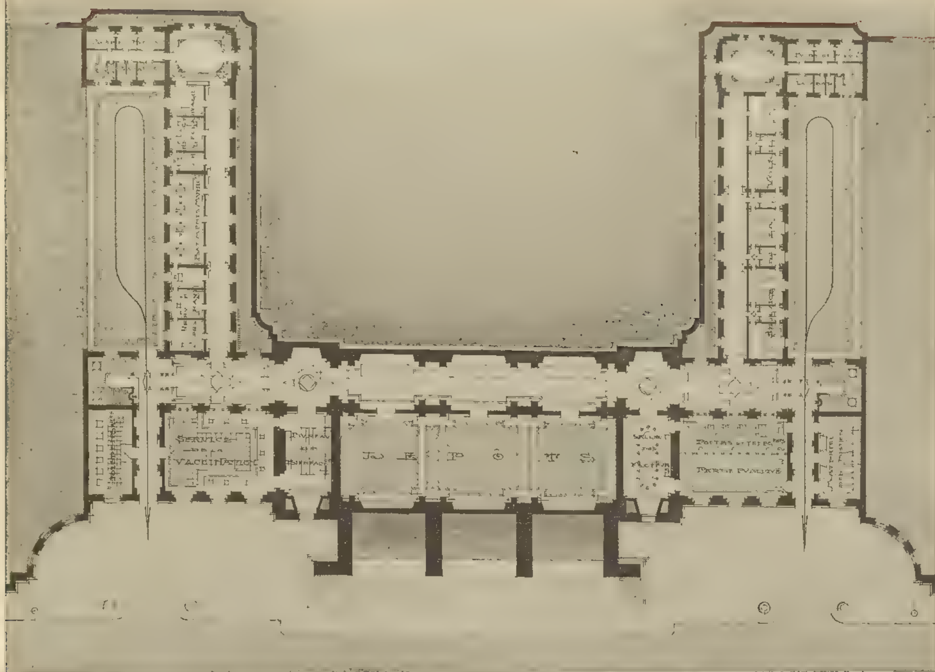
UN HOTEL DE VILLE - M. AUVRAY élève de M. DEGLANE

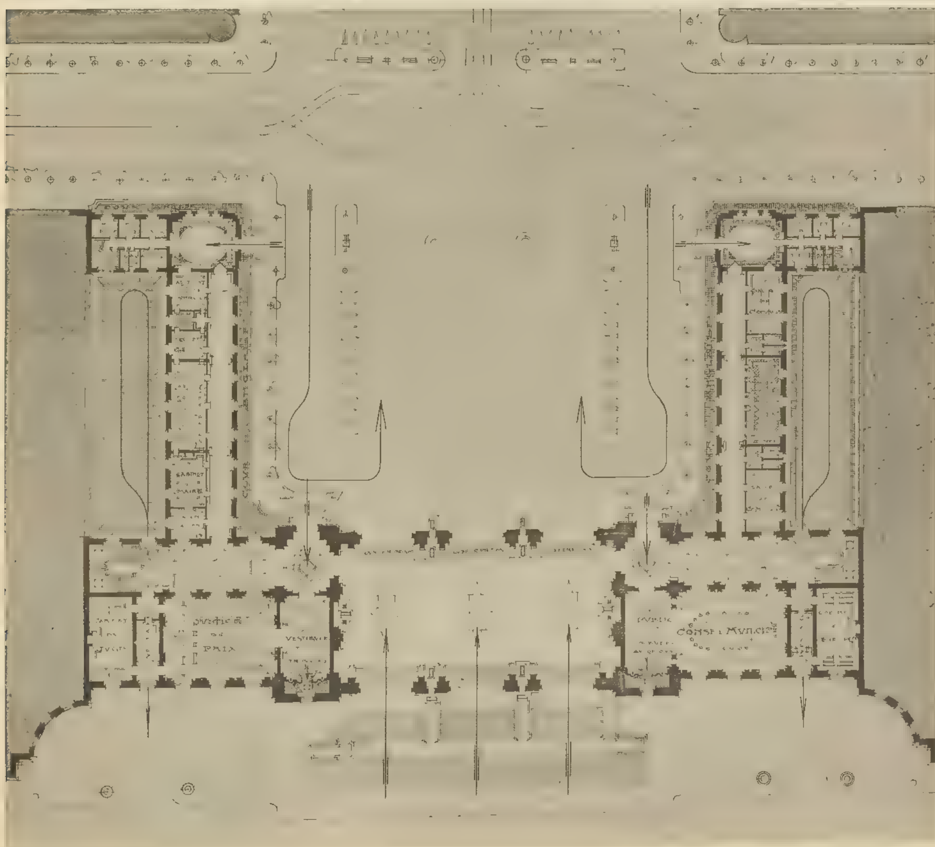
PLACE HAUTE

UN HOTEL DE VILLE ... DE LANE

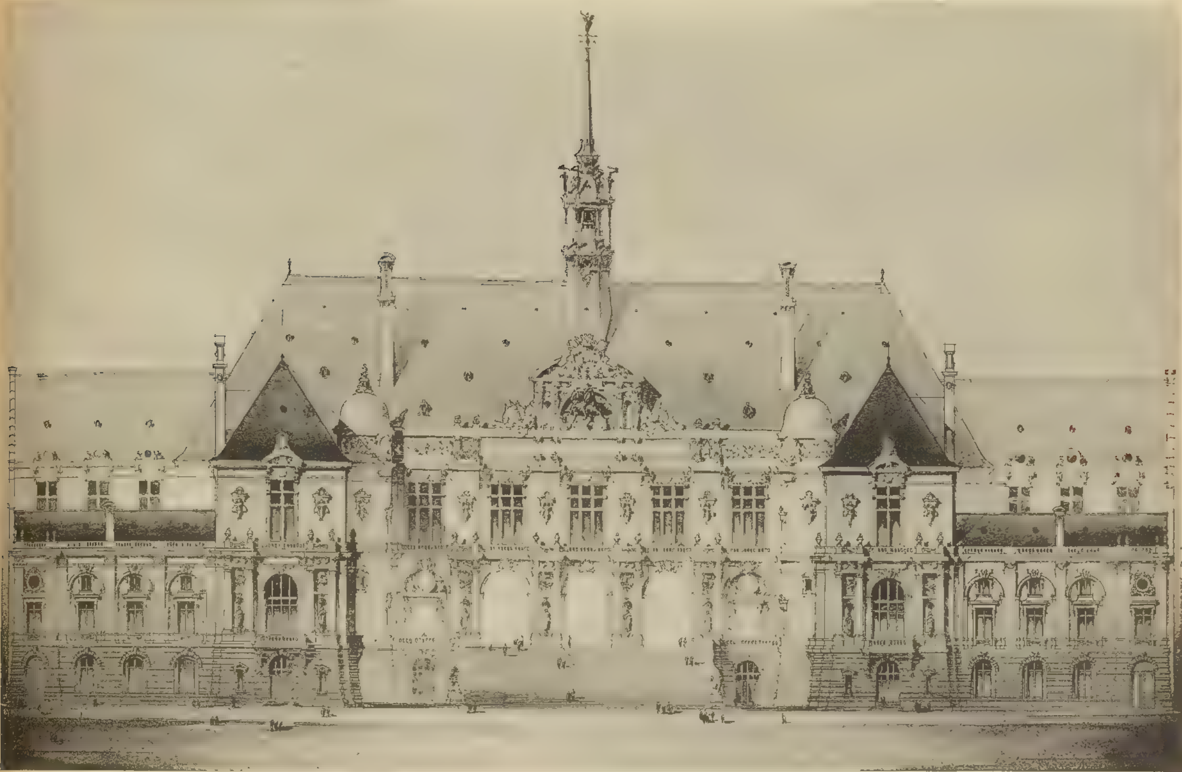


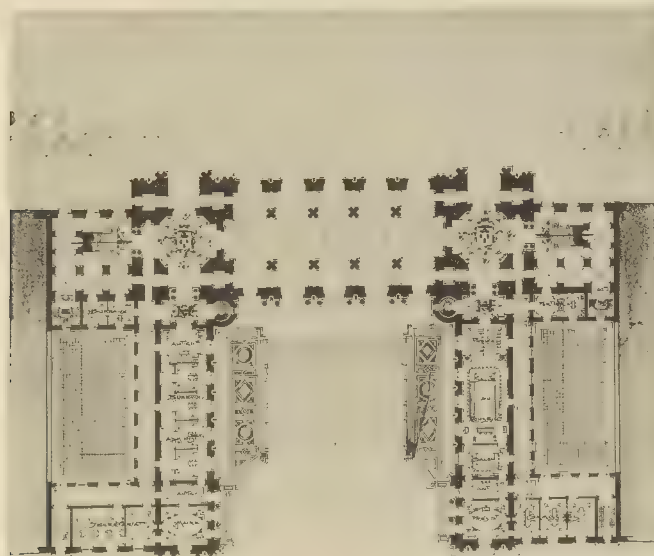






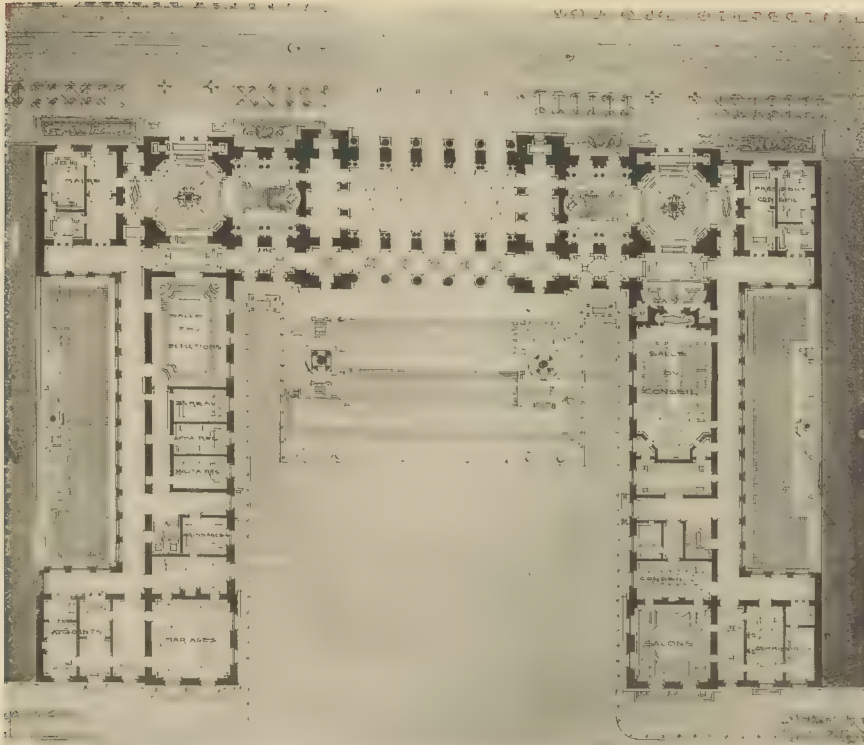
UN HOTEL DE VILLE M DURANDEAU . . . M BERNIER

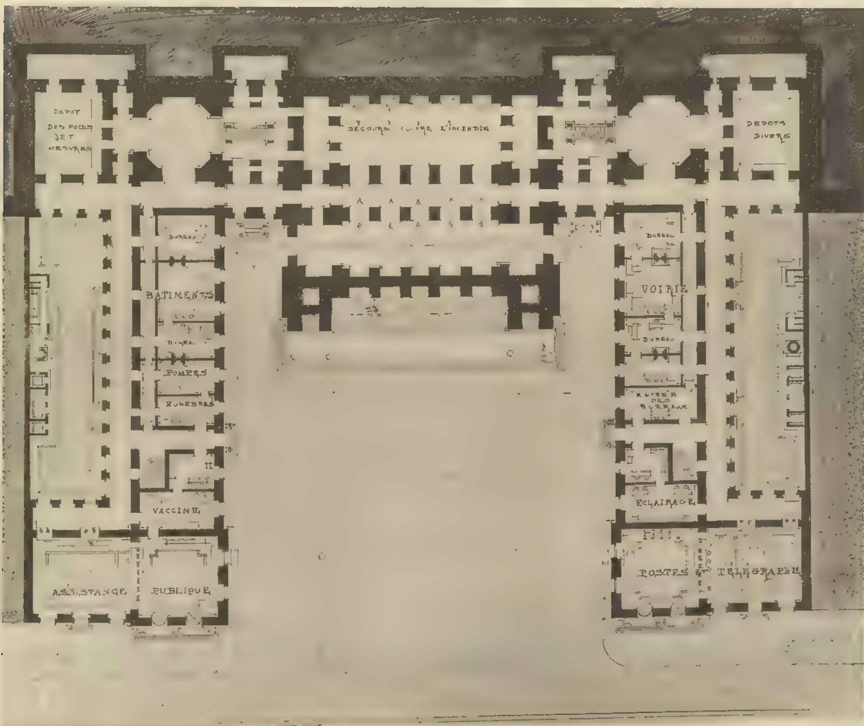




UN HÔTE[L]-DE-VILLE M. D[U]HAYON [illegible] M. DECLANE







Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg St Martin Paris

UN HOTEL-DE-VILLE - M. Pierre SIBIEN, élève de M. DEGLANE



Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR 1re médaille - M. BOUTTERIN, élève de M. HERAUD



Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR 1re seconde médaille - M. Abel MAHIEU élève de M. REDON



Héliotypie D. Le Deley, Paris

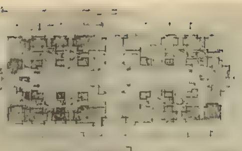
Armand Guérinet, éd., 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

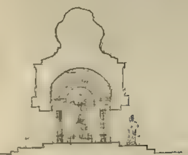
CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR 1re seconde médaille M. LAUZANNE, élève de M. LALOUX

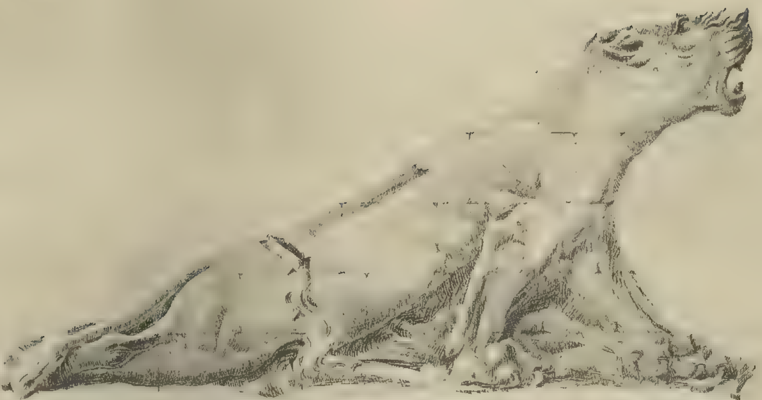


Sélotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR 1re seconde médaille - M. BOUSSOIS élève de M. PAULIN





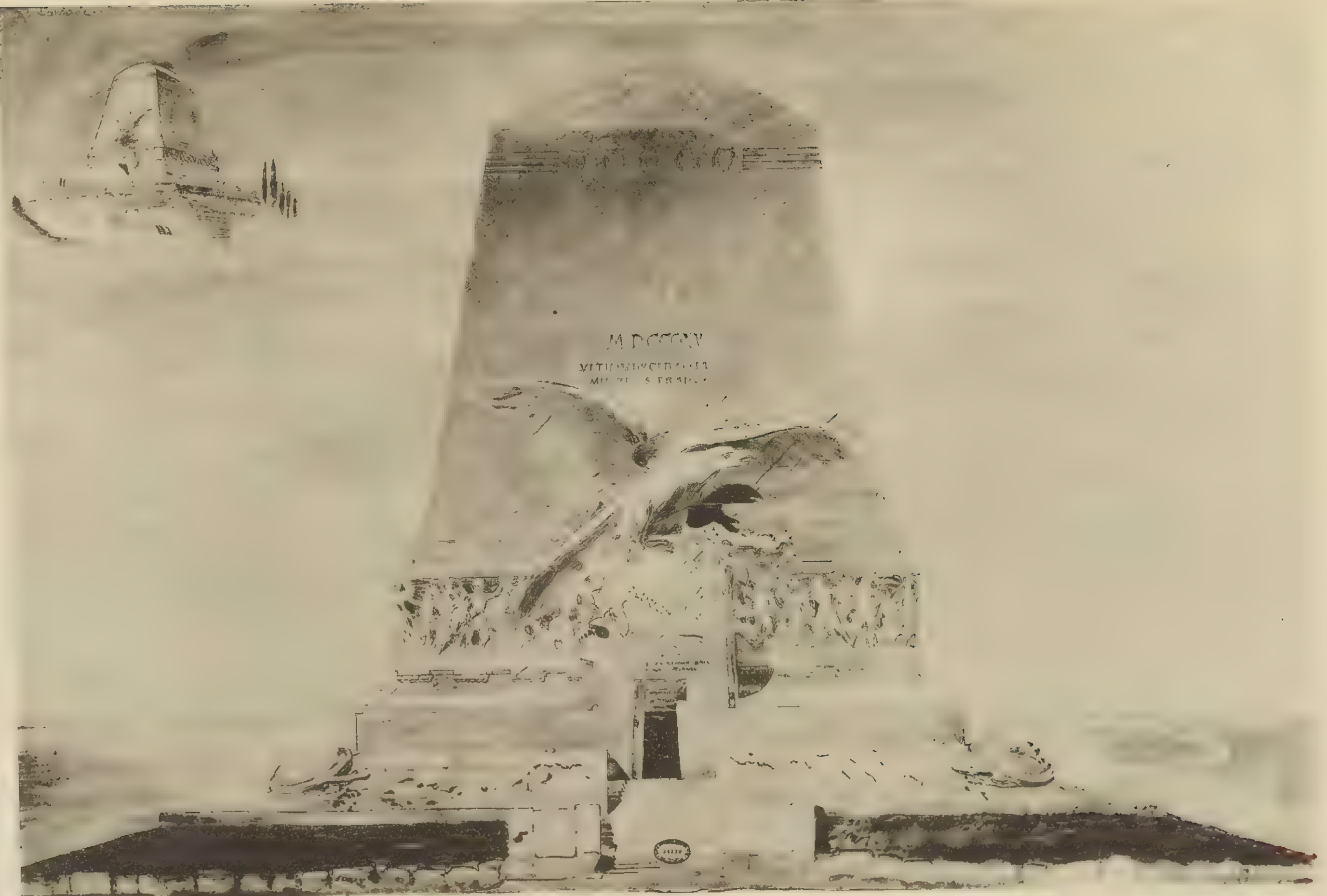






Héliotypie C. Le Deley, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR 1re seconde médaille - M. GAUTRUCHE, élève de M. ANDRÉ



Héliotypie E. Le Deley Paris

M. LAFRADE, élève de M. REDON - 2e Prix 1re Médaille

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris



Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubg St Martin, Paris

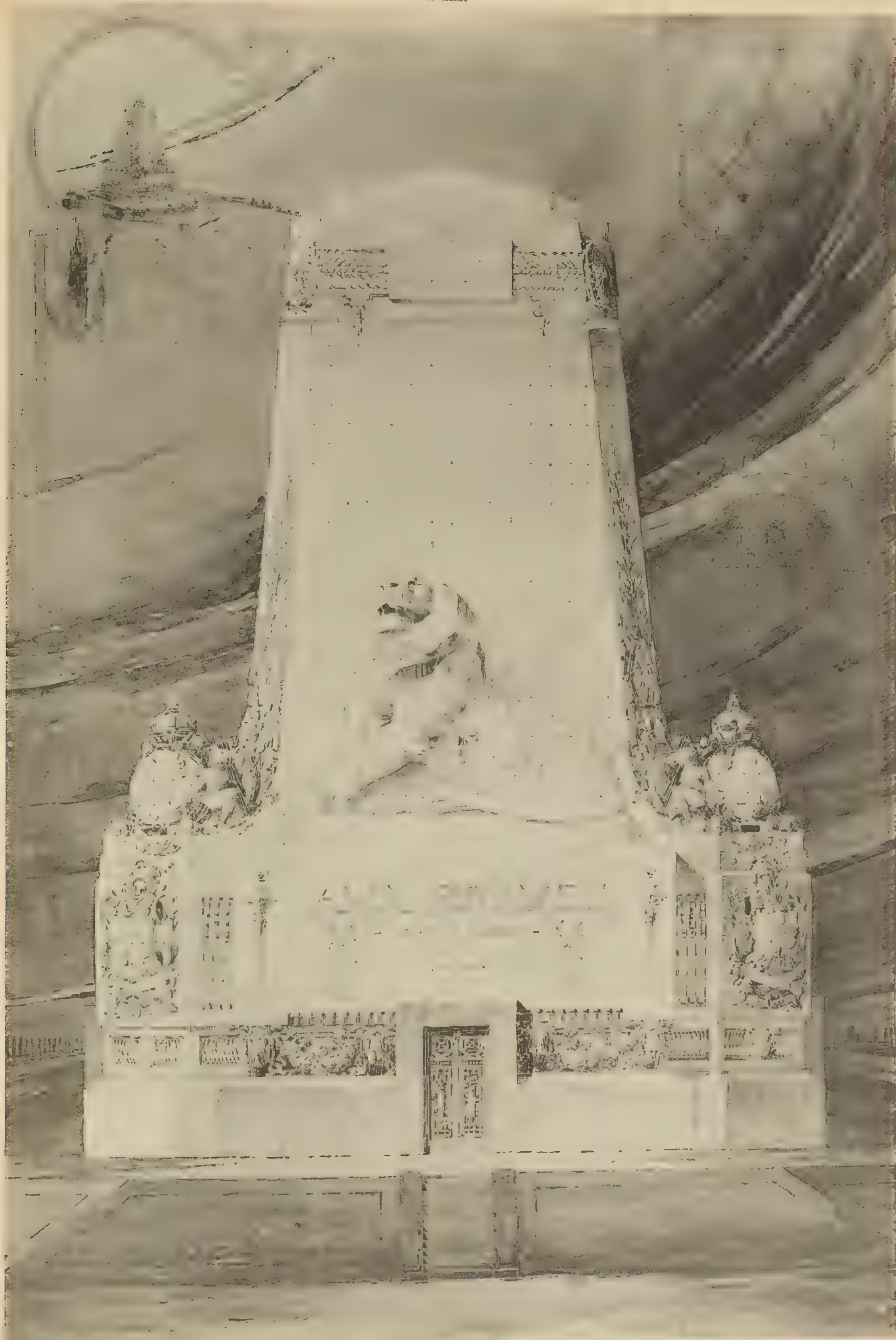
CONCOURS ROUGEVIN. MONUMENT DU SOUVENIR. 1re Médaille. M. MARRAST élève de M. Marcel LAMBERT



Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS ROUGEVIN - MONUMENT DU SOUVENIR 1re Médaille - M. HIRONS, élève de M. LALOUX



Héliotypie E. Le Deley Paris

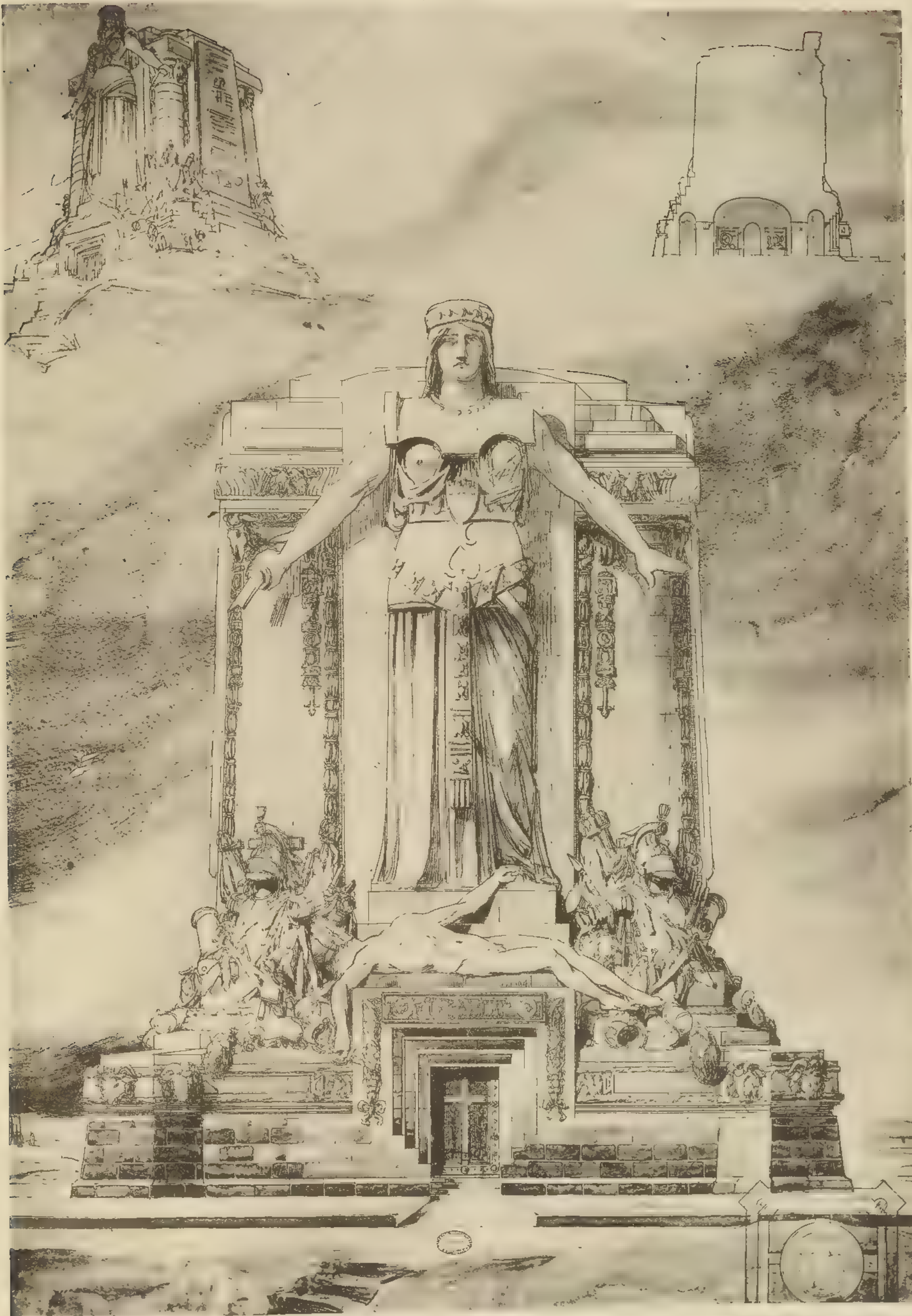
Armand Guérinet Éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS ROUGEVIN - MONUMENT DU SOUVENIR 1re Seconde Médaille - M. BOILLE, élève de M. LALOUX

Héliotypie E. Le Deley, Paris

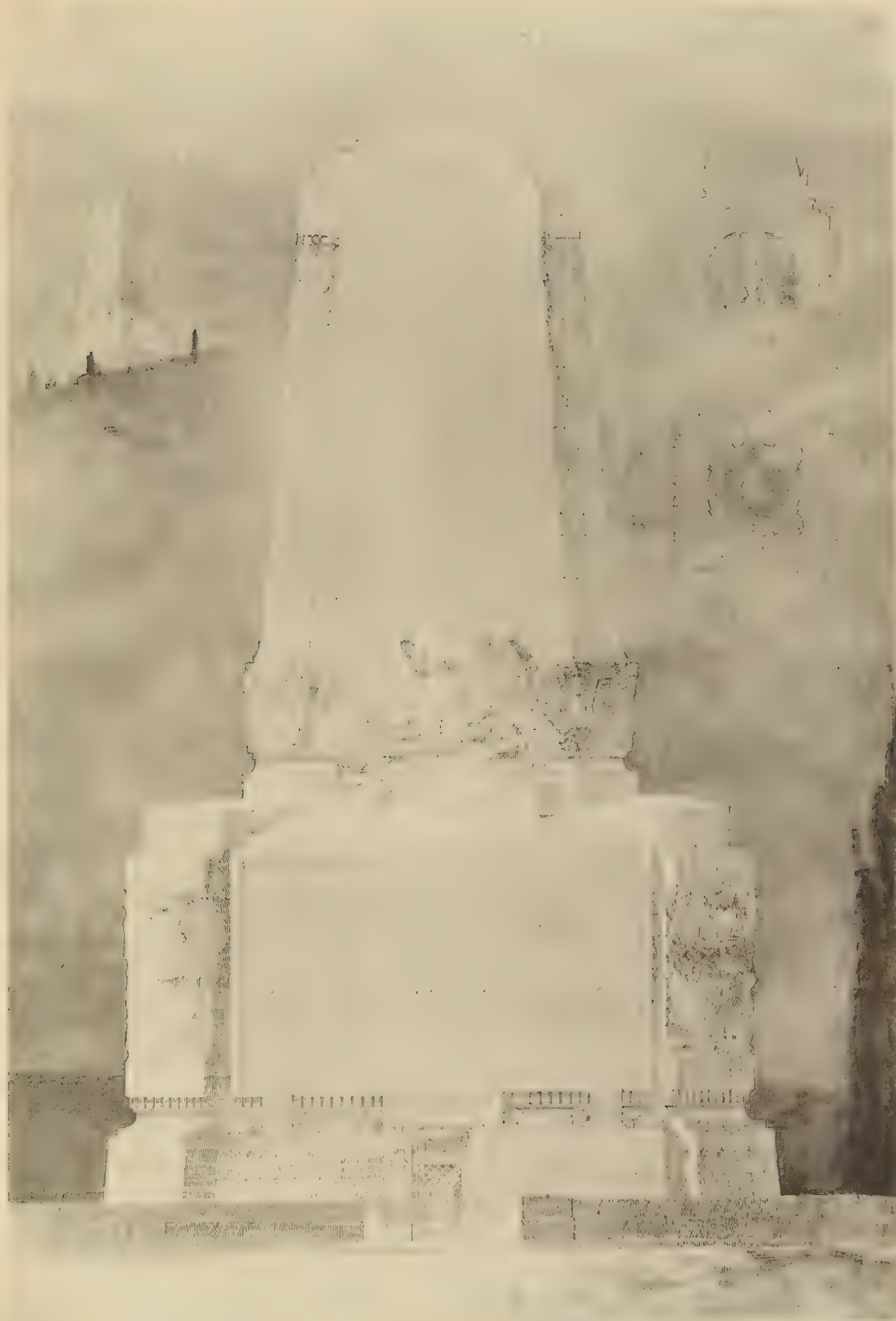
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faub. St-Martin

CONCOURS ROUGEVIN MONUMENT DU SOUVENIR 1re Seconde Médaille - M. MUZARD élève de M. LALOUX



Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint-Martin Paris

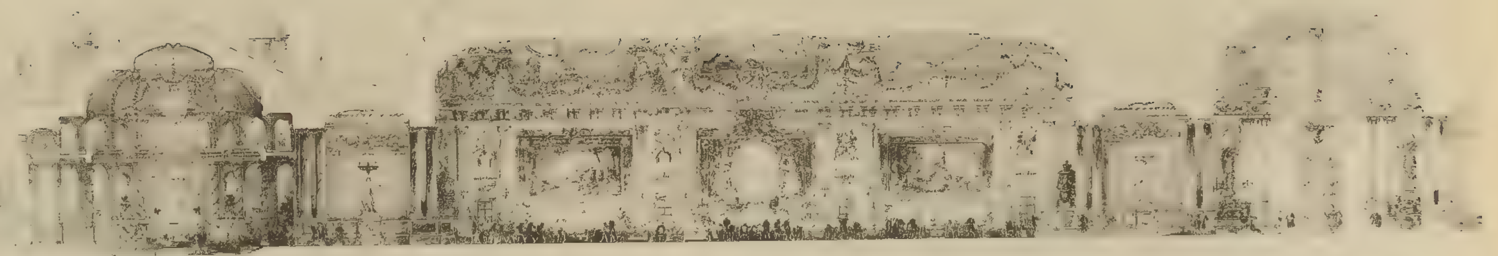
CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR 1er Prix - 1re Médaille — M. DEBAT-PONSAN, élève de M. LALOUX



Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - LE MONUMENT DU SOUVENIR — M. FENECH, élève de M. LALOUX

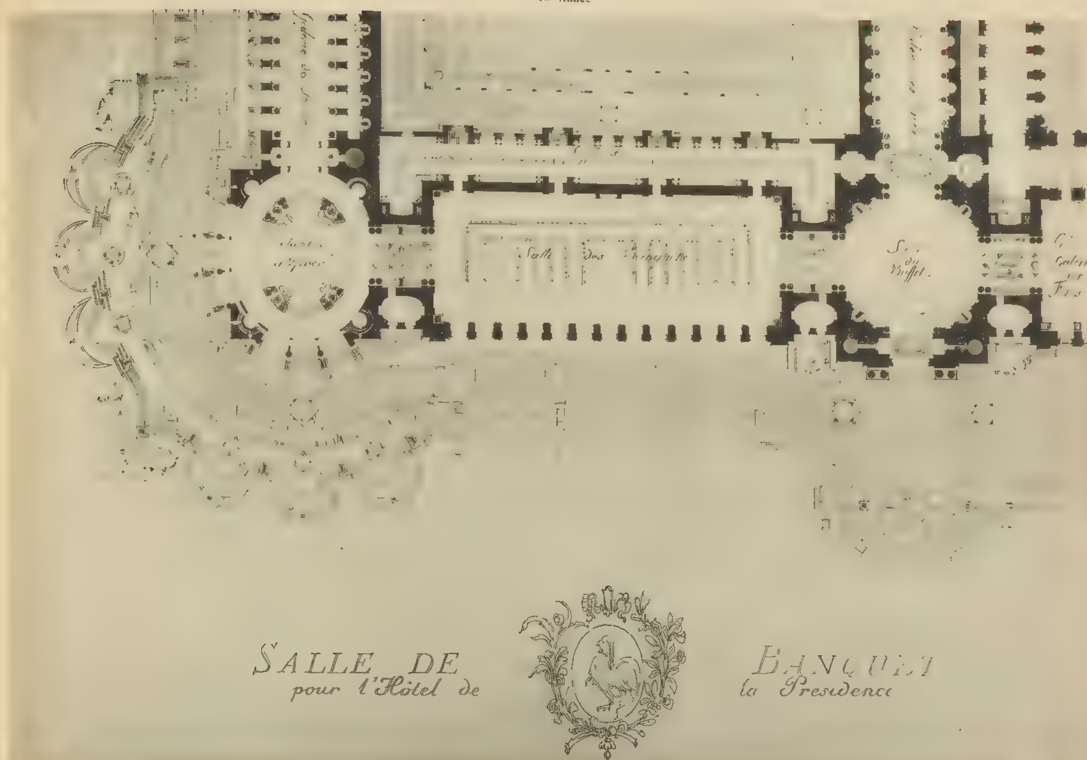




Imp. E. Le Deley Paris

CONCOURS ACHILLE LECLERE SALLE DE BANQUET POUR L'HOTEL DE LA PRESIDENCE D'UN GRAND ETAT Prix M. Albert LAPRADE élève de M. REDON

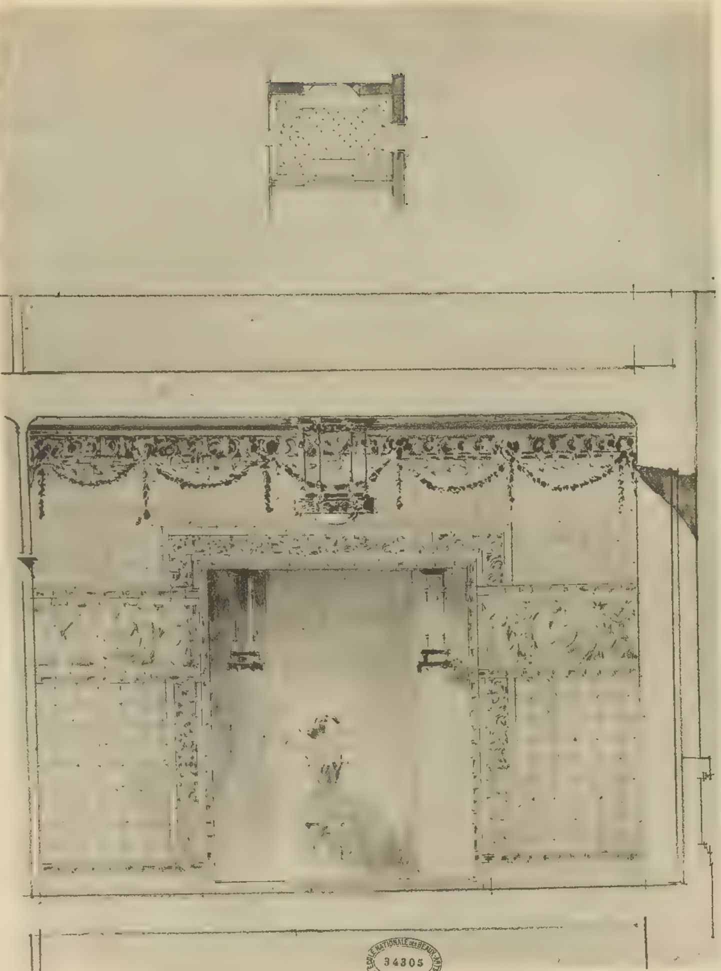
Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg St-Martin Paris

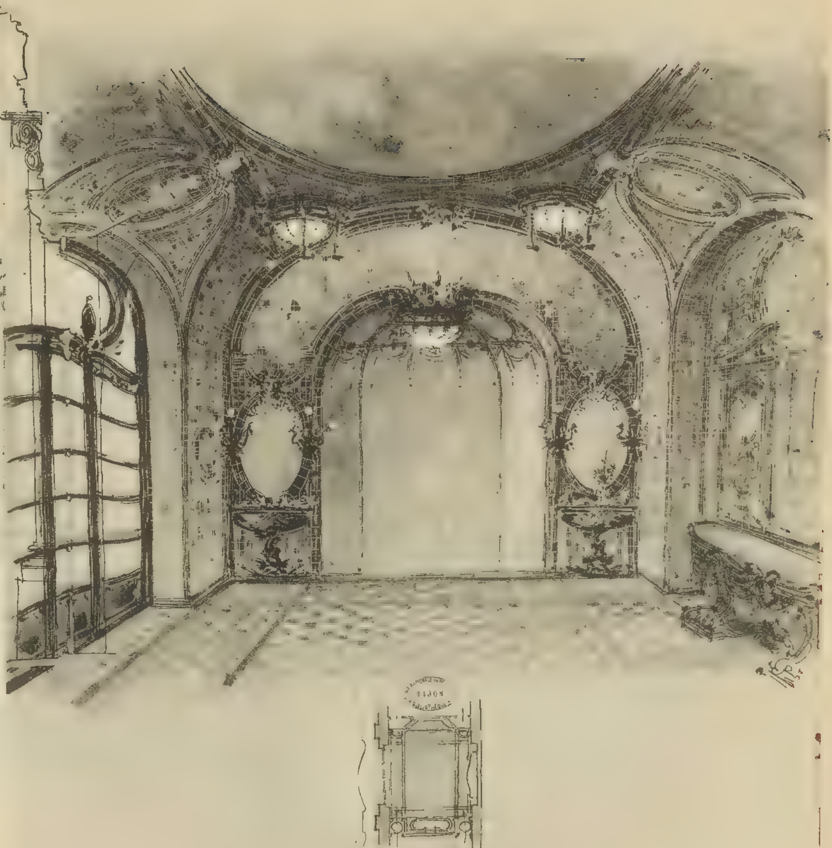




Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ACHILLE LECLERE - SALLE DE BANQUET POUR L'HOTEL DE LA PRESIDENCE D'UN GRAND ÉTAT Prix : M. Albert LAPRADE, élève de M. REDON





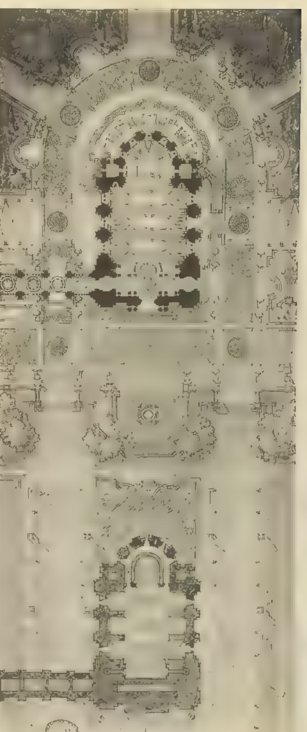
Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet Éditeur 140 Faubourg St Martin Paris

ESQUISSE ESQUISSE - UNE PAROI DE SALLE DE BAINS   1re Seconde Médaille - M. MICHEL, élève de M. BERNIER — M. Paul VIOL.., élève de M. DEGLANE











[illegible] Paris

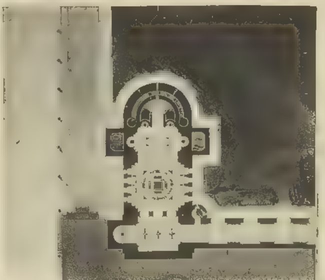
Armand Guérinet, Éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

[illegible]













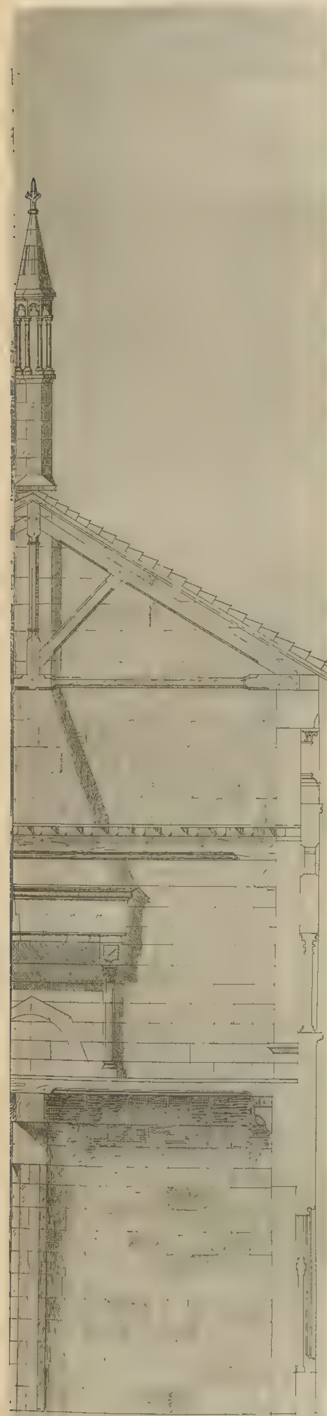
Héliotypie E. Le Deley, Paris

[illegible] M. WAGNER [illegible]

[illegible] 47 Faubourg Saint Martin, Paris



Une Chapelle de Château. 1re Médaille. M. [illegible], élève de MM. RAULIN et HÉRAUD

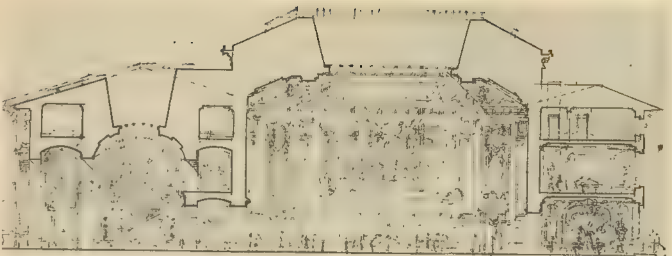


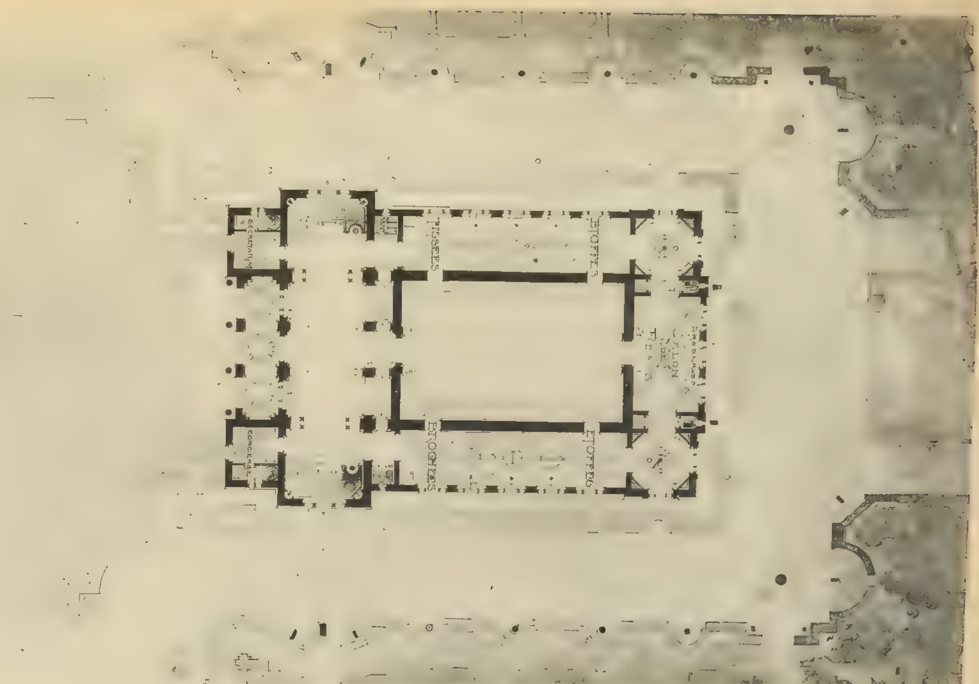
Restauration d'une Maison du XIIIe siècle

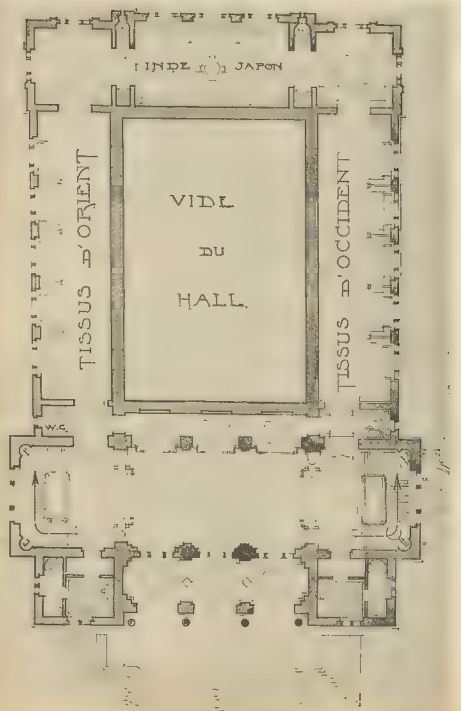
Héliotypie E. Le Deley, Paris

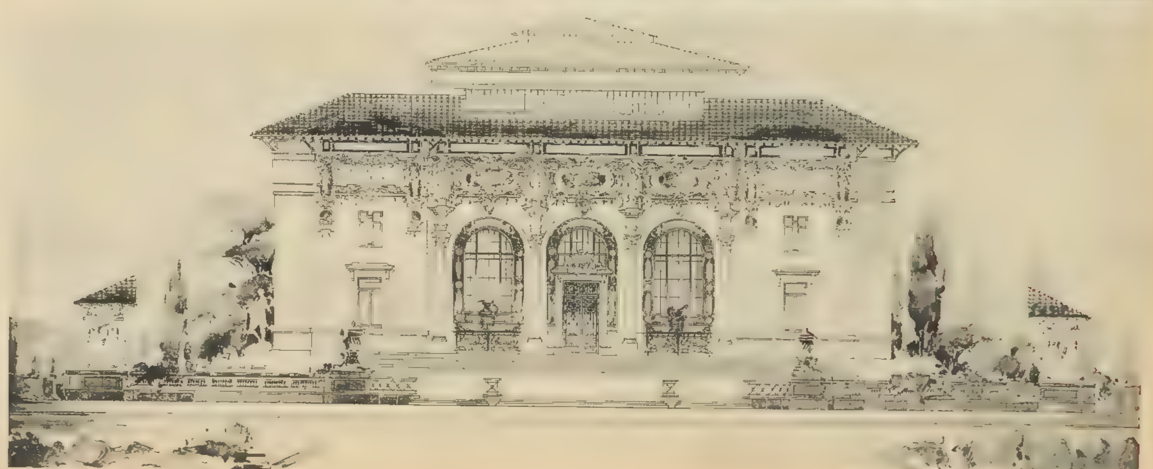
Armand Guérinet, éd. 140, Faubourg St-Martin, Paris

Restauration d'une Maison du XIIIe siècle - M. René CANJ, élève de M. BERNIER





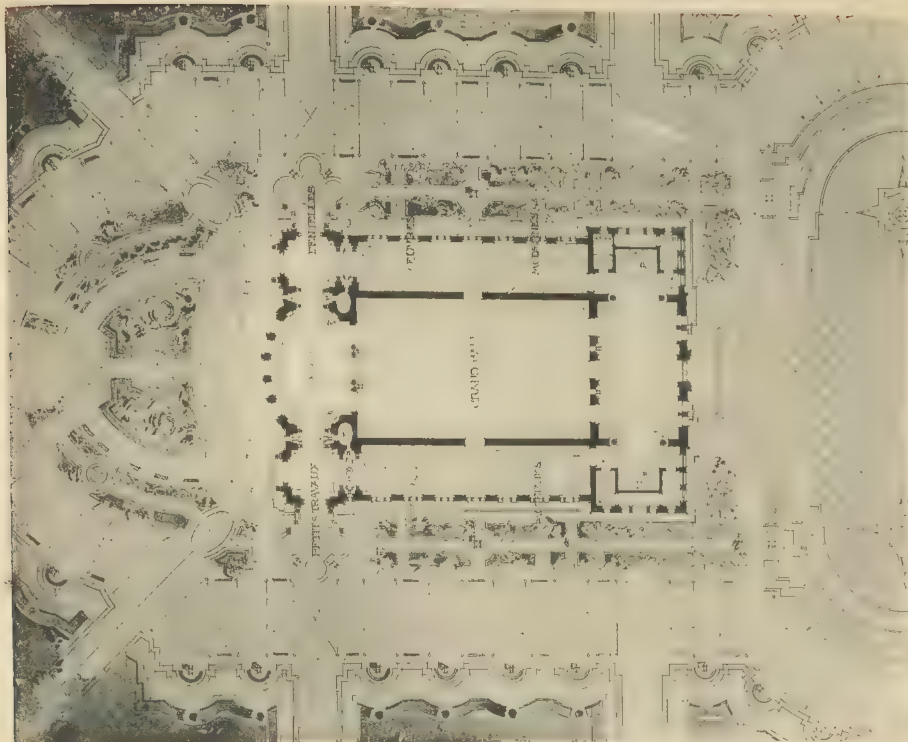


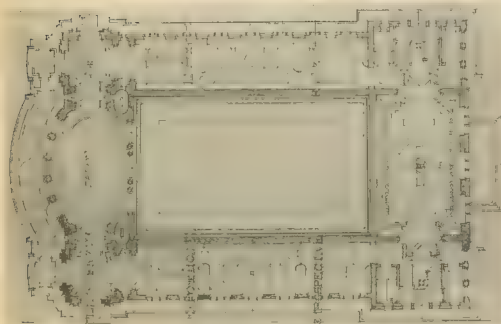


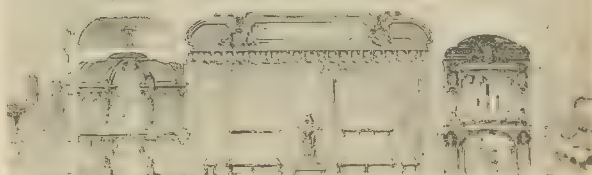
Un Musée de Tapisseries - 1re Seconde Médaille - M. LEVY, élève de M. DEGLANE

Héliotypie E. Le Deley, Paris

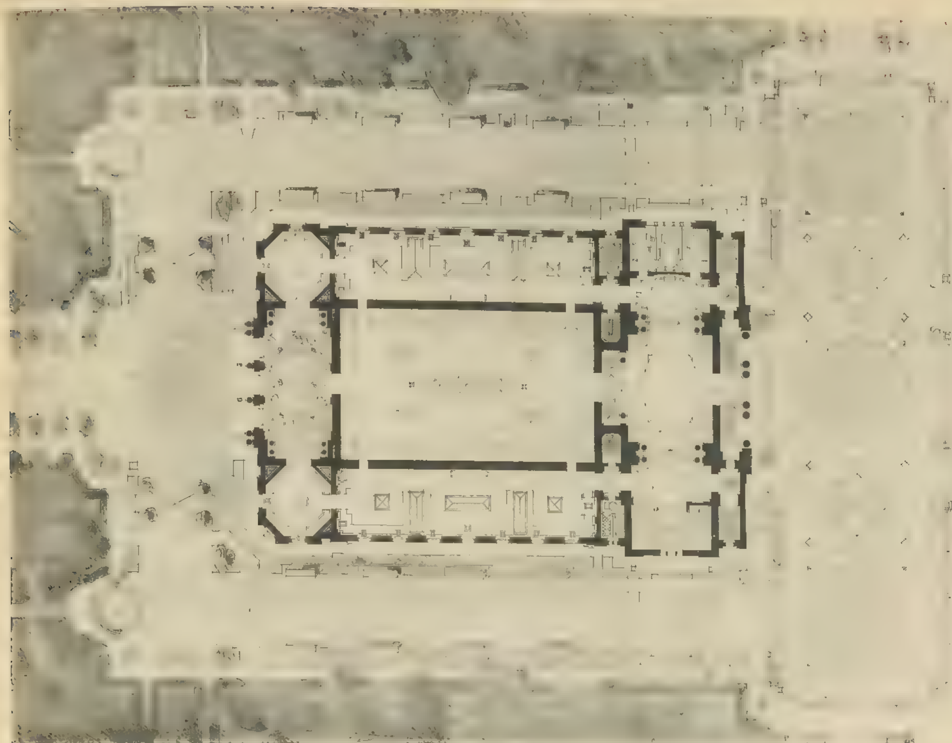
Armand Guérinet Éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

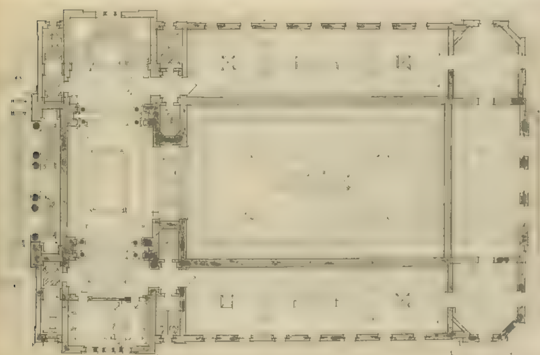

PETITS TRAVAUX

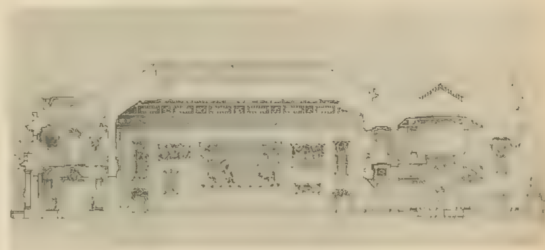


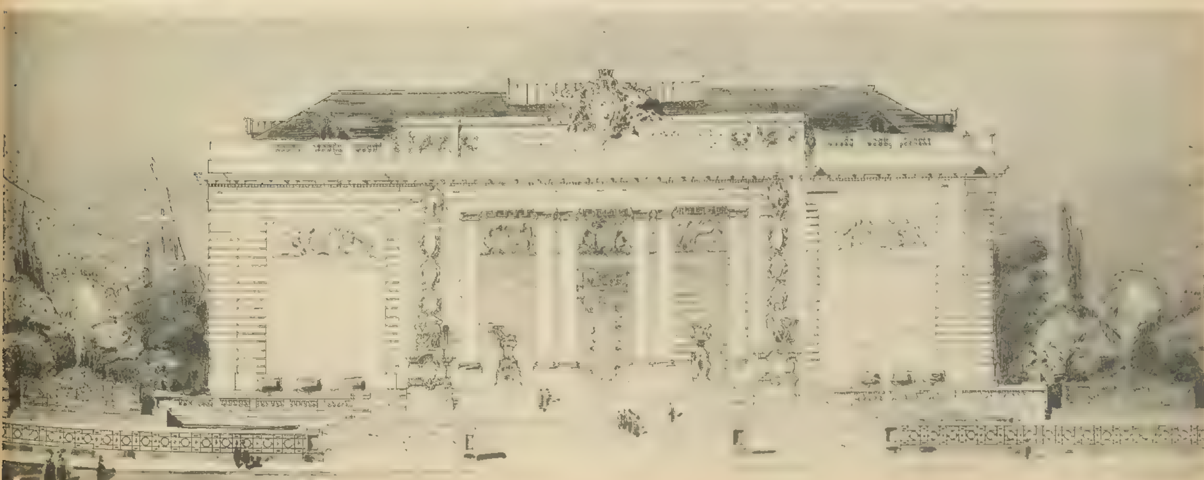




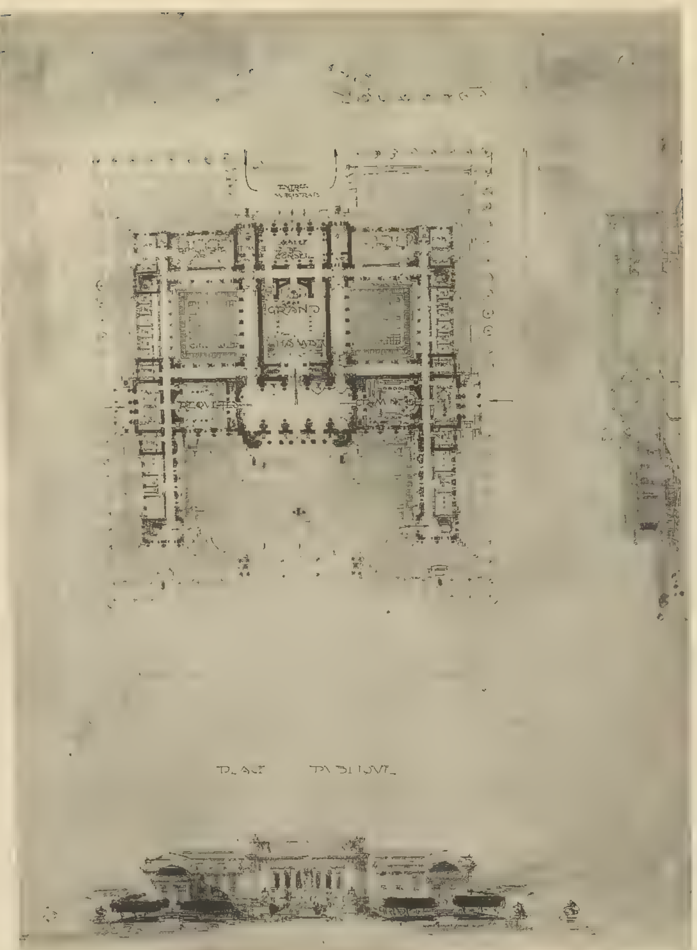


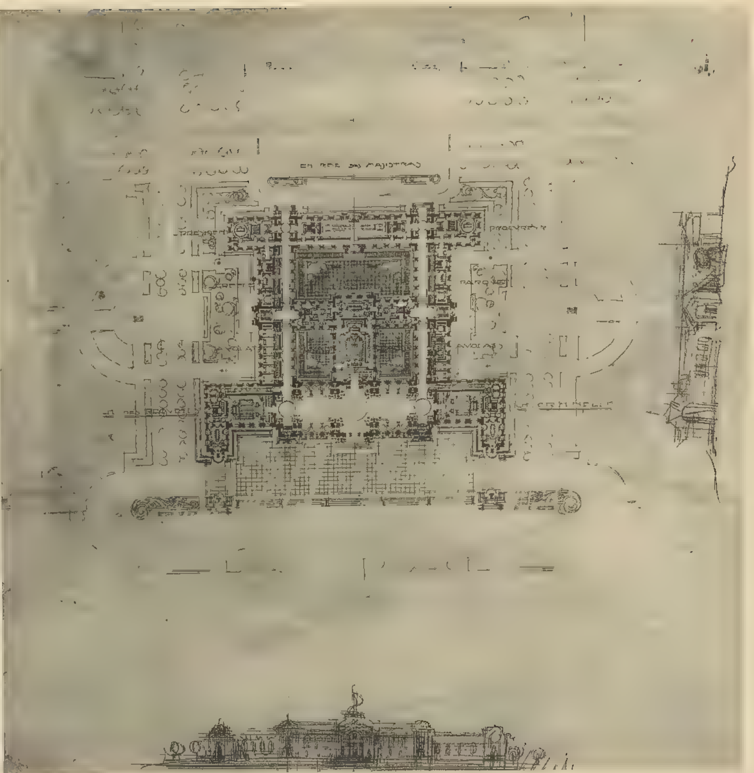






Composition Décorative : Un Chenet pour une Cheminée Monumentale
M. THIRY, élève de M. PAULIN - M. LE MONNIER, élève de M. HÉRALD





Héliotypie E. Le Deley, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES - Une Cour de Cassation
M. Abe. MAHIEU, élève de M. REDON   M. GAJTRUCHE élève de M. ANDRÉ

GALERIE MINÉRALOGIE

JARDIN

MUSÉE

GALERIE GÉOL. ET PALÉO.

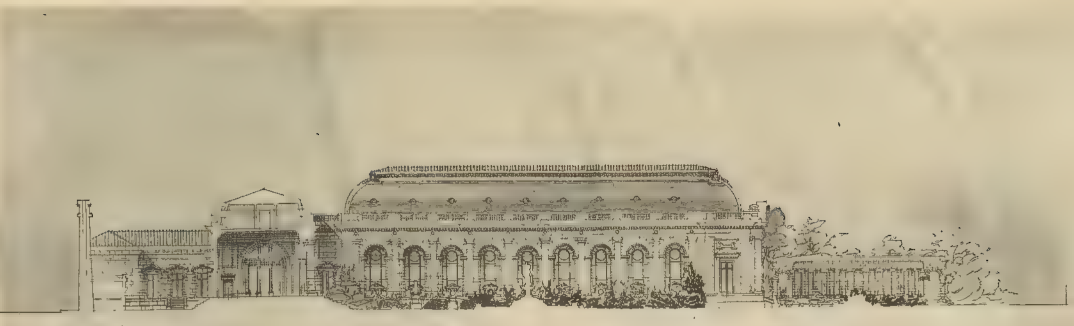
COURS

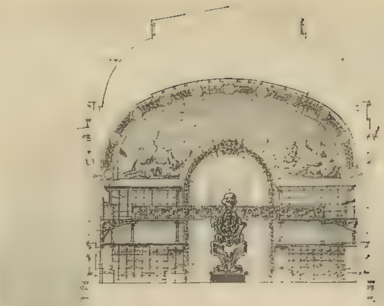
COUR DE SERVICE



Héliotypie C. Le Deley Paris

Un Institut de Minéralogie et de Géologie - 1re Médaille M. CUINET, élève de M. LALOUX



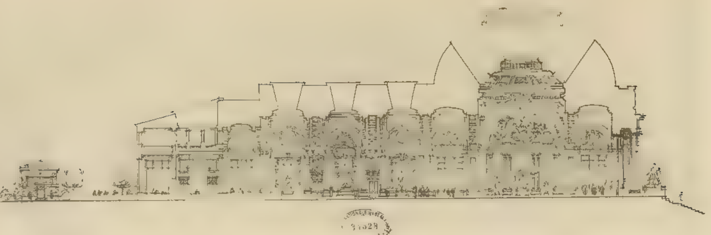


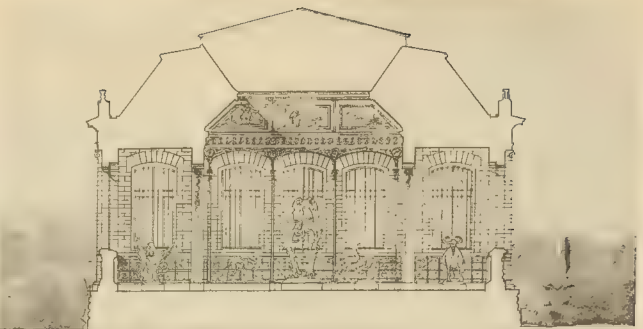


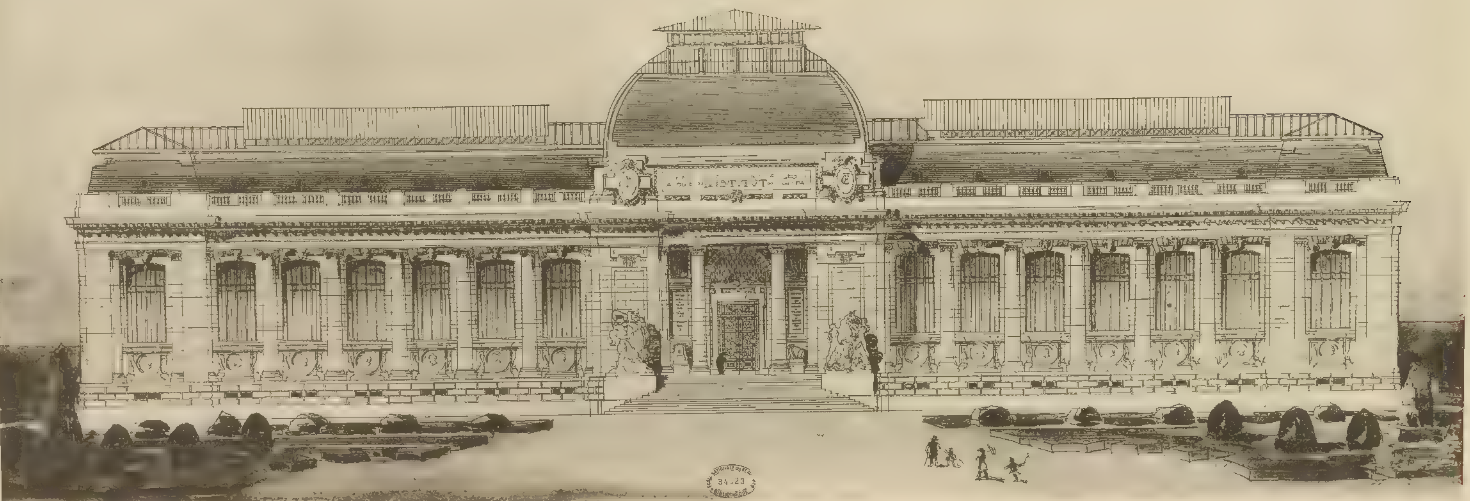
Héliog. E. Le Deley. Paris

Un Institut de Minéralogie et de Géologie 1re Médaille - M. Paul RIAUD élève de M. LALOUX

Armand Guérinet éditeur, 40 Faubourg Saint-Martin, Paris



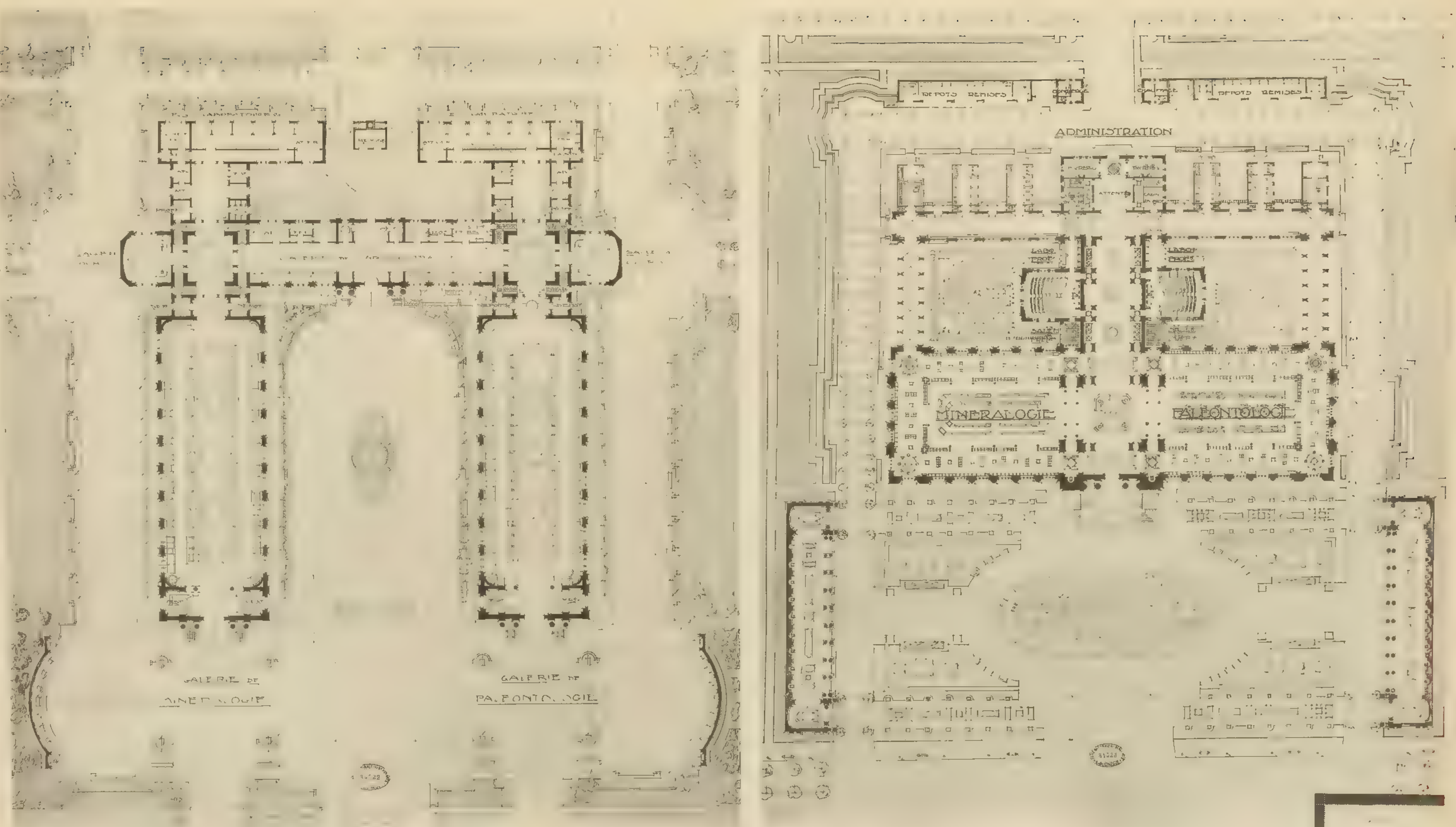




Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 40 Faubourg Saint Martin, Paris

Un Institut de Minéralogie et de Géologie - 1re Médaille - M. BITTERLIN, élève de M. REDON



Un Institut de Minéralogie et de Géologie. 1re Médaille. M. Paul R.AUD, élève de M. LALOUX. - 1re Médaille - M. B.TTER.IN, élève de M. PEDON

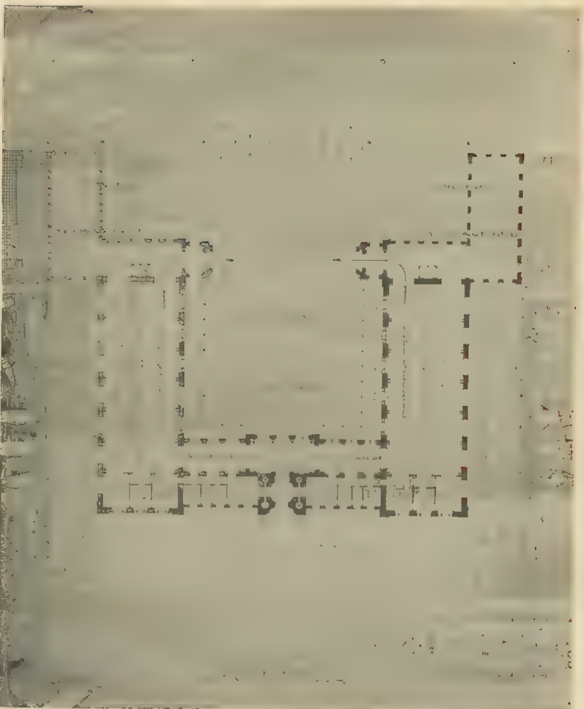
Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

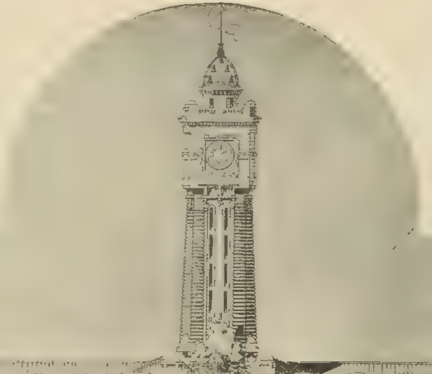
JARDIN

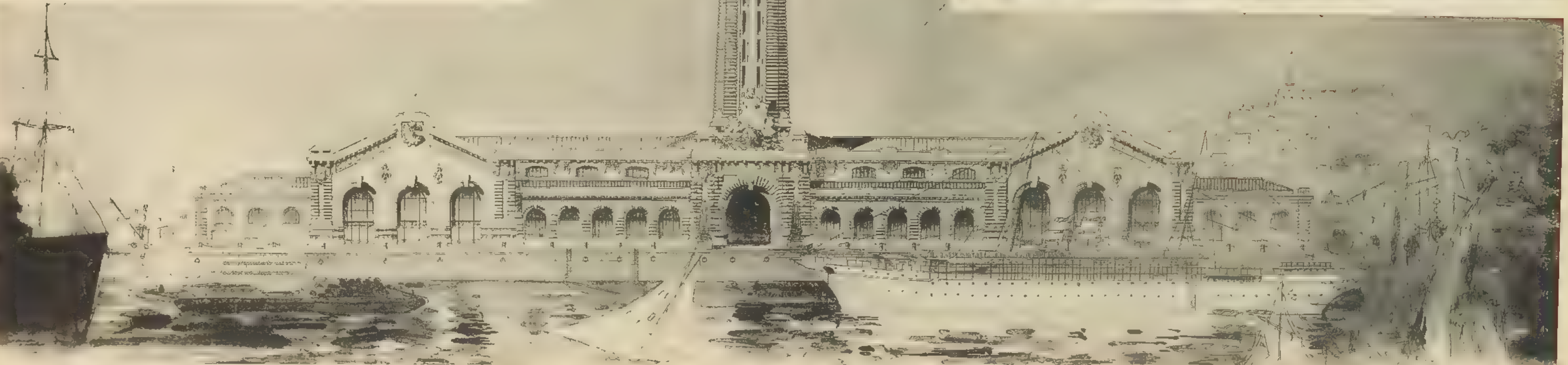
ADMINISTRATION

[illegible] M. HENZELMANN élève de M. REDON

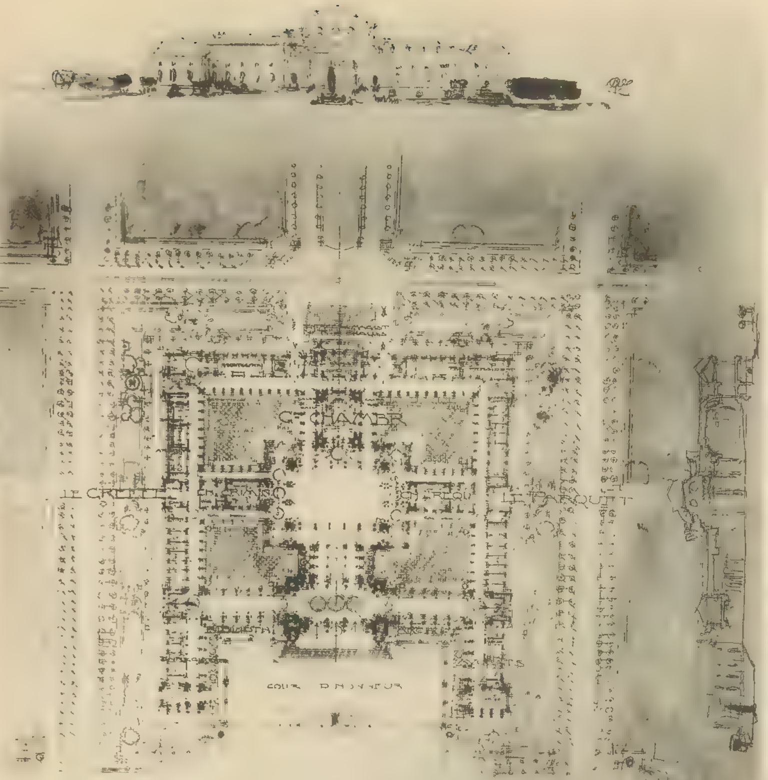


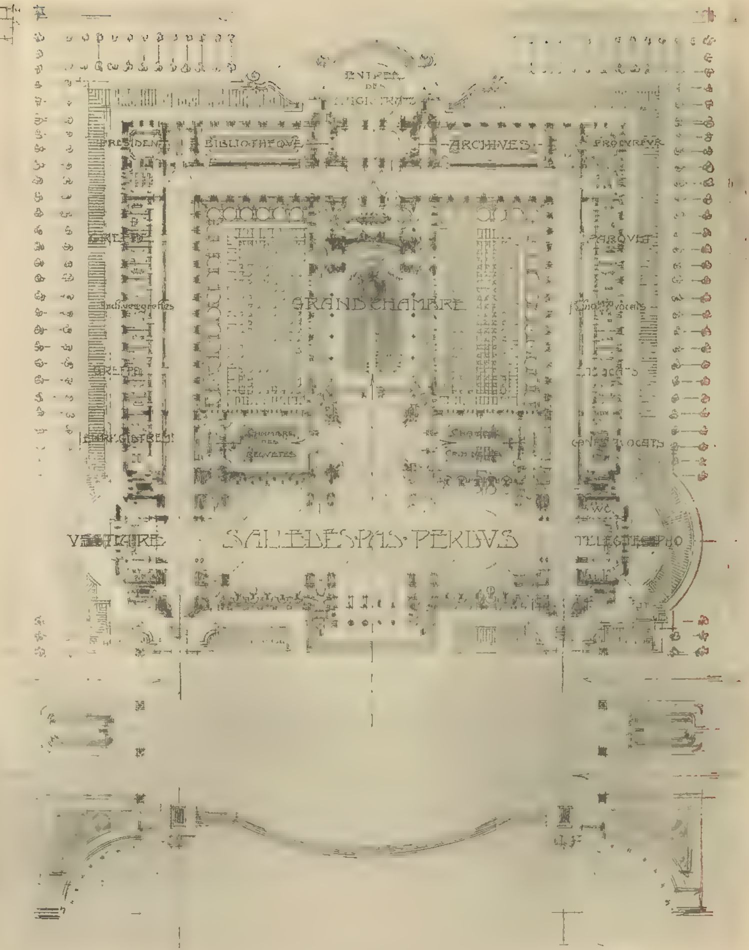






[illegible] Maritime. M. GRIGNE, élève de M. LALOUX





Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg St-Martin, Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES — Une cour de Cassation

M. BOUSSOIS, élève de M. PASCAL — M. BOUTTERIN, élève de MM. RAULIN et HERAUD



